

Le plan de riposte à la grève Les bureaux de l'Etat ouverts avec la police

par Ghislaine RHEAULT
Même si les fonctionnaires et les professionnels déclenchent la grève, les bureaux du gouvernement resteront ouverts sous protection policière. Les services de la Sûreté du Québec et des corps de police municipaux seront utilisés pour assurer l'accès aux édifices jugés prioritaires et pour protéger les équipements coûteux (laboratoire, centres d'informatique, équipement de transport, réseau de télévision).
De plus les grévistes encourront des sanctions allant des coupures de salaire aux mesures disciplinaires incluant le congédiement. Toutefois, ces sanctions ne seront pas appliquées automatiquement.
Ces mesures sont contenues

dans un plan détaillé de riposte en cas de grève illégale préparé au ministère de la Fonction publique dont LE SOLEIL a obtenu copie. Ce plan, qui a été communiqué aux cadres fin novembre dernier, est toujours en vigueur comme en fait foi le rappel adressé à ce sujet la semaine dernière par le sous-ministre de la Fonction publique, M. Pierre Sarault, aux sous-ministres et dirigeants d'organismes.

Cette grève appréhendée étant illégale, le gouvernement ne s'estime lié ni par les articles du code du Travail empêchant de suspendre, déplacer ou congédier un employé qui exerce le droit de grève, ni par les dispositions antigrévistes de grève. Il n'y a pas non plus de lock-out possible, est-il écrit.

On entend assurer l'accès aux édifices non seulement aux cadres et employés non syndiqués ou non syndiqués, mais également aux membres des syndicats en grève qui sont incités à passer les lignes de piquetage. Tous ceux "qui désirent travailler sont admis et bienvenus à la faire", précise ce document.

A cette fin, les édifices sont rangés par ordre de priorité pour en faciliter l'accès ou la surveillance.

1 — Ceux qui comportent de l'équipement coûteux. C'est le cas par exemple à Québec des centres d'informatique (notamment au Revenu, à l'Éducation, à la Régie de l'assurance-maladie, au ministère de la Justice), des différents la-

Voir page A-2, **PLAN**
autres textes,
pages A-3 et A-4



Le plan gouvernemental prévoit que l'accès aux édifices gouvernementaux, et prioritairement à l'Assemblée nationale, sera assuré "à tous ceux qui désirent travailler".

Ça commence demain

par Pierre PELCHAT

La grève générale illimitée dans les services publics au Québec débutera bel et bien demain par le débrayage des enseignants de cégeps. Environ 9,000 d'entre eux sont affiliés à la CSN et les 3,000 autres à la CEQ.

Selon des porte-parole de ces deux centrales syndicales, les professionnels non enseignants et les employés de soutien qui détiennent des mandats de grève vont également joindre les rangs des grévistes mercredi. Quant à ceux qui n'ont pas voté majoritairement pour la grève, on s'attend à ce

qu'ils respectent les lignes de piquetage paralysant complètement les collèges d'enseignement public de la province.

Quant à l'ambiguïté qui persistait sur la date du débrayage des 66,000 enseignants de commissions scolaires catholiques, membres de la CEQ, les dirigeants syndicaux ont décidé, hier, de cesser le travail jeudi au lieu de mercredi comme il avait été convenu au niveau du Front commun intersyndical lors d'une réunion au début du mois.

Les représentants des syndicats d'enseignants de la CEQ veulent profiter de la journée de mercredi pour amasser les sommes

nécessaires pour le "fonds d'urgence de négociation" de \$4 millions dont veut se doter la Centrale de l'enseignement. Ainsi, l'équivalent d'une demi-journée de travail en salaire, soit environ \$60 par membre, sera versé dans le fonds de défense.

Cette décision de la CEQ de faire une "grève travaillée" mercredi a créé quelques remous à l'intérieur du Front commun. Les deux autres centrales ne prennent guère le geste de la Centrale de l'enseignement mais vont s'en accommoder en dernière analyse.

Voir page A-2, **GRÈVE**

Le calendrier du Front commun

mercredi	enseignants, professionnels non-enseignants et employés de soutien des cégeps;
jeudi	enseignants, professionnels non-enseignants et employés de soutien des institutions de niveaux primaire et secondaire professionnels de la fonction publique;
vendredi	syndiqués des Centres régionaux de santé et de services sociaux (CRSSS), Centre de services sociaux (CSS) et Centres locaux de santé communautaire (CLSC); l'Aide juridique, l'Office de la construction, la Régie des installations olympiques;
samedi	manifestation devant l'Hôtel du gouvernement (35,000 participants sont attendus);
dimanche	employés des services de traversiers;
lundi	infirmières et employés de soutien des hôpitaux généraux;
mardi	infirmières et autres employés des hôpitaux psychiatriques, hôpitaux pour soins prolongés et hôpitaux privés.

Enfin, les membres du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec prendront le vote cette semaine et pourraient débrayer, eux aussi, le mardi 1er février.

Ce tableau indique, selon les informations actuellement disponibles, comment se fera l'escalade des moyens de pression au cours des sept prochains jours.

Impasse au sein de l'OPEP Chrétien refuse de s'engager à baisser les prix

(D'après PC, AFP, UPI et le New York Times News Service) — Un peu plus de dix ans après le premier choc pétrolier, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) continue de faire frémir les pays qui dépendent d'elle pour leur approvisionnement en pétrole.

Aucune entente n'étant intervenue hier à Genève entre les pays

exportateurs sur le prix de l'or noir, à peu près tous les observateurs prévoient maintenant une nouvelle guerre des prix qui devrait faire baisser le prix du baril et pourrait mettre en péril des projets d'exploitation à coûts élevés et même la survie de certaines compagnies pétrolières.

Le ministre canadien de l'Énergie, M. Jean Chrétien, a pour sa part refusé de s'engager dès hier à accepter une baisse des prix du pétrole au pays si les cours mondiaux chutent de manière significative.

L'entente de 1981 entre Ottawa et l'Alberta prévoit que le prix du pétrole produit au Canada n'excède pas 75 pour 100 du prix mondial. Or la même entente stipule qu'en 1983 le prix canadien est de \$33.75 le baril, en monnaie canadienne, et l'OPEP n'a pu, après trois jours de discussion, parvenir à un accord sur le prix international, actuellement fixé à \$34 le baril, en argent américain.

Le cheik Zaki Yamani, ministre saoudien du pétrole, affirmait déjà hier, cependant, que le prix du pétrole de la mer du Nord devrait bientôt baisser de \$2 à \$3 le baril. Certains pays de l'OPEP, poursuit Yamani en citant le Nigeria, en exemple, n'auront alors d'autre choix que de pratiquer des rabais pour garder leur place sur le marché.

La réaction de M. Chrétien peut toutefois être en partie fondée sur l'espoir qu'une nouvelle réunion de l'OPEP soit convoquée bientôt et permette d'en arriver à un accord sur les prix, comme l'a laissé notamment entendre le ministre vénézuélien Humberto Calderon-Ferté.

Il faut ajouter cependant que certains pays, comme le Nigeria, l'Algérie, la Libye et l'Iran, vendaient déjà leur pétrole de \$3 à \$4 moins cher que le prix fixé par l'OPEP avant la réunion d'hier.

En principe, si elle suit tous les mailloins de la chaîne, chaque réduction de \$1 du prix du baril entraîne une diminution d'environ 2 cents le gallon d'essence ou de mazout domestique pour le consommateur.

Le porte-parole conservateur en matière d'énergie aux Communes, M. Harvie André, a d'ailleurs invité le ministre Chrétien à rouvrir les discussions avec les provinces productrices, ajoutant que si la baisse du

Voir page A-2, **OPEP**



La neige... belle mais gênante!

Pour les amateurs de ski et les carnavaliers qui la réclamaient depuis longtemps, la neige est enfin arrivée. Mais, pour les automobilistes, la précipitation d'hier a été une source d'embêtements, alors que routes et boulevards ont été rendus très glissants une bonne partie de la journée. A Lac-Saint-Charles, c'est l'hiver en grand et la charrue a été sortie du garage.

Sorte de "conseil de sages" indépendant

Le Québec aurait bientôt un tribunal des droits sociaux

par Roger BELLEFEUILLE

La crise économique que traverse le Québec à l'heure actuelle suscitera inévitablement la création d'une nouvelle instance de représentation: le tribunal des droits sociaux.

Cette initiative reçoit déjà l'appui d'une dizaine de "personnalités" québécoises. Un groupe d'une dizaine d'autres personnes s'emploie à mettre en place à l'heure actuelle une telle structure.

Le groupe promoteur prend pour acquis que l'affaiblissement de l'économie met directement en péril des droits sociaux et du même coup des droits humains, voire tout bonnement humains. Que ce sont les groupes de citoyens les plus démunis — chô-

meurs et assistés sociaux en particulier — qui font finalement les frais de cette conjoncture économique difficile.

Une conjoncture qui amène le gouvernement à sabrer dans les budgets des services sociaux et de santé et de porter atteinte, du même coup, à des principes comme celui de l'accessibilité universelle à des programmes socio-sanitaires.

Le groupe rappelle que les coupes claires et nettes qui ont amaigri les budgets des établissements de services sociaux et de santé ont été effectuées pratiquement en l'absence de tout débat public et qu'un vide existe de toute façon à cet égard sur la scène québécoise.

D'où l'urgence de mettre en place un mécanisme permanent qui aurait à

toutes fins utiles un rôle de chien de garde des acquis de l'État-Providence.

Ce tribunal des droits sociaux, est-il souhaité, devrait permettre en même temps une plus grande transparence de l'appareil gouvernemental et de toutes les institutions satellites qui gravitent autour et conditionnent aussi la vie des citoyens.

Des premiers pas

Juridiquement, la mise en place d'un tel tribunal est une impossibilité. Il faut emprunter une autre voie. C'est donc la Société d'action et de critique sociale du Québec qui deviendra l'organisme parrain ou instigateur du tribunal. La nouvelle société devrait recevoir ses titres de corporation à but non lucratif d'ici quelques jours.

Ce tribunal, qui s'apparentera à quelque conseil de sages, ne décernera évidemment pas sanctions et pénalités. Son autorité se verra surtout morale. Ses "jugements" auront plutôt pour effet de donner "mauvaise conscience" à tous ceux qui par volonté ou absence de volonté font en sorte de brimer des droits sociaux.

Les principales modalités d'intervention de cette nouvelle instance seront:

— la dénonciation et le jugement publics de politiques qui ont comme conséquence de menacer un certain

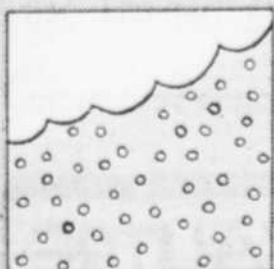
Voir page A-2, **TRIBUNAL**

autre texte, page A-2
document, page A-13

sommaire

annonces classées

Arts et spectacles	C-9 à C-13
Bandes dessinées	C-6 et C-7
Bridge	B-4
Décès	C-12
Economie-finances	C-15
Feuilleton	C-2 à C-4
Horoscope	C-8
Information régionale	C-13
Mode	A-6 à A-8
Monde	~ B-7
Mot mystère	C-1 et C-5 à C-14
Mots croisés	C-10
Où aller à Québec	C-12
Page documentaire	C-8
Patron	A-13
Sport	C-13
Télévision	B-1 à B-6
	C-6



Nuageux avec quelques chutes de neige et vents modérés, aujourd'hui, à Québec et dans l'Est; précipitations de 5 à 10 centimètres au total; maximum de moins 5 à moins 2. Demain, ciel variable et froid.

détails, page C-9

Les neuf "juges" bientôt connus

Le nouveau tribunal étudiera son 1er dossier cette année

par Roger BELLEFEUILLE

Le tribunal des droits sociaux devrait se pencher sur au moins un dossier au cours de la présente année. La nature de celui-ci sera précisée à l'occasion d'une conférence de presse qui annoncera officiellement la création d'un tel tribunal ainsi que les noms des "neuf" juges. La date de cet événement reste à déterminer.

Les grandes lignes de ce projet de "conscience collective" en matière de politiques sociales ont été esquissées au SOLEIL, par trois des quatre membres de l'exécutif du comité promoteur, au cours d'une récente entrevue dans la métropole.

Ce sont MM. Jean-Pierre Bé-

langer et Hector Ouellet, de la Fédération des CLSC, Gilles Beausoleil, professeur d'économie à Laval et président de l'Association des économistes du Québec. M. Jacques Gagné, du Centre de services sociaux du Montréal métropolitain, n'a pu être présent.

Quant aux autres membres du comité promoteur, ce sont: Mmes Nicole Forget, ex-présidente de l'Association des consommateurs du Canada (section Québec), Teresa Sherif, du Centre de services sociaux de Québec et MM. Hubert de Ravin, des Petits Frères des Pauvres, André Beaudoin, doyen de la faculté des sciences sociales de Laval et Richard

Côté, ex-président de la Corporation professionnelle des travailleurs sociaux du Québec.

Selon l'exécutif, la Société d'action et de critique sociale du Québec ne recherchera pas un appui populaire massif. Le recrutement sera donc sélectif, sinon "élitiste".

Déjà, une brochette de citoyens se rallie, à titre individuels, à cette démarche. La liste la plus récente compte les noms suivants: Léo Cormier, Léon Dion, Pierre Dansereau, Fernand Dumont, Lise Goyette, Sheila Goldbloom, Roger Marier, David Woodworth, Georges-Henri Lévesque, Monica Matte.

Déjà, le groupe promoteur a reçu une subvention de départ (\$5,000) de la Fondation Ignace-Bourget qui relève d'une communauté religieuse. L'objectif de financement initial est de \$20,000.

Cet argent devrait permettre la mise en place d'un secrétariat permanent.

Le tribunal devrait cependant compter sur le concours de bénévoles, dont des universitaires intéressés à la critique et au développement des politiques sociales.

OPEP

(Suite de la première page)

prix international se produit effectivement, Ottawa devrait en profiter pour laisser le marché déterminer par lui-même des prix des produits pétroliers au pays. Des porte-parole de l'industrie albertaine du pétrole ont aussi émis des remarques dans le même sens.

Déjà, l'an dernier, les prix relativement bas du pétrole sur la scène internationale avaient découragé les investisseurs désireux de faire démarrer des projets coûteux d'exploitation pétrolière au Canada, notamment le projet Alsands concernant les sables bitumineux en Alberta.

Une vague d'inquiétude s'est vite répandue sur les marchés financiers du globe, hier. A Montréal et à Toronto, par exemple, les bourses ont connu leur pire recul depuis 14 mois. A New York, l'indice Dow Jones a également culbuté, tout comme l'indice du Financial Times, à la bourse de Londres.

Une des sources d'inquiétude, dans les milieux financiers internationaux: l'impact d'une baisse des prix sur la capacité de certains des membres de l'OPEP de rembourser leurs emprunts. Plusieurs pays producteurs auraient déjà une situation financière précaire, selon des experts.

A Londres, la livre sterling a atteint un bas absolu par rapport au dollar américain, s'établissant hier à 1,5420. La Grande-Bretagne dépend beaucoup de ses exportations de pétrole pour maintenir sa balance des paiements déjà peu reluisante et ses principaux clients devraient maintenant pouvoir s'approvisionner ailleurs à meilleur prix.

PLAN

(Suite de la première page)

boratoires du ministère de l'Agriculture et du complexe scientifique, de l'Assemblée nationale et de ses dépendances qui comporte l'équipement coûteux de la radiodiffusion des débats, en plus d'abriter les députés.

2 — On maintiendra une porte ouverte sous la protection de la Sûreté du Québec pour donner accès à plusieurs édifices "prioritaires". C'est le cas notamment de la plupart des grands édifices gouvernementaux de la région de Québec, des édifices "H" et "J" (le bunker du premier ministre), le Conseil du trésor, en plus des palais de justice en région, de la Sûreté du Québec (Parthenais) à Montréal, etc.

3 — Les lieux où sont concentrés les services de transport.

Dans les autres édifices jugés non prioritaires, les directions de personnel pourront, le cas échéant, faire appel aux forces policières pour en assurer l'accès par l'intermédiaire du ministère des Travaux publics.

Des mesures ont été prises pour contrôler la présence du personnel et déterminer qui a droit à son traitement. Les cadres sont invités à tenir un registre méticuleux de ces données "afin de faciliter le règlement d'éventuels griefs qui peuvent être entendus des années plus tard", précise-t-on.

Un formulaire de rapport quotidien a été préparé à l'intention des directeurs de personnel pour faciliter le décompte.

Sanctions
Même si on juge que "tout

salarié qui participe à une grève illégale s'expose à être l'objet de mesures disciplinaires, pouvant aller jusqu'au congédiement", on n'entend pas appliquer automatiquement ces recours.

"La simple participation à une grève illégale revêtant un caractère général ne devrait pas être sanctionnée par aucune mesure disciplinaire sans faire l'objet d'une consultation de la Direction générale des relations du travail au ministère de la Fonction publique", est-il écrit.

Quant aux gestes de violence appréhendés, on répliquerait différemment suivant qu'ils "frappent" les forces policières sur les lignes de piquetage ou l'employeur et l'équipement. Dans le premier cas, il n'y aurait pas de mesures disciplinaires mais poursuites devant les tribunaux. Dans le second, "tout acte de violence, désordre ou tout comportement répréhensible" serait sanctionné par des mesures disciplinaires et des poursuites judiciaires le cas échéant, suivant la gravité des actes reprochés.

TRIBUNAL

(Suite de la première page)

nombre de droits sociaux et de créer des conditions de vie "intolérables" et "inacceptables" à des groupes de citoyens et de citoyennes du Québec;

— l'analyse et la diffusion de recherches ou études portant sur des problèmes identifiés comme prioritaires ou des éléments de solution "plausibles";

— la promotion de solutions possibles aux problèmes ou situations dénoncées.

Les promoteurs se veulent bien clairs là-dessus. Ce tribunal ne sera pas un cénacle pour intellectuels bien pensants. La réflexion et l'analyse devront nécessairement mener à l'action publique. Ses "jugements" feront suite à des audiences publiques tenues de sa propre initiative ou à la requête d'un groupe de citoyens.

Les membres du tribunal, au

nombre de neuf, devraient être connus d'ici la fin du printemps.

Sa composition sera non confessionnelle et apolitique. D'ailleurs, ses membres devront répondre à un certain nombre de critères bien spécifiques: prestige et respectabilité, intérêt marqué en matière de droits sociaux et de politiques sociales, indépendance et profondeur de pensée, "respectabilité" scientifique, capacité d'entraîner le respect des structures syndicales et de l'appareil technocratique.

Une telle structure devra garder une liberté totale et une indépendance d'esprit inattaquable face aux pouvoirs politiques et à l'appareil gouvernemental. Ses sources de financement devront donc provenir principalement du secteur privé, particulièrement des grandes fondations privées.

GRÈVE

(Suite de la première page)

Région de Québec

La grève dans le réseau collégial devrait amener la fermeture de tous les cégeps de la région du Québec puisque les professeurs de ces établissements d'enseignement se sont tous prononcés majoritairement en faveur de ce moyen de pression pour appuyer leurs revendications face au gouvernement Lévesque.

Selon toute vraisemblance, les activités des cégeps de Sainte-Foy, Limoilou, Lévis-Lauzon et François-Xavier-Garneau seront paralysés pour plusieurs jours à compter de demain.

A la CSN, le vote de grève des enseignants de cégeps s'est établi à 82 pour 100 en moyenne. On dénombre 35 syndicats sur une possibilité de 41 qui ont voté pour le débrayage général. Du côté de la CEQ, les neuf syndicats membres se sont prononcés en faveur de la grève générale. Dans la région de Québec, seuls les enseignants du cégep de Sainte-Foy sont affiliés à la Centrale de l'enseignement.

Aux niveaux élémentaire et secondaire, la CEQ détient un fort mandat de grève alors que plus de 80 pour 100 des enseignants ont opté pour le débrayage général. Les anglo-catholiques et les anglo-protestants qui totalisent 9,000 enseignants se sont prononcés majoritairement pour la grève avec des votes respectifs de 90 et 85 pour 100.

En ce qui concerne les professionnels non enseignants et les employés de soutien des commissions scolaires, affiliés à la CEQ, les votes sont moins forts en faveur de la grève bien que majoritaires, selon le porte-parole de cette centrale, M. Guy Bourdages. C'est à 55 pour 100 que les professionnels non enseignants ont dit oui à la grève. Dans son ensemble, le vote de grève des membres de la CEQ s'établit à 73,8 pour 100.

En même temps que les professeurs de l'élémentaire et du secondaire, ce sera au tour, jeudi, des 9,000 professionnels de la fonction publique d'emboîter le pas au mouvement de débrayage. Leur mandat de grève s'élève à 60 pour 100 avec un taux de participation record aux assemblées syndicales.

Le lendemain, les premiers groupes de syndiqués du réseau des affaires sociales devraient débrayer à leur tour. Les établissements qui seront touchés sont les CLSC, les CRSSS et les centres de services

sociaux. Toutefois, on devra attendre le résultat final de la consultation à la Fédération des affaires sociales (FAS) de la CSN, qui devrait être connu jeudi, avant que le mot d'ordre de grève ne soit lancé.

Samedi, le Front commun CSN-CEQ-FITQ organise une manifestation monstre devant le parlement à Québec où l'on attend quelque 35,000 manifestants de toutes les régions du Québec. Dimanche, la grève en cascade va toucher les services de traversiers sur le Saint-Laurent dont celui entre Québec et Lévis.

Lundi et mardi, les hôpitaux et les centres d'accueil pour personnes âgées devraient être frappés à leur tour par des arrêts de travail de leurs employés syndiqués. Les dirigeants syndicaux ont répété que les services essentiels seront maintenus durant la grève qui pourrait durer plusieurs jours.

Hôpital condamné

SYDNEY, Nouvelle-Ecosse (PC) — Un hôpital de Sydney, en Nouvelle-Ecosse, a été condamné à payer plus de \$77,080 en dommages, pour avoir employé un liquide pour les yeux qui a rendu une fillette de cinq ans presque aveugle d'un oeil.

L'incident est survenu en 1971, alors que l'enfant, affectée de strabisme, avait été admise à l'hôpital pour une opération correctrice.

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30
Samedi: 8h00 à 12h00

REDACTION

647-3394 du lundi au vendredi de 8h à 19h30

647-3233 à partir de 15h30 et en fin de semaine

RENSEIGNEMENTS: 647-3233

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limité. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

LA QUOTIDIENNE

(tirage de lundi)

0-2-8-1

Numéro Boni:

248128

Informations: 643-8990

Seul l'Estérel vous met sur la

bonne piste

Semaines de ski de fond et alpin à partir de 345\$

AMATEURS DE SKI ALPIN, chaque matin nos guides-moniteurs vous mènent là où la neige est à son meilleur. De Saint-Sauveur jusqu'au Mont-Tremblant, notre autobus vous y conduit... joyeusement! AMATEURS DE SKI DE FOND, il y a 5 000 acres de forêts et de lacs avec 50 km de sentiers entretenus. Nos guides vous les feront découvrir... avec plaisir. AMATEURS DE SPORTS... multiples, le Complexe sportif intérieur de l'Estérel vous réserve des plaisirs... divers! Gymnase, racket-ball, piste de jogging, piscine chauffée, bain tourbillon, saunas, ping-pong, billard, etc... AMATEURS D'APRÈS-SKI À SON MEILLEUR, il est impossible d'oublier les raffinements de notre cuisine française et les soirées de réve passées au coin du feu, au salon bar de l'Estérel! AMATEURS DE PRIX ABORDABLES, vous êtes servis à souhait! Le forfait de 6 jours/5 nuits à partir de 345\$ par personne (sans taxe de vente ou frais de service à rajouter) comprend la chambre pour deux, le petit déjeuner, le dîner, plus... mille et un enchantements! Aucun autre hôtel des Laurentides n'offre une gamme aussi complète d'aménagements sportifs intérieurs ou extérieurs!

l'Estérel

Renseignez-vous en écrivant ou en nous appelant à:
C.P. 30, Ville d'Estérel, Québec, J0T 1E0.
Tel.: (514) 228-2571, 816-8224 ligne directe de Montréal.
De l'Ontario, appelez à frais virés à: (416) 889-7531.

25% DE RABAIS



Manteaux et vestes d'hiver pour dames

DÈS AUJOURD'HUI
5 JOURS SEULEMENT

25% de rabais sur les prix étiquetés. Quelques manteaux déjà à prix réduits dans le lot. Pour juniors, jeunes filles et dames, en plus, tailles menues et spécialisées. Venez y jeter un coup d'oeil... le plus tôt possible!

Vous trouverez entre autres: manteaux piqués, en laine. Blousons chauds et confortables. Vestes dernière mode. Modèles en molleton, popeline, certains avec doublure amovible. Également la collection Icelandic pour dames, tout est à 25% de rabais sur les prix étiquetés.

Venez en profiter jusqu'au samedi 29 janvier

Ce rabais ne s'applique pas aux manteaux de fourrure. Choix incomplet de tailles, modèles et tissus dans certains magasins.

Eaton, Place Ste-Foy et Galeries de la Capitale
Rayons 244, 344, 444, 744, 841, 846

Achats en personne seulement

LES BONS RABAIS EATON D'UN OcéAN À L'AUTRE

Notre standard téléphonique ouvre à 9 h 10

Composez 653-9331 pour connaître nos heures d'ouverture ou l'adresse du magasin Eaton près de chez vous

EATON



LA LOI
AMÉRICAIN EXPRESS®
est un registre d'avis de loi
pour les achats
en personne.



M. Louis Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec, a déclaré, hier, que le refus du gouvernement de négocier n'avait pas laissé d'autre choix au Front commun que celui de faire la grève.

Laberge: Pas d'autre choix que la grève

par Pierre PELCHAT

Voulant dissiper tous les doutes possibles, le président de la FTQ, M. Louis Laberge, a confirmé, hier, que les 40.000 membres de cette centrale syndicale qui font partie du Front commun déclencheront la grève dès cette semaine selon le calendrier prévu par les dirigeants du cartel intersyndical.

C'est avec un certain fatalisme que M. Laberge a expliqué, au cours d'une conférence de presse, que les syndicats du secteur public n'avaient pas d'autres choix que d'affronter le gouvernement Lévêque.

"Ce n'est pas de gaieté de coeur que nous recourons au moyen ultime que constitue la grève générale. Nous avons tout essayé pour éviter cet affrontement mais le gouvernement ne nous donne pas le choix: il n'a rien mis sur la table qui puisse constituer une hypothèse de règlement. Nous avons reçu des mandats clairs et nous devons les respecter", a-t-il affirmé.

Le chef syndical a soutenu que le Front commun CSN-CEQ-FTQ avait tout fait pour éviter cet affrontement allant même jusqu'à proposer le gel des salaires pour un an. "Cette volonté de négocier s'est butée à l'arrogance et à l'autoritarisme du gou-

vernement Lévêque", a-t-il ajouté.

Survie du syndicalisme en cause

A son avis, la survie du syndicalisme dans le secteur public est également en cause par l'imposition des décrets. En plus, il estime que l'attitude du gouvernement va avoir des effets néfastes dans le secteur privé. "Si un gouvernement peut déchoir une convention collective qu'il a lui-même signée et s'il peut unilatéralement les conditions de travail et de salaires, pourquoi un employeur du secteur privé ne pourrait-il pas en faire autant?", s'est-il demandé.

Mandats de grève

Dans l'ensemble des syndicats de la FTQ du secteur public, 61 pour 100 des syndicats se sont prononcés en faveur de la grève générale illimitée. Selon la dernière compilation remise aux journalistes, 141 syndicats ont voté pour et 88 contre; 53 syndicats locaux n'avaient pas encore voté.

Chez les employés de soutien des commissions scolaires, de cégeps et des commissions de formation professionnelle, une majorité de syndicats ont

dit non à la grève (26 contre 21) mais 18 unités syndicales n'avaient pas encore voté. Les dirigeants de la FTQ ont toutefois indiqué que les syndicats de la FTQ respecteront les lignes de piquetage qui seront dressées par les enseignants.

M. Laberge estime pour sa part qu'il s'agit de mandats de grève forts et clairs dans les circonstances. "Ceux qui ont opté pour la grève l'ont fait en toute connaissance de cause, malgré les menaces proférées par le gouvernement et malgré le climat économique désastreux", a-t-il exprimé tout en étant convaincu que d'autres groupes vont venir se joindre au mouvement de grève générale dans les jours qui vont suivre.

Samedi, lors de la manifestation monstre devant le parlement, les syndicats de la FTQ se regroupent aux Halles du Palais sur le boulevard Charest vers midi trente et de là partent vers le parlement pour rejoindre les autres groupes de manifestants.

Très peu d'hôpitaux seront épargnés

par Pierre PELCHAT

La presque totalité des gros hôpitaux de la région de Québec seront paralysés à compter de lundi prochain par le mouvement de grève générale illimitée qui débute demain dans les cégeps de la province.

C'est dans une proportion de 67 pour 100 que les infirmières membres du Syndicat professionnel des infirmières et infirmiers de Québec (SPIIQ) se sont prononcées en faveur du débrayage le 31 janvier.

Les infirmières de l'hôpital Laval, de Saint-François-d'Assise, de l'Enfant-Jésus, du Christ-Roi, de Saint-Sacrement, du Sacré-Coeur-de-Jésus, de l'Hôtel-Dieu de Lévis, de l'hôpital de Beauveville, de l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup et de celui de Montmagny ont voté majoritairement en faveur du recours à cet ultime moyen de pression.

Toutefois, les infirmières syndiquées de l'hôpital Jeffery Hale, du centre hospitalier Courchesne, de l'Hôpital Général de Québec et du centre Chauveau ont dit non au débrayage à la suite de scrutins secrets. Au début de cette semaine, ce sera au tour des infirmières de l'hôpital de La Pocatière de se prononcer sur la grève.

Selon le porte-parole du SPIIQ, Mme Marielle Prince, environ 47 pour 100 des infirmières se sont prononcées en faveur du vote lors des dernières assemblées syndicales. Le SPIIQ représente 7.000 membres dans la région de Québec.

Mandat à 70 pour 100

En ce qui concerne la Fédération des SPIIQ, le mandat de grève pour les régions où la fédération est présente s'établit autour de 70 pour 100.

C'est dans le Bas-Saint-Laurent (86 pour 100) où le vote de grève est le plus fort, suivi de Chicoutimi (71 pour 100), de l'Estrie (69 pour 100), de Québec (67 pour 100), de Montréal (65 pour 100) et de Trois-Rivières (64 pour 100). Le taux de participation au scrutin s'est élevé à 43 pour 100.

Les deux autres regroupements d'infirmières, la Fédération des infirmières et infirmiers unis et la Fédération québécoise des infirmières et infirmiers, ont également obtenu le mandat de déclencher la grève avec le Front commun dans 80 pour 100 des hôpitaux, selon Mme Marie-Andrée Comtois, porte-parole de ces deux fédérations.

Du côté de la CSN dans les hôpitaux et les centres d'accueil, 36 syndicats ont voté en faveur de la grève et 27 ont dit non; 12 syndicats n'avaient pas encore voté dans la région de Québec.

Selon la vice-présidente de la Fédération des affaires sociales de la CSN pour la région de Québec, le mandat de grève sera plus fort que celui de l'automne dernier.

Au centre Robert-Giffard, c'est à

67 pour 100 que les syndiqués de la CSN se sont prononcés en faveur du débrayage. A l'hôpital Christ-Roi, le vote a été de 85 pour 100 pour la grève. A Saint-François-d'Assise, le mandat de grève est de 73 pour 100 et à l'hôpital Laval 61 pour 100.

A l'Hôtel-Dieu de Lévis, les syndiqués membres de la CSN ont rejeté le recours à la grève. Un nouveau scrutin pourrait toutefois avoir lieu. A

l'hôpital Saint-Augustin, c'est oui pour la grève dans une proportion de 84 pour 100.

Selon Mme Drolet, la tendance semble vouloir se maintenir. Dans la région de Québec, la FAS s'attend de recueillir un mandat de grève qui va dépasser 60 pour 100.

Résultats jeudi

C'est jeudi que la FAS doit

communiquer officiellement les résultats à l'échelle de la province de la consultation des syndicats de la base dans le réseau des affaires sociales. Jusqu'ici, cette importante fédération n'a pas encore acquis le mandat de grève générale mais les stratèges syndicaux estiment que cela ne devrait pas trop tarder puisque 144 syndicats n'avaient pas encore voté.

C'est surtout le réseau de distribution qui pourrait être perturbé à Loto-Québec

par Pierre MARTEL

Loto-Québec sera-t-elle affectée par le mouvement de débrayage du Front commun cette semaine? Personne ne semble avoir la réponse.

Du côté de la direction de la société, on assure la clientèle. Les tirages de vendredi, samedi et dimanche prochains auront lieu comme prévu. Loto-Québec explique que ses employés syndiqués ont voté contre un débrayage illégal la semaine dernière.



Cinquante pour cent de la distribution des billets de Loto-Québec est assurée par des représentants syndiqués.

Du côté syndical, le président des 500 employés syndiqués de Loto-Québec, M. Jean-Maurice Guay, confirme que les employés ont refusé jeudi dernier de donner un mandat de grève à leur bureau de direction syndical.

Cependant, d'ajouter M. Guay, il n'est pas exclu actuellement que des moyens de pressions soient entrepris comme il n'est pas exclu de retourner en assemblée générale pour tenter d'obtenir un mandat de grève.

"Dans les milieux syndicaux, tout le monde sait que Loto-Québec est un secteur très sensible aux moyens de

pressions, d'une part. Par ailleurs, l'organisme pourrait être affecté par des moyens beaucoup moins forts qu'une grève", d'expliquer M. Guay.

D'ailleurs, hier soir et aujourd'hui, les instances du syndicat des employés de Loto-Québec multiplient les rencontres afin d'évaluer la situation.

Perturbation

Dans l'hypothèse où les employés syndiqués décidaient de débrayer dans le cadre des actions du Front commun, les deux parties s'entendent pour dire que le réseau de distribution

de Loto-Québec serait le secteur le plus perturbé de la société d'Etat.

"Notre réseau de distribution serait perturbé en ce sens que 50 pour 100 des ventes sont réalisées par des représentants syndiqués (occupant surtout dans les régions de Montréal et de Québec). L'autre 50 pour 100 est fait par des grossistes à contrat", d'expliquer un porte-parole de Loto-Québec, M. Richard Camirand.

Quant aux tirages et au paiement des prix, ils ne seraient pas affectés par un débrayage hypothétique, de soutenir le porte-parole de la société d'Etat.

Etudiants prêts à une contre-manifestation

par Gilles PEPIN

LAUZON — S'il y a une manifestation du Front commun devant le parlement, samedi, une bonne partie des 3.200 étudiants du cégep de Lévis-Lauzon s'y rendront. Mais ce ne sera pas pour appuyer les professeurs qui veulent faire la grève; ce sera plutôt pour dire publiquement qu'ils n'ont pas à subir le contrecoup des décrets en étant privés d'enseignement.

L'association des étudiants de cet établissement d'enseignement col-

légal situé à Lauzon a été mandatée par l'assemblée générale pour s'assurer, auprès de la direction, que des locaux demeureront accessibles et que la sécurité et la propriété n'y seront pas affectées.

Ce groupe, selon ce qui a été révélé par le secrétaire général Daniel Pressé et la secrétaire adjointe Suzanne Roy, envisage même la possibilité de recourir aux tribunaux, s'il y a grève des enseignants, pour faire respecter le droit des étudiants à l'éducation.

L'Etat prié d'être ferme

MONTREAL (PC) — L'imminence d'une grève générale dans les secteurs public et parapublic inquiète vivement la Fédération de l'âge d'or du Québec qui adoptait récemment une résolution pour demander au gouvernement d'abolir le droit de grève dans ces secteurs et de le remplacer par un nouveau mécanisme obligatoire de négociations et d'arbitrage.

Par ailleurs, la FADOQ lance un

appel pressant aux travailleurs "aînés" du Front commun, âgés de 55 à 65 ans, pour qu'ils donnent l'exemple du civisme en refusant de participer à toute grève déclenchée illégalement par leurs instances syndicales.

La Fédération "prie instamment le gouvernement de rester ferme dans ses intentions de faire appliquer la loi dans toute sa rigueur en cas de grève illégale et généralisée.

La réunion du conseil national du PQ à Québec serait reportée

par Réjean LACOMBE

Même si les dirigeants du Parti québécois ont décidé de maintenir la décision de tenir leur conseil national à Québec les 29 et 30 janvier, il est plus que probable que cette importante rencontre soit annulée au cours des prochains jours.

Deux faits importants pourraient amener les dirigeants péquistes à agir avec une infinie précaution. D'abord, le déclenchement de la grève générale illimitée dans les secteurs public et parapublic et surtout la tenue à Québec, le 29 janvier, d'une manifestation des syndicats de ces secteurs, à deux pas du lieu de la rencontre péquiste, forceraient ainsi le Parti québécois à remettre à plus tard la tenue de ce conseil national.

Tout indique que les dirigeants péquistes attendent, avant de décider du report du conseil national, de mesurer l'allure que prendra le déclenchement de la grève dans les secteurs public et parapublic. On tentera aussi d'évaluer si la manifestation du

29 janvier pourrait perturber la tenue du conseil national.

Date optionnelle

L'attachée de presse du PQ, Mme Louise Sexton, a indiqué, hier, au SOLEIL que la décision de tenir le conseil national était maintenue. "Il se peut toutefois, ajoute-t-elle, que l'on ait à la révoquer."

Interrogé par la Presse canadienne, un porte-parole de l'hôtel où doit avoir lieu le conseil a fait savoir que le PQ avait réservé une date optionnelle autour de la mi-février.

La fermeté

Pendant ce temps, différentes associations péquistes ont entrepris d'évaluer l'action gouvernementale à la lumière du récent échec des pourparlers entre le gouvernement et des centrales syndicales et du déclenchement de la grève déjà an-

noncée par la CEQ et la FTQ.

C'est ainsi que l'Association du Parti québécois de Taschereau, représentée à l'Assemblée nationale par Richard Guay, a décidé de recommander aux autorités gouvernementales de ne pas tolérer "la désobéissance civile".

Dans un communiqué remis à la presse, hier, les membres du bureau de direction de cette association considèrent qu'une "grève générale illégale et illimitée ne peut être tolérée". Ils ont décidé, unanimement, que le gouvernement a le devoir d'éviter un affaiblissement de cet instrument collectif qu'est l'Etat québécois, "surtout, ajoutent-ils, de la part de celles et ceux qui sont à son emploi et qui plus que tous autres devraient être conscients des conséquences du geste qu'ils s'approprient à poser".

Grève odieuse et indécente

Tout en qualifiant le déclenchement de cette grève comme étant une "atteinte à l'autorité de l'Etat", les dirigeants péquistes de Taschereau estiment que dans le contexte économique actuel "où tant de personnes cherchent désespérément de l'emploi, cette grève revêt un caractère odieux et indécent".

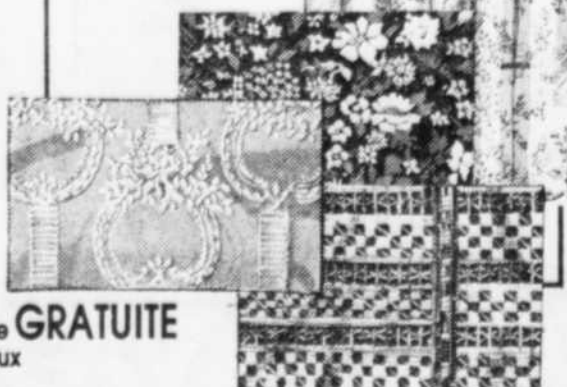
Ils invitent du même souffle le gouvernement à prendre toutes les mesures nécessaires pour informer le mieux possible la population et les syndicats des enjeux de la situation. Ils estiment même que le premier ministre René Lévesque doit envisager la possibilité de s'adresser à la nation par la voix de la télévision.

VENTE

24 janvier au 15 février

- VENITIENNES horizontales et verticales 25%
- DOUILLETES et COUVRE-LITS 25%
- EDREDONS EN DUVET 25%
- CHOIX DE PAPIERS PEINTS 15%
- TOILES DECORATIVES 15%

Choix de panneaux de DENTELLE EN SPECIAL



— Confection sur mesure GRATUITE pour tentures et rideaux

Imagine DÉCORATION INTÉRIEURE

2750, chemin Ste-Foy, Sainte-Foy
Plaza Laval (au sous-sol) 651-4561

SOLDE FIN DE MOIS

50% DE RABAIS

SAC PORTE-HABIT



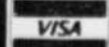
Sport, léger et solide, le porte-habit Trekker est en tissu nylon résistant et muni de garnitures en polyuréthane contrastant. Les sacs Trekker de Cooper, pour ceux qui recherchent le style et la qualité.

Sac à vêtements de luxe avec bandoulière détachable, poche à chemise à l'intérieur, compartiment principal à la grandeur, deux cintres.

Prix rég. 75,00\$

SPECIAL 37,50\$

LES MAROQUINS Inc.
PLACE LAURIER
651-5522



RENCONTRER

une personne avec les mêmes goûts

les mêmes affinités

AIMER-PARTAGER

N'est-ce pas là un idéal que chacun de nous cherche au fond de son cœur?

ENFIN!



"DONNER UN VISAGE A SES REVES"

QUEBEC: 529-3363

CHICOUTIMI: 696-1666

INSTITUT DE RECHERCHE HUMAINE

580, Grande-Allée, suite 230, Québec - 529-3363
1212, boul. Talbot, 2e étage, Chicoutimi - 696-1666

Ouvert: lun. - ven.: 12h à 20h, sam.: 10h à 15h.

Des étudiants blâment et l'Etat et les syndiqués

par J.-Claude RIVARD
Le gouvernement du Québec doit immédiatement suspendre l'application des lois 70 et 105 et convoquer une

commission de médiation "pour tenter d'éviter le pire".
Le Regroupement des associations d'étudiants d'université (RAEU) et

la Fédération des associations étudiantes collégiales du Québec (FAEQ) ont lancé, hier, ce cri d'alarme, au cours de conférences de pres-

se, à Québec et à Montréal.
"Si on ne fait rien, si on ne bouge pas, s'il y a grève généralisée, beaucoup de gens en souff-

riront, surtout au niveau des plus démunis", estiment les secrétaires généraux Jean Baillargeon, du RAEU, et François Houle, de la

FAEQ.
Alors que l'Association nationale des étudiants du Québec (ANEQ), qui dit représenter 80.000 jeunes

Québécois, a formellement garanti son appui au Front commun et s'est engagée à marcher sur le parlement de Québec, le 29 janvier, le

RAEU et la FAEQ ont refusé de prendre position en faveur d'une partie plutôt que de l'autre. Ayant consulté, en fin de semaine, des associations membres

(90.000 étudiants, uniquement au niveau secondaire), ils craignent que l'affrontement Etat-syndicats ne se fasse aux dépens des étudiants.

Le RAEU et la FAEQ tiennent à dénoncer la suffisance et l'arrogance d'un gouvernement à la fois juge (législateur) et partie (négociateur) provoquant les syndiqués et perdant toute forme de crédibilité avec ses lois 70 et 105.

Le milieu syndical se voit, par ailleurs, adresser le reproche d'être trop corporatiste, trop replié sur lui-même

alors que les chômeurs et les assistés sociaux, parvenus de la révolution tranquille, il est fait reproche de manquer de solidarité avec les plus démunis. On leur reproche, de même, de faire valoir des droits acquis au mépris des sans-droits.

S.O.S. solidarité
"La crise économique nous impose de mettre en commun nos énergies et nos ressources, de déployer une plus grande solidarité plutôt que d'adopter une attitude corporatiste inspirée du chacun pour soi", ont déclaré MM. Baillargeon et Houle.

Le RAEU et la FAEQ réclament la suspension des lois 105 et 70 avec la création immédiate d'une commission de médiation où seraient représentés employeurs, employés, usagers de services (dont les étudiants), spécialistes (économistes, sociologues, philosophes, etc.) étrangers au débat de l'heure, représentants des milieux socio-économiques, etc.

Afin de dénouer l'actuelle impasse, il faut mettre sur pied un fonds d'urgence et de solidarité communautaire alimenté par les contributions des travailleurs du secteur public et parapublic, de même que de cotisations émanant du secteur privé. Ce fonds spécial servirait à la relance de l'emploi, au bénéfice des plus jeunes, principalement.

A moyenne échéance, il faut mettre sur pied une commission d'étude indépendante sur l'é-

valuation des services gouvernementaux dans leur ensemble et leur réorganisation, si nécessaire, dans les secteurs public et parapublic.

Consommateurs de biens et usagers de services, les étudiants réclament, pour eux-mêmes, le droit de pouvoir dire leur mot dans le processus de la négociation ainsi que dans la définition de la qualité et de la quantité de services.

Le droit de grève
Le RAEU et la FAEQ qualifient d'arbitraire, d'inhumain et d'irresponsable l'exercice du droit de grève dans les hôpitaux et le transport en commun. Il faut le repenser en même temps qu'il faut repenser le processus de négociation dont il est indissociable, dans les secteurs public et parapublic.

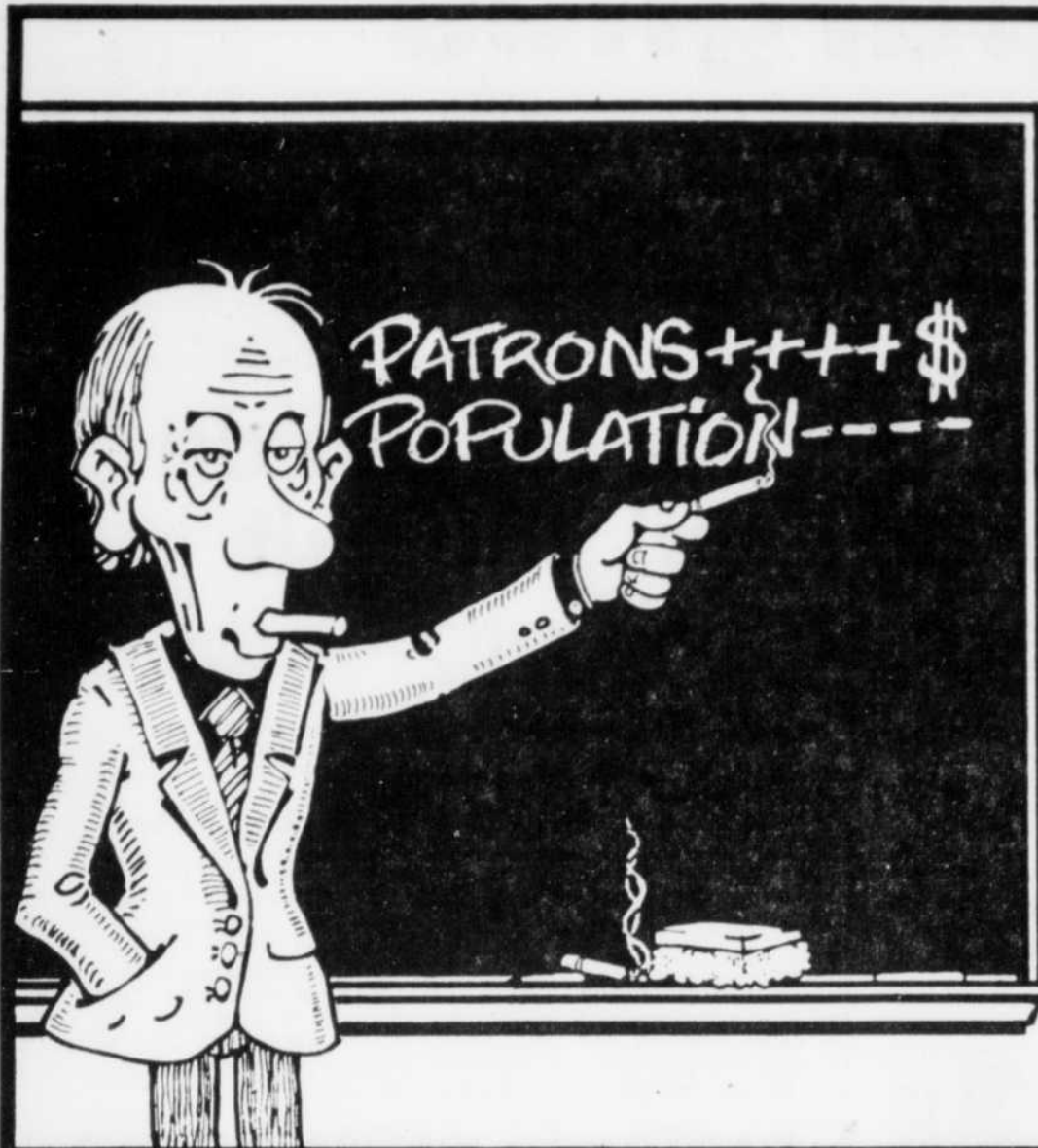
La grève est de nature à discréditer les syndiqués dans l'opinion publique, soutiennent-ils. Ils prennent, sous cet aspect, de la distance relativement aux prises de position de l'ANEQ.

Le RAEU et la FAEQ estiment qu'il faudra considérer comme essentiels les services suivants: aide financière, accès aux locaux d'associations étudiantes, résidences (avec respect des normes d'hygiène), alimentation pour les résidents.

L'ANEQ manifesterait
Un porte-parole de l'ANEQ a par ailleurs confirmé, hier, au cours d'une conversation téléphonique que la solidarité se raffermirait avec le Front commun et qu'il y aura manifestation à Québec, le 29 janvier. Les étudiants de l'UQAM, de l'UQAC, de l'université de Sherbrooke en font partie, de même que ceux du collège de Lévis.

"Les lois 70 et 105 sont un affront au public et une menace à la qualité de l'enseignement", affirme Edith Ouellet, secrétaire générale de l'ANEQ.

Rien n'est encore venu du SNEQ (Syndicat national étudiant du Québec) représenté à l'université de Trois-Rivières et au collège général de Limoilou. Sa sympathie irait, semble-t-il, du côté syndical.



BUDGET CHOIX BUDGÉTAIRES

- Dans les cégeps, 1 500 enseignantes et enseignants, principalement les femmes, vont perdre leur emploi.
- Pourtant, il y a une augmentation importante de la population étudiante.

Alors que d'autres choix s'offrent à lui, le gouvernement a pris parti :

POUR LES PATRONS, CONTRE LA POPULATION

Nous, nos choix n'ont pas changé. Nous voulons un pays sans chômage, ni décret.



FÉDÉRATION NATIONALE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DU QUÉBEC



FÉDÉRATION DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE CÉGEP (ICQ)

NOS PRIX!

On en parle encore parce que nos clients en parlent toujours



Monsieur Claude Doucet
2755, St-David
Beauport
"44 - moi, ça fait 2 jours que je viens ici, puis j'ai sauvé de gros sous."



Madame Jocelyne Viel
2995, Mallet
Beauport
"44 - à la caisse, ça été une surprise de voir que je devais emballer mes choses, mais là, finalement, je me suis amusée et je me suis dit: bien, si je réalise des économies, pourquoi que j'emballerais pas mes provisions?"



Monsieur Jean Laflamme et Madame Lucie Auger
2090, Royale
Beauport
"44 - dans les rayons d'épicerie, on voit des boîtes, mais moi, j'aime mieux voir des boîtes et payer moins cher que de voir tout ça bien étalé et payer plus cher."

Puisque, chez Super Carnaval, vous vous donnez la peine d'emballer votre marché et de fournir vos sacs, vous méritez bien une récompense. Elle se traduit par des prix plus bas sur tous les articles, tous les jours. Le fruit de votre travail:

jusqu'à 30% de moins à déboursier sur le total de votre marché

Choisis parmi nos bas prix de tous les jours

JUS DE POMMES Rougemont bte 48 oz .99	SOUPE AUX TOMATES Aylmer bte 10 oz .33	DETERSIF EN POUDRE Tide bte 6 litres 3.89	JUS ORANGES SURGELE Kent bte 12.5 oz .79	ESSUIE-TOUT White Swan 2 roul. .87
PAPIER HYGIENIQUE Plush 4 roul. .97	TOMATES de choix, Extra bte 28 oz .69	NOURRITURE POUR CHATS Purrr bte 6 oz 4/1.00	CREME GLACEE Frontenac cont. 2 litres 1.99	MARGARINE MOLLE MIRAGE 100% soya 2 lb 1.49
POMMES DE TERRE Québec ou N-B Canada no 1, 20 lb 50 lb 1.49 2.99	GROSSES BANANES IMPORTÉES kg lb .55 .25	BOEUF HACHE REGULIER kg lb 3.06 1.39	POULET FRAIS CAT. "A", 2-3 lb kg lb 1.92 .87	SAUCISSES FUMÉES MAPLE LODGE g lb 4.54 .88

Achat en vrac: plus grandes économies

BEURRE D'ARACHIDES crèmeux ou croquant kg lb 2.18 .99	FARINE TOUT USAGE kg lb .86 .39	FEVES BLANCHES pour fèves au lard kg lb .86 .39	RAISINS SULTANAS kg lb 2.40 1.09	CONFITURE AUX FRAISES ou aux framboises avec pectine kg lb 2.40 1.09
--	---	--	--	---

carrefour Beauport



SUPER CARNAVAL

...de l'économie à la grandeur, un choix à la hauteur

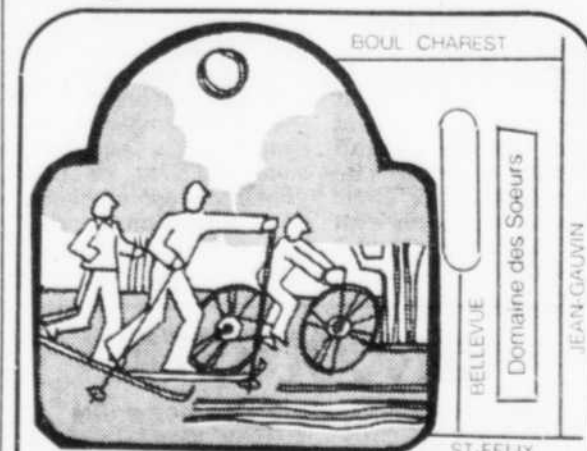
LE SEMINAIRE DE QUEBEC

Grâce aux nombreuses bourses (225) une institution accessible à tous

Demande des renseignements concernant ton admission au secondaire ou au collégial, soit en écrivant à:

1, rue de la Fabrique
C.P. 460
Québec G1R 4R7

soit en téléphonant à:
692-3981, poste 25



Le Domaine des Soeurs le vrai concept de vie à dix minutes du Centre-Ville

DES VOISINS A DECOUVRIR!

Une atmosphère chaleureuse et amicale le grand air et la nature, commodités à proximité sports... LE DOMAINE DES SOEURS, c'est tout ça et bien plus. Comparez! Aucun quartier à Québec ne vous offre autant d'avantages, à l'écart et pourtant si près de tout

Pour plus de détails, suivez les indications jusqu'à notre bureau au 4694, Promenade des Soeurs, Cap-Rouge. Ouvert tous les jours de 2 heures à 21 heures. Les samedi et dimanche de 13 heures à 17 heures. Composez le 692-3864. Terrains, maisons unifamiliales à compter de \$50.000. Maisons unifamiliales jumelées à compter de \$59.900 incluant terrain. Location de maisons à compter de \$570 par mois. Vente, location et location avec option d'achat

Le Domaine des Soeurs
CAP-ROUGE

Bisaillon accuse Lévesque de tous les maux

par Réjean LACOMBE

Le député indépendant de Sainte-Marie, M. Guy Bisaillon, a coupé les derniers liens qui le retenaient encore au Parti québécois en retournant aux dirigeants péquistes sa carte de membre du PQ.

Toutefois, M. Bisaillon n'est pas allé jusqu'à remettre sa démission à titre de député, comme le demandaient les dirigeants de l'association péquiste de sa circonscription.

Il y a près d'un an, celui que l'on a baptisé "l'enfant terrible du Parti québécois" a remis sa démission à titre de député péquiste tout en demeurant membre du Parti québécois.

Or, dans une lettre qu'il faisait parvenir, le 18 janvier, et qui a été rendue publique hier, aux dirigeants de l'association péquiste de Sainte-Marie, M. Bisaillon met en lumière la situation dans laquelle il s'est retrouvé depuis quelques mois.

Il fait état ainsi des critiques qu'un député peut adresser à son gouvernement. Il souligne aussi sa démission de l'aire parlementaire tout en se disant membre du parti.

"Mais, ajoute-t-il, qu'un député démissionnaire de l'aire parlementaire se disant toujours membre du parti

aille plus loin et invoque la nécessité de changer le gouvernement, le place automatiquement, selon moi, en rupture de ban, avec le parti."

Selon M. Bisaillon, c'est acceptable que des militants entre eux ou à l'intérieur des instances fassent l'analyse qu'il serait peut-être opportun de passer la main et de perdre le pouvoir, "il en est tout autrement lorsque cela est fait publiquement à l'Assemblée nationale même, donc en dehors des instances par un député membre du parti", d'ajouter M. Bisaillon.

Du même souffle, il revient à la charge en disant qu'il s'était permis d'identifier la cause première de tout ce que nous vivons actuellement: le premier ministre lui-même.

"Sans rechercher l'unanimité, écrit-il, je crois profondément à mes dernières prises de position. Je pense, en effet, qu'un autre gouvernement que celui du Parti québécois, même libéral, se serait mieux comporté dans ses rapports avec ses travailleurs."

Qui plus est, M. Bisaillon croit fermement que depuis le référendum, le gouvernement du PQ n'a rien apporté de positif au développement du Québec. "J'oserais même dire, précise-

t-il, que dans certains domaines cela a été tout le contraire. Je pense aussi profondément que le premier ministre et président du parti est le premier responsable de cette absence de dynamisme, de cette apathie même que nous remarquons et cela va aussi bien au niveau du gouvernement qu'au niveau du parti lui-même."

Or, à la lumière de ces constatations, M. Bisaillon estime que sa position s'éloigne beaucoup trop de celle des dirigeants de l'association péquiste de Sainte-Marie "pour qu'il

soit encore possible de cheminer ensemble".

Le député ne considère pas son action comme un vote de blâme à l'endroit des péquistes. "Je ne cherche pas d'ailleurs à convaincre, dit-il, je ne sollicite pas d'appui et je détesterais

que l'on tente de procéder ainsi vis-à-vis de moi. Nos routes se sont croisées, nous avons travaillé ensemble.

Pour ce qui est du futur, je continuerai à faire celui que je crois maintenant devoir être le mien et vous encourage à poursuivre le vôtre."

Le député ne considère pas son action comme un vote de blâme à l'endroit des péquistes. "Je ne cherche pas d'ailleurs à convaincre, dit-il, je ne sollicite pas d'appui et je détesterais que l'on tente de procéder ainsi vis-à-vis de moi. Nos routes se sont croisées, nous avons travaillé ensemble.

**convertissez
votre système de chauffage
au système MIXTE
ELECTRICITE & HUILE
sans frais
ou presque**

subventions

pour vous aider, lorsque éligible:

Le programme canadien de remplacement du pétrole du Gouvernement fédéral vous accorde jusqu'à

**\$800.00
\$650.00
\$1,450.00**

et l'Hydro-Québec

TOTAL que vous pouvez recevoir

Un programme incroyable qui défraie presque entièrement et dans bien des cas en totalité, les frais de conversion à l'électricité de votre système de chauffage.

Avec ce nouveau système MIXTE vous économiserez en plus jusqu'à 30% sur votre coût de chauffage et ce durant des années.

Une aide que vous ne pouvez refuser d'autant plus qu'un jour ou l'autre vous penserez à adopter ce système MIXTE.

Imaginez, peut-il y avoir une raison pour que vous ne profitiez pas de l'occasion.

flamidor

fournit gratuitement, sur demande, une évaluation: 681-7211.

PROFITEZ AU MAXIMUM DES SUBVENTIONS AVEC FLAMIDOR et assurez vous d'un travail bien fait pour l'efficacité maximale des appareils.

FLAMIDOR ne confie pas l'exécution en sous-trait, mais réalise tout avec ses propres spécialistes.

Consommons mieux l'énergie d'ici.

flamidor inc. 681-7211

c'est l'avenir à l'électricité.

625, boul. Pierre-Bertrand, Québec, Qc. G1M 2E4

VENTE D'ENTREPOT
6 jours seulement
Technics
le son qui survit

SL-D20
TOURNE-DISQUE

- entraînement direct
- semi-automatique
- bras droit à faible masse

SA-225
RECEPTEUR AM/FM
STEREO (similaire à la photo)

- 14 pré-réglages des stations
- affichage numérique
- puissance de 30 watts RMS par canal
- D.H.T. 0.04%

au plus bas PRIX GARANTI
699.

Technics
le son qui survit

EN OPTION

MAGNETOPHONE A CASSETTE RS-M205

- Dolby
- Sélecteur de rubans métal/Cr02 / régulier
- Réponse de fréquence: 20 Hz à 17KHz (avec ruban métal)
- Bouton unique pour l'enregistrement

au plus bas PRIX GARANTI
197.

LEVIS
8-TRANS-CANADA OUEST
833-6261

SAINT-NICOLAS
CENTRE NORMANDIE
831-1164

QUÉBEC
11 SAINT-CYRILLE OUEST
522-5625

SI VOUS AVEZ BESOIN DE LUNETTES APPOORTÉ VOTRE ORDONNANCE ET BÉNÉFICIEZ DE

50% DE RABAIS
SUR L'ACHAT DE VOTRE MONTURE

TOUTES NOS MONTURES SONT RÉDUITES DE 50%.

SERVICE ET EXECUTION DE QUALITÉ INDISCUTABLE. GARANTIE INCONDITIONNELLE DE SATISFACTION.

Cette offre est valable à l'achat de lunettes complètes, montures et lentilles comprises, et se termine le 28 février 1983.

Yves R. Girard
Opticien d'ordonnances

1307, chemin Sainte-Foy
face à l'église Saint-Sacrement

681-3578

GRANDE VENTE "La chute des prix"

Roxton
Des meubles qui ont de l'allure

Le patrimoine canadien se retrouve depuis 1890 dans les meubles Roxton en bois d'érable massif. Chaque pièce finie à la main témoigne d'une qualité de fabrication traditionnelle. La collection Héritage de Roxton comprend plus de 300 pièces de mobilier, lampes et accessoires.

PRIX SPECIAL SUR PLACE

Tél.: 667-7851

Map. Boily INC.
meubles

4175, boul. Ste-Anne

NOTRE FORCE

- Mise de côté acceptée jusqu'au 1er janvier 1984
- Service après vente prompt et courtois
- Nous livrons et plaçons la marchandise à votre convenance
- Service d'ébénisterie spécialisée
- Nouveau département d'électronique: téléviseurs, systèmes stéréo
- Membre **prestige**

A 1/2 MILLE DES CHUTES MONTMORENCY

QUÉBEC ET BANLIEUE/RIVE-SUD

Les 34 cols blancs de Lévis en lock-out

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — Les 34 cols blancs de la ville de Lévis sont en lock-out depuis minuit et une minute, ce matin. Ces membres du Syndicat canadien de la fonction publique ont dressé, dès ce matin, les lignes de piquetage devant l'hôtel de ville et le centre culturel.

A la suite de négociations qui se poursuivaient depuis plusieurs mois, ces employés de bureau ont tenu une assemblée syndicale, hier après-midi, au cours de laquelle ils ont unanimement rejeté l'offre que l'employeur avait qualifiée de "finale", la veille.

Lors d'une séance spéciale du conseil municipal, hier soir, le maire Vincent Chagnon a déclaré que la décision patronale n'a pas été prise de gaieté de coeur. "La ville de Lévis traite tous ses employés équitablement; dans la conjoncture économique actuelle, elle a offert tout ce qui lui était possible."

Charlesbourg: les employés se prononcent pour la grève

par Marcel COLLARD

Les employés municipaux de Charlesbourg ont voté dans une proportion de 88 pour 100 en faveur de la grève au moment jugé le plus opportun, hier soir, imitant ainsi leurs collègues de la ville de Québec.

Selon M. André Pouliot, du Syndicat canadien de la fonction publique, deux ou trois séances de négociation ont déjà eu lieu et une autre a été convoquée pour demain avec les représentants de la municipalité.

Selon M. Pouliot, le SCFP veut négocier à partir de ses clauses types, déjà intégrées en bonne partie aux conventions collectives des employés municipaux de Beauport, Québec et Sainte-Foy, relativement à la sécurité d'emploi, à l'ancienneté, d'emploi, à l'évaluation des tâches et les contrats à forfait.

Au chapitre des salaires, M. Pouliot relate que les municipalités de banlieue veulent s'en tenir à ceux qui seront négociés à Québec, où le maire Jean Pelletier affirme s'en tenir à la politique salariale des gouvernements. Les employés municipaux de Charlesbourg réclament une hausse de 9 pour 100 en 1983, soit la même qui fut consentie à Sainte-Foy, lors des négociations en 1981.

Réunis hier soir à l'école Pie-XII, environ 110 des 150 employés municipaux ont autorisé leurs représentants à recourir à la grève au moment jugé le plus propice.

Cependant, dans un décret du 15 décembre 1982, le gouvernement du Québec ordonne aux corporations municipales et aux associations de salariés de soumettre au préalable le programme des services essentiels, étant donné qu'une grève pouvait avoir pour effet de mettre en danger la santé ou la sécurité publiques.

Entente à la Caisse pop de Saint-Pascal

La situation de lock-out qui se prolongeait à la Caisse populaire Saint-Pascal-de-Maizerets, à Québec, depuis le 21 décembre, a pris fin hier, le directeur Claude Breton annonçant qu'une entente était intervenue et qu'une convention collective d'une durée de deux ans avait été paraphée.

Les 24 employés syndiqués de cet établissement bancaire, dont 18 à temps plein et 6 à temps partiel, avaient obtenu leur accréditation (CSN) en 1979.

La mésentente entre parties patronale et syndicale portait sur la disparition, voulue par l'employeur, des échelons d'ancienneté dans l'attribution des salaires; la modification des horaires sans consultation préalable des syndiqués, le refus de l'employeur d'accorder un montant de \$500 à l'employée en congé de maternité pour couvrir ses deux premières semaines de congé non payées par l'assurance-chômage.

Les 24 syndiqués réclamaient en outre des hausses salariales de 12 pour 100 pour chacune des deux prochaines années, en plus d'une indexation au coût de la vie sous forme de montant forfaitaire.

A la suite de ce règlement, la direction et les employés de la Caisse de Saint-Pascal-de-Maizerets accueilleront à nouveau les sociétaires à compter de 9h30 demain à la réouverture.

Revitalisation du vieux Lévis

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — La revitalisation du vieux centre-ville de Lévis sera le thème d'une assemblée d'information prévue pour demain soir (le 26), au local de la Légion canadienne, 17, rue Wolfe, à compter de 19h30.

L'Association touristique de la pointe Lévy, qui a amorcé une étude sur le sujet, a convoqué plus spécialement les intervenants commerciaux, dans le but de les sensibiliser au besoin de s'engager et d'afficher un dynamisme créateur d'une vie économique attrayante.

M. Jean-Pierre Chenard, responsable de l'équipe de travail, a précisé aussi que cet effort est nécessaire pour une amélioration de la qualité de vie des citoyens habitant le centre-ville de même que pour la préparation à l'accueil des touristes, attendus très nombreux en 1984.

Les conférenciers qui prendront la parole à l'assemblée de demain soir seront: M. Daniel Belgue, du ministère des Affaires municipales, qui parlera de la Société d'initiatives et de développement des artères commerciales; M. Jean-Pierre Blackburn, invité à raconter des expériences vécues dans d'autres centre-ville du Québec; M. Jacques Lemieux, de l'Association touristique de la pointe Lévy, intéressé, pour l'instant, aux préparatifs des fêtes de 1984.

Le principal point en litige concerne en effet les salaires, en plus de se rapporter à la sécurité d'emploi, aux congés et à la classification. La ville, a précisé le maire, a offert 13 pour 100 rétroactivement au 1er mai 1982, 6 pour 100 au 1er janvier 1983 et 5 pour 100 pour les quatre premiers mois de 1984.

Le président du syndicat, M. André Thibault, conteste cependant ces chiffres. Selon les calculs du syndicat, l'augmentation offerte équivaut à 13 pour 100, pour 1982, et à 1.6 pour 100 en 1983.

Ils étaient environ 25 membres du syndicat à assister à la séance municipale d'hier soir. Mais le maire Chagnon n'a pas pris le risque de l'amorce d'une polémique.

Tout ce que le président André Thibault a pu dire publiquement, hier soir, c'est que l'assemblée syndicale n'a pas donné de mandat de grève, en rejetant l'offre patronale; elle a simplement mandaté le comité de négociation de faire les démarches pour continuer la négociation.

Le maire Chagnon, par l'intermédiaire des médias d'information, demande à la population lévisienne d'être compréhensive. "Nous venons de rencontrer les directeurs de services et le nécessaire sera fait pour que les services soient maintenus le mieux possible. Mais il faudra la collaboration de la population."



Automobiliste indemne

Difficile à croire, mais le conducteur de cette auto s'en est tiré avec une simple bosse à la tête, avant-hier soir. Les policiers de Sainte-Foy qui sont accourus avec tout leur équipement pour le secourir n'en croyaient pas leurs yeux. Circulant sur le boulevard Charest ouest, l'auto a quitté la

route près de la sortie Legendre. Elle aurait volé sur quelque 30 mètres avant de capoter sur les glaces de la rivière Cap-Rouge et s'immobiliser ainsi sur le côté opposé du cours d'eau. Le véhicule est une perte totale.

Le Soleil, Clément Thibault

Kmart
LA PLACE OÙ L'ON ÉPARGNE

En vente jusqu'au samedi 29 janvier 1983.
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

BON ACHAT
UNION CARBIDE
ROULEAU 30 m
GLAD WRAP
Feuille de plastique gardant la fraîcheur des aliments. 30 cm x 30 m.
68¢ Ch

BON ACHAT
DISQUES ET CASSETTES
Disques: The Magic Touch of the Platters, Rock Requests, Rock Express, Country Feelings, Hot Rod Rock, Buck Owens-Country et bien d'autres encore!
Cassettes: Vintage Rock and Roll, Dionne Warwick, Hot Rock, Ronnie Milsap 'Country Ways', Rock Revival, The Beach Boys et bien plus.
3.97 Ch
AU CHOIX

50% de RABAIS
Papier peint
PRÉENCOLLÉ ET ENDUIT VINYLE
Papier peint K mart facilement détachable. Un rouleau recouvre environ 4.5 mètres carrés. En vente dans des coloris et motifs variés.
4.98 Rouleau
* Courant 9.97
NON DISPONIBLE DANS TOUS LES MAGASINS

Magasinez

BON ACHAT
DÉTERSIF TIDE 12 L
Boîte économique de 12 litres à un super petit prix K mart!
7.88 Ch
LIMITE DE 2 PAR CLIENT
QUANTITÉ MINIMUM PAR MAGASIN: 300

BON ACHAT
DENTIFRICE COLGATE
Combat la carie dentaire! Tube de 100 mL. Ordinaire, menthe ou gel.
88¢ Ch
LIMITE DE 3 PAR CLIENT
QUANTITÉ MINIMUM PAR MAGASIN: 144

BON ACHAT
MOUCHOIRS SCOTTIES
Lot de 200 mouchoirs Scotties. Coloris variés. Blanc, sable, soleil ou menthe.
78¢ Lot
LIMITE DE 3 PAR CLIENT
QUANTITÉ MINIMUM PAR MAGASIN: 300

Wabasso
DRAPS EN COTON/POLYESTER SANS REPASSAGE
Comprend: drap plat, drap housse et deux taies (une seule pour lit simple). 50% coton/50% polyester. Choix de coloris et motifs.
12.99 **22.88** **29.86** Ens

RABAIS \$3.11
SERVIETTES EN ÉPONGE
Éponge de coton jacquard. Modèles de la série "Roses" à motif floral. Choix de 4 coloris. 86 x 162 cm environ.
8.88 Ch
* A.S. 11.99

RABAIS 98¢
CHOIX DE TAPIS
FORMAT 46 x 69 cm
* Courant 1.99 **2/3.00**

JOLIE LAMPE À SUSPENSION
Abat-jour de tissu. Coloris et motifs variés.
20.99 Ch

RINCE-BOUCHE LAVORIS 750 mL
Rafraîchit l'haleine. Format de 750 mL.
2.47 Ch

NOURRITURE POUR CHIEN
Nourriture Derby en boîte de 23 1/2 oz.
59¢ Ch

ALBUM PHOTOS DE 40 PAGES
Album de photo-graphie à pages magnétiques.
2.99 Ch

BRIQUET NON RECHARGEABLE
Briquet muni d'une flamme réglable. Coloris variés.
2/88¢

SOINS DU CHEVEU PAR WELLA BALSAM
A Shampoing Balsam pour cheveux secs, normaux, gras.
B Revitalisant. Formule ordinaire ou extra volume.
2.77 **2.17** 100 mL

TRAITEMENT D'ESSENCE
Traitement d'essence S.T.P. 250 mL.
1.17 Ch

Kmart
Satisfaction assurée ou argent remboursé!

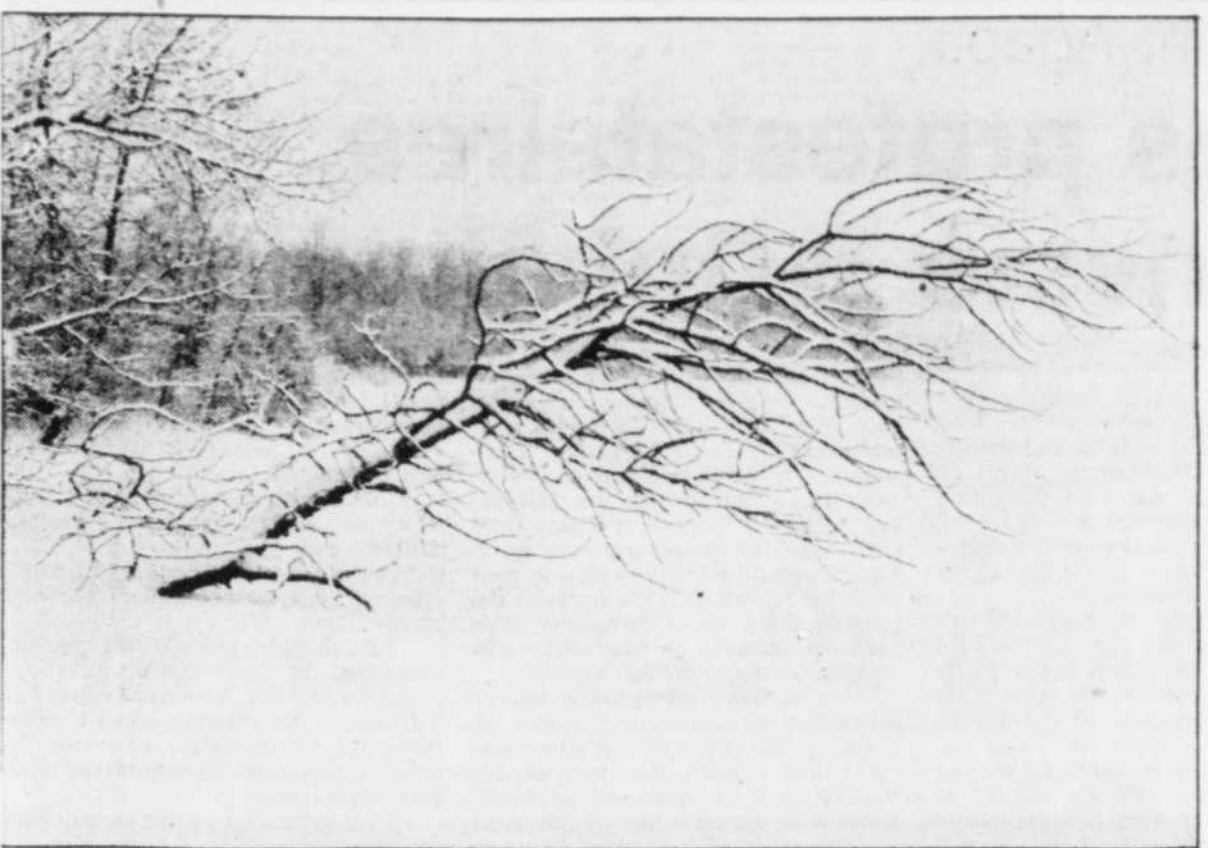
• PLACE FLEUR DE LYS
550, BOUL. HAMEL • QUÉBEC
• OUVERT • Lundi à mercredi:
9h à 17h30. Jeudi et vendredi:
9h à 21h. • Sam: 8h30 à 17h.

• PLACE QUATRE-BOURGEOIS
999, RUE DE BOURGOGNE,
STE-FOY, QUÉBEC • OUVERT • Lundi
à mercredi: 9h à 18h. Jeudi et vendredi:
9h à 21h. • Sam: 8h30 à 17h.

REGLER CONCERNANT LES SOLDES
Les clients qui ont des soldes à régler doivent les régler avant le 29 janvier 1983. Les clients qui ont des soldes à régler doivent les régler avant le 29 janvier 1983. Les clients qui ont des soldes à régler doivent les régler avant le 29 janvier 1983.

* Indique Prix courant K mart ** Indique Prix après soldes K mart

QUÉBEC ET BANLIEUE/RIVE-SUD



Les riverains du lac Saint-Charles déplorent que les variations constantes du niveau de l'eau provoquent des dégâts un peu partout et que plusieurs arbres soient arrachés. La ville de Québec possède, sur 80 pour 100 des terrains bordant le lac, une "servitude d'inondation".

Riverains mécontents au lac Saint-Charles

De nouveau une alerte à l'inondation, aux Saules

par Michel TRUCHON

Nouvelle alerte à l'inondation, hier après-midi, dans un secteur du quartier Les Saules à Québec, la Saint-Charles ayant à nouveau fait des siennes, son niveau montant de plus de six pouces en moins d'une demi-heure.

Les riverains, une autre fois prévenus par les policiers de se tenir prêts à évacuer les lieux dès que les sirènes se feraient entendre, en auront encore été quittes pour une bonne dose de mauvais sang.

C'est vers 15h qu'Environnement Québec a averti la police de dépêcher des agents sur les lieux afin de mettre

le processus d'alerte en branle. A la suite d'une mini-débâcle à la hauteur de Loretteville, les glaces avaient en effet commencé à s'empiler devant le pont du boulevard de la Capitale.

Moins d'une heure après, le niveau s'était stabilisé et recommençait à descendre. Vers 16h45, il était revenu à la normale. La police a toutefois laissé des agents en surveillance toute la soirée et toute la nuit, par mesure de précaution.

Les observateurs trouvaient étrange que l'eau ait baissé aussi rapidement, ce qui pourrait laisser croire qu'un

autre embâcle se serait formé en amont. Il a cependant été impossible de le déceler.

Cette situation d'alerte quasi perpétuelle tient les autorités sur les dents. Chaque matin, des représentants de la ville et d'Environnement Québec se réunissent pour étudier la situation et faire le point.

Pour alléger le débit de la rivière, la ville utilise à fond, depuis plusieurs semaines, son usine de traitement d'eau. C'est ainsi qu'environ 50 millions de gallons sont pompés chaque jour, la demande normale étant d'environ 32 millions de gallons. Le surplus est

envoyé dans la conduite de 18 pouces du Bureau d'assainissement des eaux du Québec métropolitain, pour ensuite être réparti dans le réseau.

Depuis la désastreuse inondation du printemps 1981, les citoyens du secteur affecté par les inondations, en bordure du boulevard Père-Lelièvre, réclament à cor et à cri la construction d'un barrage pour retenir les glaces à la hauteur du boulevard de la Capitale.

Les plans de cet ouvrage, qui coûterait plus de \$700,000, seraient prêts. Ce qui en empêche la réalisation, c'est une querelle relative à la répartition des subventions fédérale et provinciale.

Des représentants des ministères québécois et fédéral de l'Environnement devaient d'ailleurs se rencontrer aujourd'hui pour discuter des quelque \$315,000 manquants et établir les responsabilités.

Mécontentement au lac Saint-Charles

Si les riverains de la portion de rivière dans les quartiers Les Saules et Duberger sont insatisfaits et impatients, un autre groupe de propriétaires commencent eux aussi à manifester leur mécontentement.

Il s'agit de ceux qui sont installés en bordure du lac Saint-Charles, qui en ont assez de voir leur propriété ravagée par les différences de niveau provoquées par l'ouverture des vannes au barrage du côté sud du lac.

Selon le président de l'Association des propriétaires de Lac-Saint-Charles, M. André Ga-

gnon, il est absurde qu'à la suite des directives émises par Environnement Québec pour la protection des rives, les propriétaires ne soient pas en mesure de faire les travaux nécessaires pour protéger leur terrain.

M. Gagnon trouve inadmissible que les zones de 15 ou 30 mètres, selon le cas, décrétées par ce ministère, soient aussi sévèrement réglementées.

"C'en est rendu à un point où tu ne peux plus rien faire, sinon regarder ton terrain se faire miner petit à petit", dit M. Gagnon.

Son association a l'intention de contester un amendement au règlement municipal exigeant un permis pour tout ouvrage de soutènement en bordure du lac. Selon ce nouveau règlement, la demande de permis devrait être conforme aux normes de l'Environnement, ce qui selon M. Gagnon équivaut à interdire toute mesure préventive.

L'association, qui regroupe présentement plus de 85 propriétaires, a également l'intention d'intenter un recours collectif relativement aux dégâts causés aux propriétés par le mouvement des glaces entraîné par les différences de niveau d'eau. Plusieurs arbres ont été arrachés et des terrains touchés. Les riverains appréhendent aussi d'importants dégâts, au printemps, aux quais fixes installés à plusieurs endroits.

Les protestataires, qui n'ont aucune solution pratique à suggérer pour le moment, sont néanmoins d'avis qu'il devrait être possible de maintenir un niveau constant dans le lac.

LA VIE COMMUNAUTAIRE

par Tom Fréchette

647-3361 du lundi au jeudi entre 13h et 15h

Arthritiques

L'Association des arthritiques de Québec tiendra une soirée d'étude sur l'orthopédie et la rhumatologie, ce soir à 19h30, au centre François-Charon (salle A-104). Pour renseignements, composez 623-9675.

Camps d'été

Le Centre de plein air Saint-Sacrement poursuit cette année sa formule de camps d'été pour les jeunes. Trois périodes de camps sont offertes pour cet été: du 25 juin au 15 juillet pour les garçons de 9 à 12 ans et les filles de 9 à 14 ans, du 17 au 30 juillet pour les garçons et filles de 7 à 10 ans et du 31 juillet au 20 août pour les garçons de 9 à 12 ans et les filles de 9 à 14 ans. Pour détails, composez 681-7809. Les inscriptions commencent aujourd'hui et elles peuvent être prises du mardi au vendredi, de 10h à 12h et de 14h à 17h.

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE QUÉBEC INC.
500, av. Béchard
Vanier (Québec)
G1M 2E9
Tél.: (418) 681-3501

• Un groupe de bénévoles et d'étudiants travaillent activement au petit séminaire de Québec à la préparation d'une opérette. On apprécierait les services de couturières bénévoles pour l'ajustement de costumes de théâtre ainsi que ceux d'esthéticiennes.

• Divertissement et art chez vous, un organisme bénévole voué au divertissement et au partage, est à la recherche d'une personne pour coordonner les activités des artistes, effectuer des appels en vue d'organiser des spectacles. Etant donné que ce travail requiert beaucoup de temps, quelques bénévoles pourraient se le partager.

• Les bénévoles des Arrière-pays, un organisme de Notre-Dame-des-Laurentides, demandent des bénévoles pour effectuer des visites d'amitié aux malades et personnes âgées à domicile.

• Le Centre de parrainage civique de Québec a besoin de bénévoles pour faire du parrainage. Les bénéficiaires seront d'anciens patients en psychiatrie.

• Le comité des bénévoles du centre François-Charon réclame les services de bénévoles pour assister des handicapés à la piscine. On apprécierait en outre les services d'une personne devant agir comme réceptionniste au secrétariat.

• L'Association québécoise des personnes retraitées est à la recherche d'une personne bénévole afin de monter une bibliothèque. Il n'est pas nécessaire d'être bibliothécaire, bien que ce serait l'idéal, mais on apprécierait que les personnes intéressées aient un minimum d'expérience dans le classement de livres.

• Le Service amical basse ville a besoin d'une personne bénévole pour effectuer du travail de secrétariat. La personne recrutée devra faire de la dactylographie, du classement et de la correspondance. Pour détails, composez 681-3501 aux heures ouvrables.

Le centre Mgr-Marcoux, au 1885, rue de la Canardière, offre des cours de yoga. Des sessions de 12 semaines commenceront ce soir à 19h pour les débutants et à 20h30 pour les candidats avancés. Pour renseignements, composez 661-7766.

Kmart

En vente jusqu'au samedi 29 janvier 1983.
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

BON ACHAT
JEANS DE MARQUE OU AVEC CEINTURE
Jeans de marque en denim coton. Modèle à ceinture en 50% polyester/50% coton. 28-38.
16⁸⁸ Ch

BON ACHAT
DEUX FLACONS OIL OF OLAY
Lot comprenant: lotion de beauté de 100 mL plus flacon de poche 25 mL.
4⁹⁹ Lot

BON ACHAT
ARACHIDES PLANTERS
Arachides blanches en sachet de 750 g. Un délicieux régal!
2⁷⁸ Ch

BON ACHAT
RABAIS \$2⁰⁰
PAS DE COUPONS DE REMISE
SACS À MAIN EN VINYLE
Modèles à une ou plusieurs sections. Choix de coloris, et styles variés.
** A.S. 7.94
5⁹⁴ Ch

RABAIS \$3⁰⁰
CHEMISIERS À MANCHES COURTES
Trois styles de modèles à carreaux. Réalisés en 65% polyester/35% coton. Choix de coloris: P, M, G.
** A.S. 10.99
7⁹⁹ Ch

RABAIS \$2⁰⁰
CHEMISES DE NUIT FÉMININES
Choix de styles en 80% acétate/20% nylon gratté. Coloris variés. P à G.
** A.S. 6.97
4⁹⁷ Ch
PAS DE COUPONS DE REMISE

RABAIS \$5⁰⁰
PANTALONS DE COTON POUR FILLES
Confortables modèles à 2 poches de côté. Coloris variés. Tailles 8 à 16.
** A.S. 16.99
11⁹⁹ Ch

RABAIS \$5⁰⁰
JEANS EN DENIM BLEU POUR FILLES
Modèles en coton bleu. Munis de rayures. Tailles filles 8 à 16.
** A.S. 19.86
14⁸⁶ Ch

RABAIS 90¢
CHAUSSETTES 'POLAR PAW'
Modèles très solides avec élastique. Choix de coloris variés.
* Courant 3.27
2³⁷ Paire

ARTICLES DE PLASTIQUE
Choix de seaux, cuvettes, corbeilles à papiers etc...
1⁸⁶ Ch
AU CHOIX

SUPREME
A. CASSEROLE 3.4 L À COUVERCLE **5⁸⁸ Ch**
B. BOUILLIÈRE 2.5 L DE QUALITÉ **6⁹³ Ch**
C. BAIN-MARIE 1.14 L EN ALUMINIUM **6⁹³ Ch**
D. CASSEROLE 2.6 L À COUVERCLE **4⁹⁷ Ch**

FEUILLE D'ALUMINIUM
Feuille d'aluminium K mart Format 12 po x 25 pi. Conserve la fraîcheur.
1⁴⁷ Ch

LOT D'AMPOULES
Lot de 6 ampoules K mart de 60 ou 100 watts. Épargnez maintenant.
1⁷⁷ Lot

DE PILES ENERGIZER
Lot de piles à longue durée. 2 piles 'AA', 'C', 'D' ou 1 pile 9 v.
2²² Lot

SÉLECTION DE BISCUITS
Biscuits au gruau d'avoine, au beurre, brisures de chocolat ou assortiment.
88¢ Pqt

LOT DE QUATRE SAVONS DIAL
Savons déodorant Dial de coloris doré ou bleu ciel. Pain de 95 g.
1²⁸ Lot

FILE 'ELITE' 425 g
Olefine Phenspun® 4 brins. Choix de coloris. Lavable en machine.
2⁷⁷ Ch

40% de RABAIS sur nos BOTTES D'HIVER

Épargnez jusqu'à 40% sur les modèles et styles de bottes pour les petits et grands. Sélection de coloris, pointures. Profitez de cette aubaine à un prix K mart!

CHAUSSES DE SPORT
Choix de chaussures aux styles et coloris variés. Tout-petits 1 à 8 enfants 9 à 13.
AU CHOIX 3⁰⁰ Paire

LES RÉGIONS

Amiante: 2 mines fermeront 6 mois

par Fortunat MARCOUX
(du bureau du Soleil)

THETFORD-MINES — Toutes deux des filiales de la Société nationale de l'amiante, les compagnies minières Société Asbestos Ltée et Bell Ltée qui exploitent quatre mines d'amiante dans la région de Thetford-Mines, ne seront en activité que pendant six mois en 1983, à cause de la mévente de la fibre.

Déjà en congé forcé depuis le 6 décembre dernier pour une période de six semaines, les 1.100 mineurs (CSN) de la Société Asbestos ont été informés, hier, que l'arrêt de production qui devait prendre fin le 31 janvier, sera prolongé de quatre autres semaines, soit jusqu'au 28 février.

En 1982, ce producteur avait fermé ses usines pendant 22 semaines, licencié 372 employés et offert une préretraite alléchante à 215 autres. L'année précédente, les travailleurs de cette compagnie

avaient été en chômage pendant des périodes variant entre 15 et 20 semaines. Pour 1983, l'entreprise prévoyait des arrêts d'une dizaine de semaines de production. Elle vient de réviser fortement à la hausse ces prévisions puisqu'elle s'attend à fermer ses installations pendant six mois.

Chez Bell, les dirigeants des métaux ont été prévenus par l'employeur de s'attendre à des arrêts de production totalisant six mois en 1983. Actuellement, les 300 employés sont en chômage depuis le 15 octobre dernier. Ils retourneront au travail le 21 février. En 1982, ce producteur avait fermé ses installations durant 24 semaines et congédié 200 ouvriers dont une cinquantaine étaient à l'emploi d'entrepreneurs, à la suite de l'interruption des travaux de développement souterrain. Une trentaine d'autres employés avaient accepté une retraite anticipée.

Emplois d'Hydro à Saint-Agapit

Appuyant les protestataires, Biron les renvoie à Duhaime

par Gilles PEPIN

Un premier coup

SAINT-AGAPIT — Le comité pour le maintien des emplois d'Hydro-Québec à Saint-Agapit doit discuter, demain, avec le ministre québécois de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Duhaime.

Le comité, qui est composé de représentants de tous les organismes oeuvrant à Saint-Agapit, s'oppose à ce que soit centralisé à Lévis tout le service à la clientèle d'Hydro sur la rive sud du fleuve. Treize des 52 employés d'Hydro à Saint-Agapit doivent être déplacés vers Lévis d'ici le 27 mars.

Mis sur pied depuis à peine un peu plus d'une semaine, le comité a préparé une stratégie susceptible de faire progresser le dossier rapidement. Car trois des 13 employés concernés sont déjà rendus à Lévis et l'on craint une fermeture éventuelle du bureau local d'Hydro dans Lotbinière.

L'un des "grands coups" prévus par le comité fut porté après-midi, au bureau du député de la circonscription de Lotbinière, M. Rodrigue Biron. Le comité, appuyé par une délégation d'environ 300 citoyens, a obligé quelques employés du bureau d'Hydro à Saint-Agapit à faire partie du voyage chez le député-ministre.

Pendant que la délégation attendait dehors, des représentants du comité sont entrés dans le bureau de M. Biron en exigeant de celui-ci un engagement favorable. M. Biron a déclaré qu'il ne pouvait pas régler lui-même le dossier et, avant d'aller s'adresser aux gens dehors, il a fait le nécessaire pour que trois ou quatre représentants du comité aillent discuter directement avec le ministre responsable, M. Yves Duhaime.

M. Rodrigue Biron a dit souhaiter que la société Hydro-Québec main-

tienne le même nombre d'emplois à sa station de Saint-Agapit. Toutefois, si certains emplois administratifs doivent être centralisés à Lévis pour améliorer le service au plan technique, il y aurait peut-être lieu d'obtenir une compensation par la création d'autres emplois d'Hydro dans cette localité. En posant cette question, le député-ministre a dit aux gens de Saint-Agapit qu'il les appuyait depuis le début de la démarche, mais qu'il avait préféré ne pas le crier afin de ne pas susciter de faux espoirs.

En laissant maintenant la réponse au ministre responsable d'Hydro, M. Biron voit au moins un bon point dans cette mobilisation des citoyens de Saint-Agapit: ces gens ont démontré qu'ils sont capables de se serrer les coudes pour la création et le maintien des emplois, ce qui devrait attirer l'attention d'investisseurs éventuels.

La conjonction

La mobilisation des citoyens de Saint-Agapit est particulièrement en-

gagée depuis le 18 janvier, date d'une manifestation survenue devant le bureau local d'Hydro, deux jours après la démission du maire René Croteau. Pas moins de 500 personnes avaient pris part à la manifestation.

M. Croteau s'est retiré de la scène municipale pour ne pas être en conflit d'intérêt avec son employeur, Hydro-Québec; il est lui-même l'un des trois employés qui ont récemment été déplacés à Lévis.

Le secrétaire-trésorier du conseil municipal, M. Denis Pelletier, a informé LE SOLEIL, hier, que la date du 6 février a été retenue pour la présentation des candidats au poste de maire. La mise en candidature se fera entre midi et 14h.

Le dossier d'Hydro est alourdi par d'autres aspects de la conjonction économique à Saint-Agapit. Les gens de cette localité ont assisté impuissants à la fermeture de deux entreprises depuis l'automne dernier. Ils ne veulent risquer aucun compromis quant aux emplois que la société Hydro-Québec a déjà établis chez eux.

Merci

Lorsque vous visitez Ottawa, séjournez au charmant Hôtel Plaza de la Chaudière, situé près des chutes de la Chaudière avec vue impressionnante de la colline du Parlement et d'Ottawa. Vous y trouverez des chambres superbes, un restaurant exquis, des jardins luxuriants et une piscine couverte. Et en guise de reconnaissance à tous nos amis et invités, nous

55\$

Hôtel Plaza
Chaudière

2 rue Montcalm, Hull, Québec (819) 778-3880

Un tarif spécial de 65\$ la nuit est disponible sur demande. Les groupes ne peuvent bénéficier de ces tarifs.

avons conçu pour eux et pour tous ceux qui aimeraient nous connaître une offre très spéciale: pour seulement 55\$ la nuit pour deux nuits ou plus, vous passerez un magnifique séjour dans le confort qui a fait notre réputation. Pour réserver, téléphonez sans frais au 1-800-567-1991 ou communiquez avec votre agent de voyage.

Sainte-Marie veut faire "toute une réussite" du Déjeuner beauceron

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-MARIE — Ne craignant pas les corvées et le bénévolat, les gens de Sainte-Marie ont uni leurs efforts pour faire "toute une réussite" du Déjeuner beauceron à l'érable, qui aura lieu à l'aréna de Sainte-Marie dimanche, 6 février, dans le cadre des activités du Carnaval de Québec.

D'ailleurs, a déclaré au SOLEIL, Mme Céline L. Sylvain, président du quatrième Déjeuner beauceron, les billets sont déjà en vente dans la plupart des caisses populaires et des banques de la région Nouvelle-Beauce, ainsi que dans les dépanneurs et auprès des membres du comité exécutif du déjeuner.

L'objectif de cette activité majeure dans le cadre du Carnaval de Québec qui l'an passé a attiré plus de 3.000 personnes et permis de réaliser des profits nets de \$8.500 est de faire la promotion de la région de Beauce et de ses produits de l'érable, d'indiquer Mme Sylvain.

Le coût d'admission pour les adultes est de \$5 et de \$2 pour les enfants.

On a aussi prévu pour les jours précédents le Déjeuner beauceron, soit pour cette semaine, un concours de sculpture sur neige qui se tiendra sur le terrain de l'OTJ où toute la population est invitée.

A cet endroit, les participants trouveront de l'eau et les quantités de neige nécessaires à leurs travaux, mais ceux-ci devront fournir l'instrumentation nécessaire à la sculpture. Il n'y a aucune limite de personnes au sein d'une équipe et le thème est libre. L'inscription est gratuite.

Ce sera lors du Déjeuner beauceron que des trophées et bourses seront remis aux gagnants de chacune des quatre catégories suivantes: jeunes d'écoles primaires, jeunes d'écoles secondaires, commerces, industries et clubs sociaux, puis classe ouverte.

Les responsables des inscriptions sont: Louis Normand, Louis Parent et Claude Voyer.

Le Bonhomme en Beauce

Le lancement des activités du Déjeuner beauceron eut lieu récemment avec la visite du Bonhomme et de la duchesse de Lévy, Mlle Sylvie Jacques, de Sainte-Marie.

A chacun des endroits visités, l'accueil fut chaleureux et l'on profita de la circonstance pour expliquer les nouvelles activités dans le cadre du Déjeuner beauceron, telles que: gala amateur, déjeuner Canton, la Débauche, des promenades en traineau dans les rues de Sainte-Marie et des heures de patinage libre.

Aussi, Mme Céline L. Sylvain a présenté le macaron du Déjeuner beauceron 1983.



C'est dans le cadre du Carnaval de Québec que se déroulera le 4e Déjeuner beauceron à l'érable, à Sainte-Marie de Beauce, le dimanche 6 février. Cet activité sera précédée d'un concours de sculpture sur neige.

LE SOLEIL UNE BONNE LECTURE QUOTIDIENNE POUR TOUS...



ABONNEZ-VOUS!
647-3333

Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES:
ITA 240-07-001
Aménagement de La Grande Rivière
Fabrication de granulats à béton
et matériaux de remblai

Date de fermeture: 24 février 1983 à 15h30 heure de Montréal

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans un document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre paiement d'une somme non remboursable de \$50 pour chaque exemplaire complet, payable par chèque visé ou mandat à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James, du lundi au vendredi inclusivement, de 8h30 à 16h30, à l'endroit suivant:

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES
Direction de l'Approvisionnement, 19e étage
800, boul. de Maisonneuve est
Montréal, Québec H2L 4M8

Une garantie accompagnant la soumission au montant de \$60.000 est requise selon les termes et conditions de l'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, compagnies, corporations et entreprises en co-participation ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont autorisées à soumissionner.

La Société d'énergie de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

N.B.: Les soumissionnaires sont invités à consulter l'article 14.0 de la section "B" du document d'appel d'offres en vue de visiter le site des travaux le 7 février 1983.

R. NORMANDIN
Directeur de l'Approvisionnement.
Pour information
appeler 844-3741, poste 462

**CLINIQUE
D'OPHTALMOLOGIE
SAINT-FOY ENR.**

DR CLAUDE BOULANGER M.D.
DR JACQUELINE CARIGNAN M.D.
DR J.R. CLEMENT M.D.
DR LISE GARAND M.D.
DR JEAN-LOUIS LAVALLÉE M.D.

OPHTALMOLOGISTES
(ÉDIFICE TOUR A BUREAU)
(PLACE BELLE-COUR) BUREAU 210, 2590 BOUL. LAURIER, ST-FOY
SAINT-FOY 653-6655

**EDIFICE
UNIQUE**

**ESPACES DE BUREAUX
A LOUER**

- Grandes et petites superficies
- Possibilité d'amélioration locative
- Bail confectionné selon vos besoins
- Tapis neufs
- Stationnement intérieur et extérieur
- Restaurant
- Limites de Québec, Sillery, St-Foy

Renseignements: **SODEROC Ltée**
courtier en immeubles
871-9766

**Revigorez
votre voiture
pour**

Thiver 83

Confiez votre voiture à des gars qui vont la traiter comme on le faisait à la belle époque: les Pros d'Esso.

Ils peuvent en assurer l'entretien et la vérification complète, et ce, à l'année longue, en plus de vous faire régulièrement des offres aussi avantageuses que celles-ci. Recherchez les stations-service participantes qui affichent le médaillon des Pros d'Esso, orné du ruban tricolore. Vous serez à l'enseigne du bon boulot.

**Mise au point
de l'allumage
électronique**

Cette offre comprend:

- Analyse initiale du système d'allumage
- Essai et nettoyage des câbles et brides de serrage de la batterie
- Pose de bougies neuves (bougies incluses)
- Vérification de la compression dynamique
- Vérification du câble H.T., du chapeau d'allumeur, de la bobine et du circuit primaire
- Vérification et réglage de l'avance à l'allumage
- Vérification du fonctionnement de la soupape de recyclage des gaz de carter
- Vérification et graissage du volet du réchauffeur
- Vérification et dosage du mélange au ralenti
- Vérification du bon fonctionnement de la pompe et du filtre à essence
- Vérification du filtre à air
- Analyse finale du système d'allumage

4 cyl. 3488\$
6 cyl. 4288\$
8 cyl. 4888\$

ou moins, la plupart des voitures.
Travail garanti 3 mois ou 6 400 kilomètres, au premier des deux termes atteint.

**Vérification et
entretien
de la transmission
automatique**

Cette offre comprend:

- Discussion des problèmes de fonctionnement avec le client
- Examen de l'état et du niveau du fluide
- Détection visuelle des fuites d'huile à l'extérieur de la boîte
- Inspection du support arrière de la boîte
- Vidange de la boîte et dépose du carter
- Pose d'un nouveau filtre (filtre en sus)
- Nettoyage du carter et pose d'un nouveau joint
- Inspection et graissage de la tringlerie de la transmission
- Remplissage de la boîte au moyen du fluide de la transmission automatique recommandé, jusqu'à 4 litres de fluide.

1488\$
ou moins
la plupart des voitures.

2488\$
ou moins
la plupart des voitures.

**Graissage et
vidange d'huile**

Cette offre comprend:

- Graissage du châssis
- Pose d'un nouveau filtre à huile (filtre inclus)
- Jusqu'à 5 litres d'huile moteur Esso Extra 10W/30
- Onze vérifications (câbles de batterie et courroies d'entraînement, niveau de divers fluides et du lubrifiant pour différentiel, filtres à air et de reniflard, soupape de recyclage des gaz de carter).

1488\$
ou moins
la plupart des voitures.

**Les Pros
d'Esso**

A l'enseigne du bon boulot.

Voici l'adresse des Pros d'Esso à Québec.

A. Bernard & Fils Inc. 4001, boul. du Jardin Orsainville 626-9034	Richard Esso Service 2865 St-Louis Sainte-Foy 651-3253	P. Jobin Inc. 355 — 3e Avenue Québec 525-4913	Garage Magella Beaulieu Inc. 15 boulevard Lapierre St-Émile 842-4376
Neufchatel Esso 487, boul. Bastien Neufchatel 842-2734	Cap Rouge Esso 4243 St-Félix Cap-Rouge 653-3043	Garage Beauport 245 rue Seignerval Beauport 663-7054	Gagné & Fils Inc. 139, 1ère avenue Lac St-Charles 849-4478
Garage Ferdinand Roy Ltée 6536, boul. Ste-Anne L'Ange-Gardien 642-1514	Julien Esso 222 rue St-Paul Québec 692-1304	Gestion L.R. Inc. 3400, 1ère Avenue Québec 628-0323	
Sirois Esso Service 2673 Sainte-Foy Sainte-Foy 651-3467	Centre de l'Auto Jean Talon 1557 ouest Jean Talon Charlesbourg 628-6491		

Esso

Offres valables du 17 janvier au 4 février 1983.

Clark prêt à être candidat à un congrès de leadership

OTTAWA (d'après UPC et PC) — Le chef du Parti conservateur, M. Joe Clark, s'est engagé hier à donner sa réponse au verdict des délégués immédiatement après l'annonce du résultat du vote sur le leadership vendredi soir à Winnipeg.

M. Clark a prédit que les délégués ne réclameraient pas la tenue d'un congrès de leadership. "Mais si les délégués se prononcent pour un tel congrès, je serai un candidat et je remporterai la victoire," a ajouté M. Clark.

"Je ferai comme la dernière fois (au congrès de février 1981)", a laissé tombé le chef conservateur, lorsqu'il a été interrogé à savoir s'il se laisserait une période de réflexion avant d'annoncer la manière dont il interpréterait la décision des congressistes à Winnipeg.

Informé des propos de M. Clark, le député conservateur de Joliette, M. Roch LaSalle, a réaffirmé qu'il était convaincu que le leader tory allait améliorer son pourcentage de 66 pour 100 de 1981, mais n'en a pas moins ajouté qu'il devrait se donner un petit 20 minutes de réflexion s'il devait perdre une virgule de pourcentage vendredi soir.

Dans une entrevue accordée à son bureau, M. Clark a estimé que la séparation politique du Québec demeure toujours une possibilité en raison des politiques centralisatrices adoptées par le premier ministre Trudeau.

Selon lui, M. Trudeau avait promis un fédéralisme flexible et un grand nombre de Québécois jugent que le premier ministre n'a pas tenu parole.



Joe CLARK

Trois-Rivières: la SQ se voit confier un rôle

TROIS-RIVIERES (PC) — Le ministre de la Justice du Québec, M. Marc-André Bédard, a ordonné hier à la Sûreté du Québec de s'occuper des enquêtes relatives aux crimes majeurs commis sur le territoire de la ville de Trois-Rivières.

La décision du ministre s'appuie sur une recommandation du juge Denys Dionne, président de l'enquête de la Commission de police du Québec sur le service policier de Trois-Rivières.

Le juge Dionne estime que le service des enquêtes du corps policier est inapte actuellement à résoudre les délits criminels majeurs, comme les meurtres, les vols à main armée, les fraudes et les incendies criminels.

La commission a indiqué au ministre que le taux de criminalité, le retard accumulé dans les

travaux d'enquête par les policiers de Trois-Rivières, ainsi que l'inaptitude des effectifs actuellement assignés aux enquêtes criminelles à retracer les auteurs des crimes dans une proportion satisfaisante justifiaient l'intervention de la SQ.

Du premier janvier au 31 décembre 1982, les effectifs du corps municipal assignés à enquêter sur les délits criminels ont été réduits de 16 membres à 10. Le ministre de la Justice estime que d'ici là, la ville de Trois-Rivières aura procédé à la restructuration de son corps de police.

Le maire de la ville, M. Gilles Beaudoin, estime quant à lui qu'il sera difficile en quatre mois de restaurer le service de police, d'autant plus que l'enquête de la Commission de police n'est pas terminée.

Air Canada réinvente la féerie du voyage

Si vous n'avez pas encore pris l'Intercontinental il y a quelque chose de l'Europe que vous ne connaissez pas.

Air Canada prend un nouvel élan. Le nouveau vol Intercontinental marque notre volonté d'expansion mondiale. Vers de nouvelles destinations. Vers un monde nouveau. Pour célébrer l'occasion, Air Canada donne un cachet unique à la qualité de son service entre le Canada et l'Europe.

L'Intercontinental en Première Classe.

Air Canada vous reçoit avec faste dans un salon exclusif. Prenez place dans un spacieux fauteuil-couchette et savourez sept plats gastronomiques servis dans la porcelaine, l'argent et le cristal.

Et ce n'est pas tout.

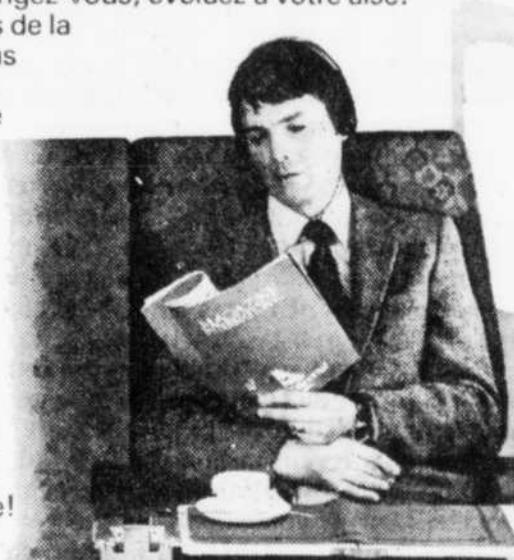
L'Intercontinental Première Classe, c'est aussi l'accès au Salon Feuille d'Érable, un comptoir d'enregistrement distinct, un ensemble de toilette Hermès en souvenir et même un cadeau-surprise.



L'Intercontinental en Classe Affaires.

Air Canada vous offre un espace et un cachet privilégiés. Allongez-vous, évoluez à votre aise.

Tous les plaisirs de la fine cuisine vous sont présentés dans un service de porcelaine. Grand choix d'apéritifs, de vins sélectionnés et de digestifs, gracieuseté d'Air Canada. Vous recevez également des écouteurs électroniques et un cadeau-surprise!



	Départ	Arrivée le lendemain
PARIS	mardi, mercredi, jeudi, vendredi à 20h30	9h20
LONDRES	lundi, samedi, dimanche à 21h40	9h05
ZURICH	vendredi, samedi à 20h05	9h20

Ces trois destinations sont des portes ouvertes sur l'Asie, l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Europe de l'Est.

L'Intercontinental en Service Hospitalité.

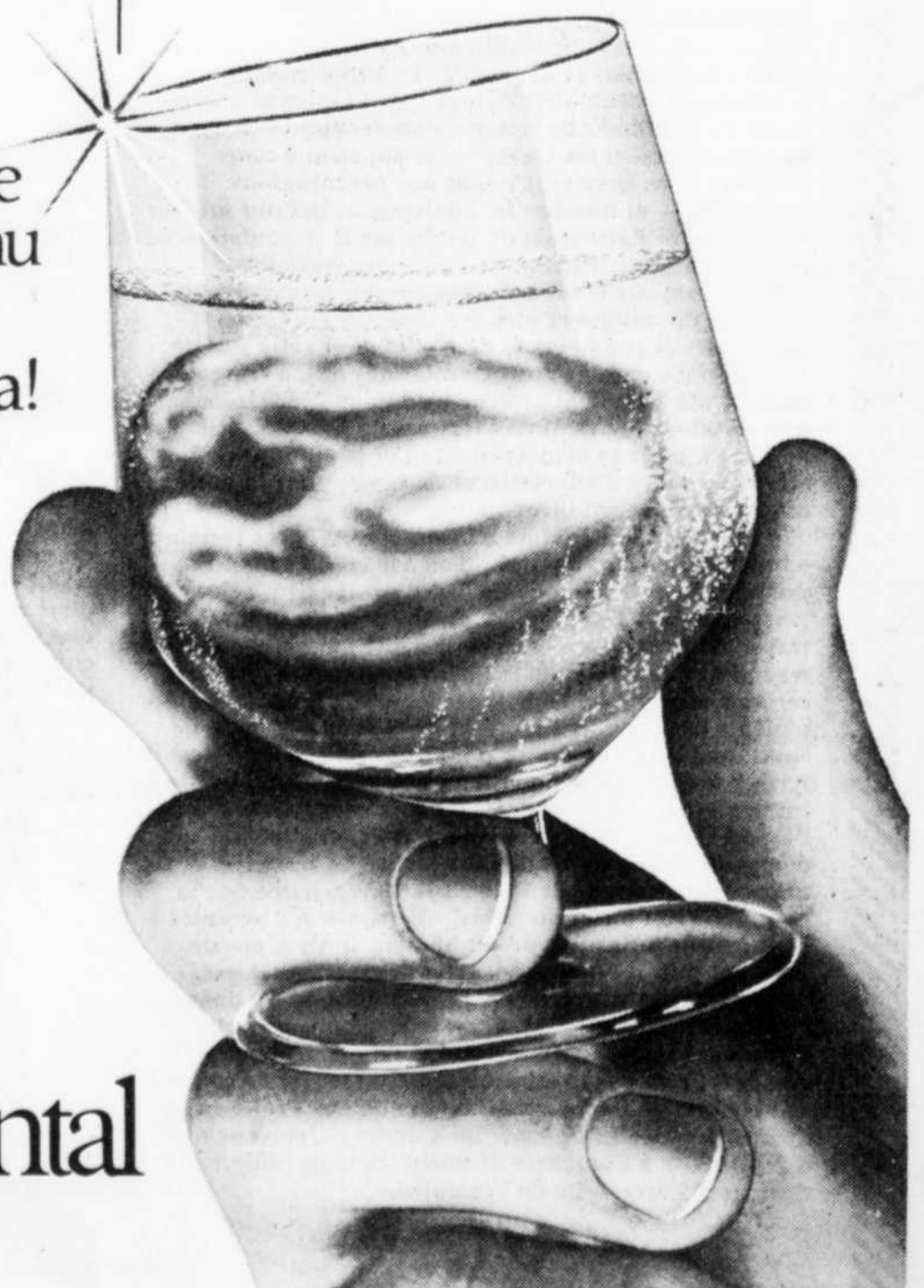
Profitez de toute la classe du service Intercontinental dans une formule économique qui convient à votre budget.

Sans frais supplémentaire, Air Canada vous offre un menu gastronomique ainsi qu'un bon choix de vins sélectionnés et de grands magazines internationaux.



Intercontinental. La Première Classe, la Classe Affaires et le Service Hospitalité plein tarif vous offrent la possibilité de choisir votre fauteuil au moment de la réservation chez votre agent de voyages ou au bureau d'Air Canada.

Au monde nouveau d'Air Canada!



Intercontinental
AIR CANADA

Message du président de la CEQ au congrès spécial (23 janvier 83)

UNE LUTTE QUI S'IMPOSE

Un face-à-face depuis longtemps prévisible

Le Congrès de juin dernier a pris la mesure de la situation qui nous est faite à l'occasion de cette ronde de négociation

- lorsqu'il a dénoncé et condamné les stratégies économiques et de relations de travail tant d'Ottawa que du Québec
- lorsqu'il a stigmatisé l'argumentation pernicieuse du pouvoir à l'adresse des services publics et de celles et ceux qui y travaillent
- lorsqu'il a soulevé l'attention sur la perte de crédibilité de l'État québécois, à travers cette stratégie basée sur l'autoritarisme et l'unilatéralisme croissants
- lorsqu'il a rejeté les lois 68 et 70
- lorsqu'il a réaffirmé notre volonté de négocier sans contrainte l'ensemble de nos conditions de travail et soutenu avec vigueur le droit de la population à des services publics gratuits et de qualité.

Sept mois plus tard, nous nous retrouvons cette fois en Congrès spécial pour faire le point sur notre lutte, et surtout pour faire le consensus le plus large possible autour du seul objectif pensable dans les circonstances: notre solidarité, notre unité.

À ceux qui veulent nous rendre responsables de la crise économique ou budgétaire, nous avons une seule réponse à formuler: c'est justement parce que nous sommes conscients de la crise et parce que nous prenons nos responsabilités que nous menons la bataille actuellement.

La crise économique, c'est une phase dont il faut sortir sans avoir dilapidé nos acquis sociaux et démocratiques.

La crise budgétaire du gouvernement, c'est la crise de gestionnaires-en-panique qui ont couru le risque d'une crise sociale majeure.

La responsabilité du mouvement syndical en pareilles circonstances, c'est d'assumer le risque d'une bataille où nous aurons fait sauter les lois-cadenas, où nous aurons sauvegardé nos droits collectifs, nos conditions de travail et d'emploi, c'est de prendre en compte les intérêts et besoins réels des centaines de milliers de sans-travail, d'assistés sociaux, des millions d'usagers des services publics, c'est de s'opposer à l'autoritarisme et à la fatalité.

Notre espace de liberté, seuls ceux qui nous ont menés à cette crise ont intérêt à ce qu'il diminue. De cet espace de liberté, nous sommes responsables, acteurs et artisans.

Une responsabilité sociale aussi

Mais en menant cette lutte pour retrouver notre plein droit syndical, nous faisons aussi la preuve que nous prenons nos responsabilités face à nos concitoyennes et concitoyens qui ont besoin de services publics accessibles et de qualité. Le Front commun a eu le courage de démontrer durant tout l'automne à quel point les politiques de compressions/coupsures de services du gouvernement du Québec contribuaient à nous enfoncer dans la crise. Ce sont nos organisations syndicales — et non pas les ministres — qui ont pris sur elles d'attirer l'attention du public sur la dégradation des services de santé, sur l'insuffisance des services d'éducation, sur le vécu de plus en plus intolérable qui est le lot du million et plus d'assistés sociaux, de chômeuses et chômeurs et de jeunes dans cette société. Tout comme ce sont nos organisations qui, à travers les années, ont bataillé d'arrache-pied pour l'établissement ou l'amélioration de divers régimes de sécurité sociale et de rentes, pour la démocratisation et la gratuité de services publics d'éducation et de santé, pour la santé et la sécurité des travailleurs...

Ce n'est pas l'actuel ministre des Affaires sociales, «Johnson le dauphin» qui prend sur lui de dénoncer publiquement le manque de lits, d'équipement et de personnel dans les hôpitaux du Québec. Ce sont des travailleuses et travailleurs de la santé qui prennent cette responsabilité de dire la réalité... cette réalité où dans certains secteurs on frôle la médecine de brousse, où des patients meurent ou aggravent leurs maladies faute de soins appropriés en temps opportun, où l'on doit parfois fermer les services d'urgence pendant 12 heures ou plus faute d'espace et de budget, où comme c'était le cas à l'Hôtel-Dieu de Montréal l'été dernier on a même demandé au personnel de faire sécher les serviettes et les draps souillés avant de les envoyer laver, parce que la buanderie fait payer au poids! «Personne n'a accepté, raconte une infirmière de cet hôpital. Il n'y a pas de place, et puis il nous aurait fallu des masques à gaz. Sans parler du risque de contamination», lit-on dans l'Actualité, janvier 1983. C'est le Regroupement des infirmières et infirmiers du Québec qui a dénoncé cette situation; non pas le ministre Johnson lequel de son côté se pète le stéthoscope en disant que «nous avons un des meilleurs systèmes de santé au monde»... en soutenant que «la crise a l'immense avantage de nous obliger à distinguer l'accessoire de l'essentiel...».

Ce n'est pas le ministre de l'Éducation non plus qui fait le tour du Québec pour définir quels services éducatifs il faudrait assurer aux adultes, aux enfants en difficulté, aux enfants d'âge préscolaire; ce n'est pas ce ministre qui fait le point sur notre retard au plan de la fréquentation scolaire de niveau collégial et universitaire. Qui s'alarme de la situation faite aux dizaines de milliers de jeunes de notre société qui devraient normalement trouver un emploi ou une place dans un établissement de formation? Ces réalités, c'est, entre autres, notre organisation qui prend la responsabilité de les décrire, de les dénoncer quand il le faut, de les transformer à travers l'action collective de nos membres.

Stopper ce gouvernement prétentieux et autoritaire

À la vision d'un gouvernement prétentieux qui croit tout régler à coup de décrets, de lois spéciales, de sanctions, c'est notre responsabilité d'opposer une autre vision de la réalité, plus positive, plus raisonnable. La réalité, c'est que par les lois 70 et 105 et par ses décrets, à cause de l'abus de force et de l'autoritarisme de ces mesures, le gouvernement a miné la crédibilité de l'État québécois qui a accentué le désordre social, ce type de désordre qui permet encore davantage, à la faveur de la crise, aux gros de manger les petits. Face à ces fauteurs de trouble, c'est encore une fois le mouvement syndical qui a pris la responsabilité d'opposer une autre conception de l'ordre social, d'un ordre social où le travail aurait préséance sur le capital, où la lutte contre le chômage aurait préséance sur la lutte contre l'inflation, où le droit au travail serait reconnu comme droit fondamental pour tous. C'est encore une fois le mouvement syndical qui a pris ce genre de responsabilité dans notre société. Et nous entendons continuer à le faire.

C'est dans ce sens d'ailleurs que ce Congrès est saisi d'un projet de résolution confirmant l'engagement de notre organisation sur le terrain de la lutte pour l'emploi, de la revendication d'une politique de plein emploi, de la mobilisation la plus large possible contre le chômage. Dans le contexte que nous traversons, il est impérieux que nous passions à l'action concrète face à cet enjeu qui est au centre de nos revendications dans le secteur public, mais qui se retrouve au centre des préoccupations de l'ensemble de la population laborieuse aussi.

La perte de notre pouvoir contractuel

Pour ce qui est de l'aboutissement des négociations que nous avons tenté de faire depuis septembre dernier et de reprendre depuis une semaine, il est maintenant bien évident que nous ne pourrions pas faire l'économie d'une énorme mobilisation, laquelle passera par la grève à compter de cette semaine. Ces rencontres au sommet auxquelles nous avons pris part, nous auront permis de vérifier une fois de plus le véritable scénario gouvernemental. Ce scénario peut se résumer comme suit:

- remplacer la négociation par des discussions et de la consultation;
- implanter un régime de décrets tenant lieu de conventions;
- récupérer 400 millions de dollars sur nos salaires à court terme, et faire reculer notre base salariale pour des années;
- augmenter la charge de travail et l'insécurité d'emploi d'un grand nombre;
- s'approprier de façon unilatérale nombre de droits ou prérogatives jusqu'ici partagés avec le syndicat.

Ainsi alors que notre objectif central au chapitre de l'emploi est de protéger le niveau de postes atteint lors des dernières conventions par l'obtention de ratios, de planchers d'emploi etc., et ce, afin d'éviter le gonflement du nombre de mis en disponibilité, c'est aux mesures de résorption des mis en disponibilité que le gouvernement nous offre de collaborer. Au plan des salaires, pendant que nous subirions le recul sans précédent que comportent les décrets, c'est autour d'un comité d'étude sur la future politique salariale que le gouvernement nous oriente. Pendant que nous perdrons de plus en plus le contrôle sur notre tâche et notre emploi, c'est dans une batterie de comités conjoints que nous irions engloutir nos énergies.

Bref, c'est notre pouvoir, comme syndicats, de contracter qui nous serait arraché si nous laissions les choses telles qu'elles sont, en vertu des décrets.

Rien de substantiel sur l'essentiel

Le scénario gouvernemental destiné tout autant à séduire une partie de l'opinion publique qu'à calmer une fraction contestataire du parti au pouvoir, n'aura pourtant trompé personne. Certes Jean-Paul Desbiens, alias Frère Untel, continuera de déclamer que la grève est un instrument dépassé, et l'abbé Gérard Dion de prétendre que le Front commun est déraisonnable, sans voir ni l'un ni l'autre que la grève est le recours de dernière instance auquel nous sommes acculés, et ce, à l'appui, entre autres, de revendications frisant le statu quo sur le normatif et le gel salarial. Que l'on ne vienne pas nous dire que nous ne tenons pas compte du contexte de crise!

Le Comité de liaison du Front commun en est donc arrivé le 23 janvier dernier aux conclusions suivantes:

- les propositions gouvernementales issues des rencontres de la semaine dernière doivent être rejetées;
- les mandats de grève s'exerceront selon le plan déjà annoncé en Front commun;
- les objectifs de cette grève sont la récupération de notre droit de négociation, la lutte contre les lois 68, 70, 105 et les décrets et l'élimination de la répression.

Ce n'est donc pas à ce moment-ci que le gouvernement aura réussi à nous diviser comme Front commun et à nous isoler comme CEQ.

Nous sommes en train de faire ravalier son pari à ce chérubin de Bérubé pour qui «la vie est belle»: selon sa règle à calcul, nous aurions dû normalement manquer de souffle et tout oublier en janvier...

Une seule issue: la négociation

C'est le contraire qui se produit. C'est la défaite une fois de plus, grâce au maintien de notre unité, de la stratégie gouvernementale. Il ne reste ainsi qu'une voie de sortie au gouvernement, la seule d'ailleurs à laquelle il se soit refusé à ce jour, soit la négociation réelle avec le Front commun. C'est par cette voie, et par cette voie seulement, que passeront à la fois la solution à ces négociations, le rétablissement d'une certaine paix sociale, une amélioration de l'efficacité et de la qualité des services publics. Et cette voie de la négociation, c'est toujours et encore notre proposition, une proposition que nous devons à compter de maintenant soutenir par la grève.

Une grève légitime et essentielle

L'action de grève n'est ni un pique-nique pour celles et ceux qui la font ni une bonne nouvelle pour les usagers des services publics. Si nous en sommes là, c'est que nous n'avons plus le choix.

Un sondage CROP réalisé au début de décembre pour notre compte a révélé que la population n'appuie pas (27 %) seulement sont d'accord) la démarche de lois spéciales et de décrets du gouvernement; le même sondage dénote par contre que 69 % de l'opinion approuve notre dernier compromis salarial, soit le gel pour un an et que 72 % des gens se disent d'accord à maintenir la sécurité d'emploi dans l'enseignement.

La lutte que nous devons poursuivre est devenue tout aussi indispensable que légitime.

Les décrets, c'est l'arbitraire érigé en mode de vie; les décrets, c'est la négation de la légitimité de l'action syndicale; les décrets, c'est ni plus ni moins que de la dictature. Et cela nous ne le prenons pas!

Lévesque a bien tort de faire son lit avec les Reagan et Thatcher. Il adopte, ce faisant, la voie de la faillite économique et de la faillite sociale.

En plus de la sympathie d'une bonne partie de l'opinion envers nos objectifs, nous avons reçu l'appui des groupes de parents, de l'ANEQ, de nos collègues enseignants syndiqués des autres provinces et de la FCE et de plusieurs autres syndicats et organisations diverses.

La lutte que nous menons est devenue essentielle pour celles et ceux que concerne le régime de négociation du secteur public ainsi que pour d'autres groupes qui s'inscrivent dans la même mouvance.

Toutes ces luttes sont reliées, car c'est partout que nos droits sont menacés et que nos conditions de travail sont attaquées.

Nos adversaires ont fait le pari qu'ils vont nous disperser ou nous écraser.

Notre riposte doit être sans équivoque possible. NOTRE FORCE, c'est notre capacité de proposer et de défendre nos propositions dans le débat public et par la mobilisation dans l'action.

NOTRE FORCE, c'est aussi une large partie de la population qui craint à bon droit d'être écrasée à son tour, advenant l'échec du mouvement syndical.

NOTRE FORCE, c'est notre sens de l'organisation et de la discipline syndicales.

NOTRE VRAIE FORCE, c'est dans la détermination, la solidarité, l'unité dont nous ferons la preuve entre nous dans notre centrale tout comme en front commun, dans nos instances nationales tout comme dans chaque région. C'est cet appel que je me dois de vous lancer à ce moment-ci de notre histoire syndicale.

Yvon Charbonneau
Président



Centrale
de l'enseignement
du Québec

L'ENTRÉE PÔT D'ALIMENTATION

JADIS

LES PLUS BAS PRIX TOUS LES JOURS DE LA SEMAINE!

PAPIERS MOUCHOIRS KLEENEX 2 ÉPAISSEURS - BTE DE 200	.77
POURQUOI PAYER 1.19	
MARGARINE MOLLE MIRAGE 100% HUILE DE SOYA CONT. DE 454 g	.74
POURQUOI PAYER 1.19	
SOUPE AUX TOMATES CONDENSÉE AYLMER BTE DE 283 ml	.33
POURQUOI PAYER .51	
POULET FRAIS CANADA CATÉGORIE A	1.92 kg
POURQUOI PAYER 2.84	.87 lb
SAUCISSES FUMÉES MAPLE LODGE PQT DE 454 g	.88 ch.

JUS DE TOMATES LÉGUBEC CANADA DE FANTAISIE BTE DE 1.36 LITRE	.69
POURQUOI PAYER 1.25	
CRÈME GLACÉE FRONTENAC SAVEURS ASSORTIES CONT. DE 2 LITRES	1.84
POURQUOI PAYER 2.80	
MOUTARDE PRÉPARÉE HEINZ POT DE 500 ml	.69
POURQUOI PAYER 1.09	
NOURRITURE POUR CHATS PURR SAVEURS ASSORTIES - BTE DE 170 g	.25
POURQUOI PAYER .49	
LAITUE ICEBERG DE LA CALIFORNIE PRODUIT DES É.-U. CANADA NO 1 GR. 24	.57 ch.
POURQUOI PAYER .79	

FRITES SURGELÉES SOMERDALE SAC DE 2.27 kg	.89
POURQUOI PAYER 1.58	
SIROP D'ÉRABLE PUR CITADELLE BTE DE 454 g	1.49
POURQUOI PAYER 2.49	
GÂTEAU DE CAMPAGNE DUNCAN HINES SAVEURS ASSORTIES BTE DE 520 g	.99
POURQUOI PAYER 1.79	
DÉTERSIF À LESSIVE TIDE BTE DE 6 LITRES	3.89
POURQUOI PAYER 5.09	
POMMES McIntOSH DE CULTURE CANADIENNE CANADA DE FANTAISIE	.29 lb
POURQUOI PAYER 1.30	.64 kg

ET TOUJOURS... vos grandes marques de qualité préférées. Nous ne vendons pas de produits génériques.

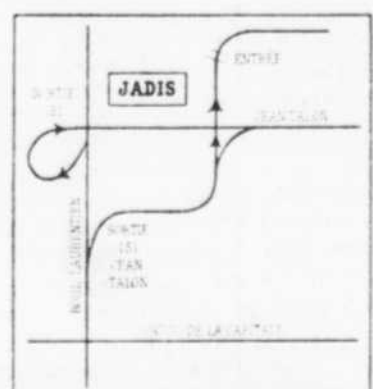
ET TOUJOURS... une grande variété de fruits et légumes frais de la plus haute qualité, étalés en vrac pour un meilleur choix.

ET TOUJOURS... des steaks, rôtis et volailles catégorie Canada « A » tendres et parés, ainsi qu'un bon choix de viandes préparées et autres.

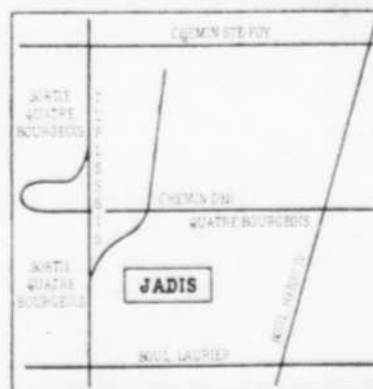
ET TOUJOURS... tout ce dont vous avez besoin sous un même toit.

ET TOUJOURS... une garantie de qualité sur tous les articles. Si la qualité n'y est pas, nous vous remboursons.

ET TOUJOURS... nous acceptons avec plaisir les bons de rabais des fabricants.



1750, PERIGORD, ORSAINVILLE



999, DE BOURGOGNE, SAINTE-FOY

Heures d'ouverture:
Du lundi au mercredi:
9h00 à 18h00
les jeudi et vendredi:
9h00 à 21h00
le samedi:
8h30 à 17h00



**JUSQU'À 30%
EN PLUS DE
BONNES PROVISIONS
POUR VOTRE
ARGENT!**

JADIS. DES PRIX QUE VOUS PENSIEZ DISPARUS À JAMAIS.

CRISE D'ÉPILEPSIE

Les gens atteints d'épilepsie se rendent souvent compte de l'approche d'une crise. Une légère crise n'aura comme effet qu'un état mental confus. Une attaque plus grave entraînera:

- l'inconscience soudaine,
- un cri aigu,
- une chute ou un affaissement sur le sol,
- des convulsions,
- l'apparition d'écume blanche à la bouche,
- une respiration rapide et par moments interrompue.

PREMIERS SOINS:

- 1) couchez la victime confortablement sur le dos, dans un espace dégagé et bien aéré,
- 2) restreignez doucement les mouvements violents, mais ne contraignez pas la victime,
- 3) si elle se mord la langue, placez-lui un bâillon entre les dents,
- 4) lorsque l'attaque sera passée, transportez la victime dans un endroit tranquille. Si rien ne la trouble, elle dormira.

Il est très rare que les crises se suivent. MAIS SI TEL ÉTAIT LE CAS, CONSULTEZ IMMÉDIATEMENT LE PERSONNEL MÉDICAL.

UN CONSEIL DES
AMBULANCIERS

Lépine Cloutier

529-3371

24 h PAR JOUR

avez-vous
le goût du
SOLEIL
abonnez-
vous!
647-3333



Conseil de la radiodiffusion et des
télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and
Telecommunications Commission

avis de décision

Décision CRTC 82-1069. Télédistribution Cablovis Inc., Cabano, Dégoles, Notre-Dame-du-Lac et Saint-Louis-du-Ha-Ha (Qué.) 2822443800. Conformément à l'avis public CRTC 1982-128 du 16 novembre 1982, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a approuvé en partie la demande de modification de la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion qui dessert les collectivités susmentionnées. La titulaire avait proposé de majorer le tarif d'abonnement mensuel maximal de 95 à 95,45 \$ à compter du 1er janvier 1983 et une autre augmentation de ces tarifs à 10,02 \$ à compter du 1er septembre 1983. Le Conseil approuve une augmentation du tarif d'abonnement mensuel maximal de 95 à 95,45 \$ à compter du 1er janvier 1983 et à 10,02 \$ à compter du 1er janvier 1984. Le Conseil estime que ces majorations tarifaires sont justifiées sur le plan financier.

Canada

Adolescente étranglée

MONTREAL (PC) — Une adolescente de 17 ans de Longueuil, disparue de son domicile dimanche, a été retrouvée morte, asphyxiée par étranglement, dans un appartement du centre-ville de Montréal, hier soir. Un jeune homme, maintenu sous surveillance

policière à l'hôpital Saint-Luc, est détenu en qualité de témoin important en vue de l'enquête du coroner. C'est le quatrième meurtre signalé sur le territoire de la CUM depuis le début de l'année. Le jeune détenu a été hospitalisé dimanche soir après avoir présumément sauté devant une rame de métro.



La Corporation
professionnelle des
comptables généraux
licenciés du Québec
SECTION DE QUÉBEC
diner-causerie
Les CGA 1908-1983,
75 ans au Québec



M. Paul-André Malo, cga, président de la Corporation, sera notre conférencier invité le 26 janvier 1983 à 18h, à l'Auberge des Gouverneurs Centre-Ville. Il nous informera des activités prévues pour le 75e anniversaire de la Corporation. Pour réservation: 667-7040 (ANN.)

Coopérants
QUÉBEC-PORTEUR
DE JEUNER-CAUSERIE



J.-CLAUDE FORTIER
A.V.A.
Conseiller en Planification
successorale et représentant des COOPÉ-
RANTS, Société mutuelle
d'assurance-vie et compagnie
d'assurance-généraliste.
Sujet: La loi et les régimes
de retraite.
Dimanche 30 janvier, 10h
MOTEL UNIVERSEL
2300, chemin Sainte-Foy
Réservations aux heures
de bureau
659-3794
Tous sont invités (ANN.)



Le Soleil, Gilles Lafond

L'occupation des locaux administratifs du cégep de Limoilou par une quarantaine d'étudiants(es) hier soir ne leur a pas pour autant coupé l'appétit, même que certains ont préféré s'asseoir sur les bureaux... mais pas sur celui du directeur général Yvon Beaulieu qui était bien verrouillé.

Locaux de l'administration occupés au cégep Limoilou

par François ROY

Une quarantaine d'étudiants(es) du cégep de Limoilou qui ont entrepris hier soir l'occupation illimitée des locaux administratifs de cette institution, avaient la ferme intention d'y passer la nuit s'ils n'étaient pas délogés par la

brigade anti-émeute comme ce fut le cas il y a deux ans.

"Bien sûr qu'on a l'intention de bloquer tous les services d'administration en plus de rester de faction devant les portes verrouillées des bureaux dont celui du directeur général Yvon Beaulieu", dé-

clarait au SOLEIL Alain Frisko, secrétaire général de l'Association générale des étudiants du cégep et négociateur avec son camarade Denis Martineau. Armés d'une longue liste de revendications locales, c'est-à-dire touchant uniquement leur cégep, ces dizaines d'étudiants(es) avaient dès 19h hier soir, envahi les fauteuils des services administratifs de ce cégep sur la 8e Avenue.

"On a eu une assemblée générale des étudiants ce matin et il y avait au moins 700 étudiants présents. L'auditorium était plein. C'est là qu'on a décidé cette occupation... Et on doit tenir une confé-

rence d'information demain (ce matin) au café étudiant du cégep", informait Frisko en poursuivant que le point fort dont disposait la direction pour mettre fin rapidement à cette occupation, était son refus de distribuer les bulletins.

Un coup dur

"C'est certain que cette mesure soudaine des autorités du cégep de cesser la distribution des bulletins nous a porté un dur coup, car beaucoup d'étudiants se sont retournés contre nous parce qu'ils ont besoin de ce bulletin pour faire leur demande d'admission à l'université..."

Entre autres revendications, les étudiants(es) de l'AGECL s'élèvent contre les retards dans les prêts et bourses, veulent une augmentation du nombre de casiers alors qu'il y en a seulement 3,400 pour 5,700 étudiants. Ils demandent aussi plus de dactylographes et plus de matériel au département d'informatique, plus de propreté dans les salles de douche et autres endroits du bloc sportif, etc.

Accompagné de la secrétaire-trésorière Claudine Rochon et du délégué aux affaires extérieures André Roy, le porte-parole des étudiants a conclu qu'il ne croyait pas à un règlement rapide avec le représentant de la direction Denis Lebel, directeur des services pédagogiques.



Conseil de la radiodiffusion et des
télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and
Telecommunications Commission

avis de décision

Décision CRTC 82-1079. Télédistribution Bertrand Fortin Inc., Anse-Saint-Jean (Qué.) (820986400). Conformément à l'avis public CRTC 1982-119 du 1er nov. 1982, le CRTC annonce qu'il approuve la demande de modification de la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion qui dessert Anse-Saint-Jean, visant à ajouter la distribution des signaux de CFCR-TV (TVA) Rimouski et CJB-FM Chicoutimi et à supprimer la distribution du signal de CKRT-TV (SRC) Rivière-du-Loup (Qué.)

Décision CRTC 82-1081. Câblotvision Bas-St-Laurent Ltée, Rimouski, Bic, Lucville, Saint-Anaclet, Pointe-au-Père, Sainte-Luce-Sur-Mer, Sainte-Blandine, Saint-Fabien, Matane, Mont-Joli, Price, Saint-Urbain, Petite-Matane, Saint-Joseph-de-Lepage, Sainte-Angele-de-Mer, Sainte-Flavie, Sayabec, Caupersac, Lac-au-Saumon, Val-Bertrand, Amqui, Cap-Chat, Sainte-Anne-des-Monts, Saint-Joachim de Tourville (Qué.) 822612800. A l'audience publique tenue à Hull, le 14 déc. 1982, le CRTC a convoqué Câblotvision Bas-St-Laurent Ltée (Câblotvision, la titulaire) titulaire de la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion qui dessert les collectivités susmentionnées, ainsi que M. André Groux, agent du fiduciaire qui assume présentement la gestion administrative de l'entreprise, en vue de discuter des intentions futures relativement à l'exploitation de cette entreprise de réception de radiodiffusion. Étant également inscrite à la même audience une demande de majoration tarifaire soumise par la titulaire. Le Conseil renouvelle pour une période de quatre (4) mois expirant le 30 avril 1983 l'autorisation de gestion interne qui est actuellement en cours et approuve la majoration proposée du tarif d'abonnement mensuel maximal à 13,25 \$ et une majoration des frais d'installation maximaux à 31,80 \$. Le Conseil estime que des majorations minimales de cet ordre sont justifiées en raison de ses critères. Conformément à la demande de la titulaire, ces majorations tarifaires entreront en vigueur le 1er février 1983.

Tous les documents du CRTC sont publiés intégralement dans les deux langues officielles, dans la Partie I de la "Gazette du Canada" que l'on peut consulter dans la plupart des bibliothèques de référence, de plus, on peut acheter des exemplaires de la Gazette dans les librairies ou sont vendues les publications du gouvernement canadien. On peut également prendre connaissance de tous les documents du Conseil aux bureaux du CRTC, et des décisions, aux locaux du titulaire de la licence aux heures normales de bureau. Les groupes de pression peuvent se procurer des exemplaires des documents du CRTC en téléphonant aux bureaux du Conseil à Ottawa-Hull (819) 997-3313 Montréal (514) 283-6607.

Taux proposés pour ces régions: Taux mensuel maximal \$14. Frais maximaux d'installation \$75. La demande peut être examinée au 100, rue Water, Campbellton, N.B.



Conseil de la radiodiffusion et des
télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and
Telecommunications Commission

Avis

Le CRTC a été saisi des demandes suivantes:

Campbellton, Atholville, Tide Head, McLeod et Richardsville (N.B.), Restigouche et Pointe-à-la-Croix (Qué.) Demande (822689600) présentée par Guerette & Fils Ltée en vue de modifier la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant les endroits susmentionnés, en étendant l'aire de desserte afin d'y inclure Oak Bay, Pointe-à-la-Garde, Maria, Carleton, Saint-Omer, Nouvelle et Escombac (Qué.)

Examen des documents: les documents peuvent être examinés pendant les heures normales de bureau. Les dossiers peuvent être étudiés aux adresses indiquées et au CRTC, Edifice Central, Les Terrasses de la Chaudière, Place 561, 1, promenade du Portage, Hull (Qué.) et CRTC bureau régional de Montréal 1410, rue Stanley, Montréal (Qué.) et CRTC d'Atlantic, tour Barrington, carré Scotia, Halifax (N.E.)

Intervention: toute personne intéressée peut faire parvenir une intervention écrite au Secrétaire général CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et remettre une copie exacte de l'intervention au requérant au plus tard le 15 février 1983. L'intervention doit comprendre un exposé clair et concis des faits pertinents ainsi que des motifs sur lesquels se fonde l'intervenant pour appuyer la demande, s'y opposer ou proposer des modifications. Le reçu de la poste ou du messageur doit être joint à la copie du CRTC pour prouver que le requérant a reçu sa copie. (PM-83-2)

Canada

Canada

SOLDE DE JANVIER

SANS INTÉRÊT



Dès maintenant, venez choisir parmi nos belles fourrures celle qui vous tiendra bien au chaud, et profiter de notre mode de paiement de:

12 MOIS

PAYEZ QUE LA TAXE ET PORTEZ-LE MAINTENANT.
SANS INTÉRÊT

Cette offre s'applique à tous nos manteaux en magasin même sur ceux déjà réduits.

- Aucun intérêt pendant 12 mois pour tout client admissible!
- Financement bancaire;
- Taxe de vente payable à l'achat;
- Quantité limitée. Tailles désassorties.



JAQUETTES EN RENARD BLEU NATU-
REL

RÉG. 799 \$
SPÉCIAL 699 \$

MANTEAUX EN LOUP NATUREL

RÉG. 1 999 \$
SPÉCIAL 1 499 \$

MANTEAUX EN PHOQUE D'ALASKA
TEINT MATARA

RÉG. 2 399 \$
SPÉCIAL 1 899 \$

MANTEAUX EN VISON NATUREL, PAS-
TEL, BUFF OU FONCÉ PEAUX ALLON-
GÉES

RÉG. 2 299 \$
SPÉCIAL 1 999 \$

MANTEAUX EN CHAT LYNX TACHETÉ
NATUREL

RÉG. 3 999 \$
SPÉCIAL 3 799 \$

Cette offre s'applique à tous nos manteaux en magasin même sur ceux déjà réduits.

- Aucun intérêt pendant 12 mois pour tout client admissible!
- Financement bancaire;
- Taxe de vente payable à l'achat;
- Quantité limitée. Tailles désassorties.

une renommée... une réputation!

Le Salon de fourrures
ROLAND FORGUES

461, St-Joseph est., Québec, mail centre-ville 529-0077

ANCIEN LOCAL DE JEANNE HARDY
(A CÔTÉ DES GALERIES DU SYNDICAT)

- Retouches d'ajustement gratuites
- Garantie d'un an avec police d'assurances
- Entreposage gratuit la première année
- Plan mise de côté, aucun intérêt avant livraison
- Stationnement gratuit

DOSSIERS

/ Analyse /

Audiences sur les prix du lait à la Régie des marchés agricoles

Un examen de conscience nécessaire

La Régie des marchés agricoles a-t-elle encore un rôle à jouer dans la fixation des prix du lait? Devrait-on supprimer ces contrôles ou, au contraire, les renforcer? Cette question, c'est cet organisme lui-même qui la pose, mal à l'aise dans son mandat comme dans son rôle de tribunal, ne sachant trop ce qu'on attend de lui depuis qu'il s'est montré impuissant à mettre la hache dans le système de ristournes des laiteries.



robert fleury

On se souviendra que les pouvoirs de la régie ont été minés récemment par une décision du Conseil des ministres renversant sa dernière directive augmentant les prix du lait de consommation.

Il est loin d'être certain que la régie trouvera réponse à ses préoccupations lors des audiences publiques qui débutent aujourd'hui, à Montréal, car les laiteries, les détaillants, les consommateurs, les producteurs, et surtout leurs représentants, sont loin de s'entendre sur les contrôles que devrait exercer la régie. Outre une demande d'augmentation destinée aux laiteries et aux détaillants, c'est tout le rôle de la RMA que l'on remet en question ces jours-ci.

Chez les producteurs de lait qui ont toujours eu leur quote-part dans le système actuel, puisqu'ils pouvaient compter sur leurs augmentations de prix bon an mal an, on est partisan d'un certain contrôle afin de protéger les consommateurs, mais aussi son propre marché. Les producteurs sont donc d'accord pour que les prix soient plafonnés, qu'il y ait un maximum. Quant au reste...

Pour les détaillants, ce n'est pas compliqué non plus: "Nous sommes d'accord pour que les consommateurs soient protégés par un prix maximal mais nous voulons une abolition des autres contrôles, en particulier des prix de gros et des prix minimaux", d'expliquer au SOLEIL le président de l'Association des détaillants en alimentation, M. Jean Dubois.

Les laiteries ne sont pas de cet avis. Selon le Conseil de l'industrie laitière, qui regroupe une vingtaine parmi les plus importantes laiteries privées du Québec, il faut maintenir l'actuel système des prix minimaux et des prix maximaux pour éviter la disparition des laiteries privées et par conséquent de concentrer l'avantage le marché entre les mains des gran-

La Régie des marchés agricoles fera son examen de conscience, cette semaine, à l'occasion des audiences qu'elle tient à partir d'aujourd'hui sur les prix du lait. La régie doit-elle resserrer son contrôle sur la fixation des prix dans l'industrie laitière, ou au contraire jeter du lest? Les représentants des laiteries, des détaillants, des consommateurs et des producteurs viendront tour à tour devant la régie exposer leur point de vue, que résume ici Robert Fleury, directeur de la section Consommation.



Le Soleil, Roland Marcoux

Seule la Régie des marchés agricoles, malgré ses lacunes, peut défendre les intérêts des consommateurs.

des coopératives qui dominent déjà la transformation du lait.

Quant au Conseil de la coopération laitière, qui regroupe les coopératives, ses positions face aux contrôles ne sont pas encore connues. Mais ses vues sont identiques à celles des laiteries privées lorsque vient le temps de réclamer des augmentations de profits. On s'entend toutefois pour que la régie soit plus efficace dans sa lutte contre tout nouveau système de ristournes qui tenterait de s'implanter et qu'elle fasse respecter les prix du lait.

Le problème

Les vrais problèmes, en fait, tiennent leur origine de la fourchette de prix pratiqués par la régie. Ce n'est

pas un prix qu'il soit minimal ou maximal, qui est pratiqué dans une catégorie de produits, mais une gamme de prix. La laiterie a le choix entre vendre son sac de quatre litres de lait 2 pour 100 entre \$2.56 et \$2.73 au détaillant, lequel a le choix de le vendre entre \$2.72 et \$2.96. En aucun cas, et la régie est là pour surveiller tous et chacun, le lait ne peut se vendre en bas du prix minimal fixé par la RMA ni plus que le prix maximal. Or la pratique veut que les laiteries vendent aux détaillants au prix minimal et les détaillants, surtout les chaînes de supermarchés, aux consommateurs au prix minimal.

Pour l'Association des consommateurs du Québec, le problème origine de la fourchette même de prix.

La régie n'aurait même pas le droit, juridiquement parlant, de fixer plus d'un prix, et en choisissant de laisser les laiteries et les détaillants pratiquer leurs prix à l'intérieur de la fourchette permise, ils délèguent à d'autres le pouvoir de fixer les prix, qui lui a été conféré par le législateur. L'ACQ croit que la régie ne devrait fixer qu'un seul prix, celui de détail, le prix maximal pour chaque produit. Donc que le lait 2 pour 100, par exemple, ne se vende pas plus de \$2.96 le sac de quatre litres en épicerie; si des détaillants veulent le vendre moins des \$2.72 permis, libre à eux de le faire.

Consommateurs

La Fédération nationale des As-

sociations de consommateurs du Québec ne partage absolument pas cet avis. Pour elle comme pour le Conseil de l'industrie laitière, les contrôles doivent être renforcés, le rôle de la régie plus étendu. Assez curieusement d'ailleurs, la FNACQ voit l'intérêt des consommateurs dans la sauvegarde des laiteries privées et d'un prix minimal, gages d'un équilibre du marché. D'ailleurs les consommateurs n'ont guère le choix: condamner la régie, ce serait se priver du seul tribunal susceptible de les entendre. Il faut donc améliorer l'efficacité, et par conséquent la structure et les pouvoirs de la RMA, lui donner de bons outils entre les mains pour surveiller le marché et éviter d'autres affaires de ristournes et une surconcentration des transformateurs de lait.

Selon la FNACQ, le "décontrôle" s'est avéré désastreux pour l'Ontario où les prix payés aux producteurs voisinent les nôtres alors que les consommateurs ontariens paient leur litre de lait de sept à huit cents de plus à cause du marché libre. On évalue que le système de ristournes représente des pertes de \$50 millions par an en Ontario.

"Si tu abolis les contrôles, les prix se font la guerre et ils sont moins élevés au début, rappelle Pierre Racicot de la FNACQ: mais après avoir absorbé les plus faibles, les entreprises qui restent se mettent à augmenter les prix".

Ainsi, en Ontario, on pratique une politique de prix "maximaux" plutôt que "minimaux" depuis que les contrôles ont été abandonnés, les grandes chaînes vendant même leur lait plus cher très souvent que les petits détaillants indépendants alors que c'est le contraire au Québec. Or les grandes chaînes contrôlent le marché. De plus, à cause de toute absence de contrôle, les détaillants vendent le lait 2 pour 100 presque aussi cher que le lait entier, avec seulement un cent le litre de différence, ce qui signifie que les consommateurs sont pénalisés injustement en achetant un lait moins gras, cette différence étant généralement de cinq cents.

Au Manitoba, l'abandon du contrôle des prix du lait en octobre 1981 a permis une chute des prix mais ils sont aujourd'hui revenus au niveau d'antan et on s'attend à ce qu'ils continuent d'augmenter.

"Les augmentations de prix furent au nombre de trois au Québec depuis 1980: en Ontario, il y en eut cinq", de dire Pierre Racicot. Si on devait accepter le libre marché, les consommateurs seraient les grands perdants, et seule la régie, en dépit de ses faiblesses et de ses lacunes, peut défendre leurs intérêts.

/ Document /

Pour un Tribunal des droits sociaux

Le Québec sera bientôt doté d'un Tribunal des droits sociaux, un organisme indépendant et apolitique qui sera appelé à se prononcer sur toute politique gouvernementale susceptible de brimer ces droits. Trois des promoteurs de ce tribunal, MM. Hector Ouellet et Jacques Gagné, de la Fédération des CLSC, et M. Jean-Pierre Bélanger, du Centre des services sociaux du Montréal métropolitain, expliquent ici le sens de leur initiative.

par Hector Ouellet, Jacques Gagné et Jean-Pierre Bélanger

(...) Au-delà même d'une discussion sur l'avenir de l'Etat-Providence et des enjeux sociaux en cause, c'est tout simplement de l'avenir des droits sociaux qu'il faut se préoccuper.

Les crises économiques, la présente comme les précédentes, ont ce curieux effet de transformer en privilège pour l'ensemble des citoyens et donc comme des acquis dorénavant instables et qu'il faudra récupérer, ce que nous étions parvenus à considérer tout simplement comme des droits humains.

La présente crise économique menace en effet l'existence même d'un nombre important de droits humains. Au-delà d'ailleurs de ces notions abstraites, c'est une détérioration majeure des conditions de la qualité de vie d'une partie importante de la population qui est en cause.

C'est plus particulièrement du sort des groupes sociaux les plus

démunis qu'il faut se préoccuper: ce sont eux, en effet, que la crise menace le plus directement.

Où sont en effet les justifications voulant que ce soit d'abord les chômeurs et les groupes sociaux les plus exposés au chômage et aux mauvaises conditions de vie qui en découlent, qui doivent nécessairement payer le prix d'une éventuelle reprise économique qui ne pourra que bénéficier d'abord à d'autres?

Certains chercheurs américains, tel Harvey Brenner de l'université John Hopkins, décrivent ainsi les dégâts sociaux supplémentaires provoqués par une augmentation de 1% du taux de chômage aux Etats-Unis: 37,000 décès (dont 20,000 à la suite d'une crise cardio-vasculaire), 920 suicides, 650 homicides, 4,000 admissions en hôpital psychiatrique, 3,400 internements en prison, etc.

D'autres études faites dans la même direction nous démontreraient sûrement qu'il ne s'agit d'ailleurs là que de la facette la plus visible du problème: on est encore loin en effet d'avoir évalué les conséquences de la détérioration de la situation économique en termes de violences physiques et morales faites aux femmes, aux enfants, aux assistés sociaux,

etc.; on est encore loin d'en avoir évalué les effets destructeurs sur les espoirs, l'avenir et la vie de larges contingents de population.

Bien qu'il ne soit pas démontré que les modèles d'analyse auxquels nous venons de référer s'appliquent bien ici au Québec, les chiffres qu'ils mettent en lumière devraient suffire à nous faire comprendre que le chômage produit, tant chez les individus que les collectivités, un effet de choc dont on soupçonne à peine, encore, les conséquences (...)

Au Québec

Au Québec, des législations d'avant-garde, sanctionnant entre autres choses l'universalité de la prestation des services sociaux, sont mises en cause par la conjoncture économique critique, la situation précaire des finances publiques et le contexte des compressions et des réaménagements des fonds gouvernementaux.

De tels réaménagements ou réorientations ne devraient pas se faire sans une vision claire des perspectives vers lesquelles nous souhaitons nous diriger.

Celles-ci nécessitent un préalable l'existence d'un large débat public.

Il faut cependant constater qu'un tel débat n'existe pas présentement. L'expérience des récentes coupures budgétaires nous a révélé d'ailleurs non seulement la quasi-absence d'un tel débat mais l'absence même de toute plate-forme qui puisse initier, stimuler et supporter ces débats publics qui pourtant s'imposent.

La disparition des comités de citoyens au cours des années 70 ont laissé un vide qui n'a été que maladroitement rempli par les sommets et colloques gouvernementaux que

nous avons récemment connus au Québec: ceux-ci ont d'ailleurs réussi le tour de force de l'étatisation de l'expression populaire, à un point tel que celle-ci se retrouve piégée.

Ultimement, en effet, si le resserrement des fonds publics, le questionnement des décisions gouvernementales et la lourdeur d'une bureaucratie de services appellent une réflexion, un bilan et des changements possibles tant sur le plan des objectifs sociaux que sur les stratégies de développement et sur les moyens dont nous disposons, il nous convient surtout à écouter et à comprendre le drame quotidien de la misère, de la détresse, des exclusions et des aliénations sociales que vit la majorité de la clientèle des services sociaux publics et une partie de plus en plus importante de la population du Québec.

Il nous faut aussi redonner un sens de légitimité de telles expressions. Il nous faut dénoncer les conséquences des supposées tentatives de solution à la crise en ce qu'elles sont portées par les populations les plus démunies. Il nous faut dénoncer les réorientations en ce qu'elles portent atteinte aux droits sociaux.

Pour ce faire, il nous faut mettre en place un mécanisme qui puisse atteindre de tels objectifs: ce mécanisme serait celui d'un Tribunal des droits sociaux.

Statut du tribunal

Le Tribunal des droits sociaux se distinguerait des divers organismes de planification sociale (tels que, par exemple, les CRSSS) par le fait qu'il ne fera pas partie des appareils administratifs et qu'il n'aura ni mission ni volonté d'opérationnalisation et

d'implantation de politiques ou de programmes sociaux.

Il se distinguera plus particulièrement d'organismes comme Centraide par le fait qu'il ne sera en aucune façon un organisme subventionnaire.

Il se distinguera des divers conseils et commissions d'étude par le fait, entre autres, qu'il sera indépendant de l'Etat et qu'il n'aura pas de dernier comme interlocuteur direct, mais s'adressera plutôt à l'opinion publique et aux groupes sociaux.

Il se distinguera de l'Ombudsman par le fait que ses jugements, avis ou commentaires, d'abord, ne porteront pas principalement sur le fonctionnement de l'appareil gouvernemental.

Ce tribunal pourrait, à la limite, s'attribuer certaines fonctions anciennement remplies par les conseils d'oeuvres ou actuellement remplies par des organismes comme le Conseil canadien de développement social. Mais, là ne sera pas son principal champ d'action et ses modalités d'action différeront de celles de ces derniers organismes.

Ce tribunal se distinguera d'un organisme tel que la Ligue des droits et libertés civiles par le fait que son champ d'intervention ne sera pas constitué par la proposition de l'Etat à empiéter sur les droits et libertés des individus mais bien par l'insuffisance de la volonté de l'Etat, et des divers agents économiques et sociaux, à se préoccuper des droits sociaux des individus ou catégories sociales. De plus, la responsabilité première de ce tribunal ne consistera pas à conduire diverses luttes pour des individus ou groupes donnés; son rôle en sera surtout d'analyse et de dénonciation (...)

LA PAGE ÉDITORIALE

LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:
Jacques-G. Francoeur
Rédacteur en chef et Éditeur adjoint:
Claude MassonPrésident et directeur général:
Paul-A. Audet
Directeur de l'information:
Gilbert AthotVice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin

L'OPEP et les dangers d'illusions

paul
lachance

A l'issue de la réunion d'urgence des 13 ministres de l'Organisation des pays producteurs de pétrole (OPEP), hier, à Genève, les observateurs émettaient l'hypothèse que le cartel du pétrole était engagé sur la voie de l'éclatement.

Prétention peut-être outrée et pessimiste. Mais voilà que cela semble aller de mal en pis. L'OPEP s'est séparée après avoir carrément échoué, une autre fois en un mois, dans sa tentative de se mettre d'accord sur sa production de 1983 et la structure de ses prix.

Le prix de référence actuel du baril de brut demeure, pour le moment, à 34 dollars américains. Mais des membres coupent ce prix pour écouler leurs surplus et recruter de nouveaux clients devenus plus rares. D'autant plus que le prix du "spot" de Rotterdam risquait, hier, de descendre jusqu'à \$29 le baril.

Au cours de la réunion, on a parlé de diminuer le plafond de production quotidienne à 17,5 millions de barils. On l'avait établi à 18,5 millions, en décembre dernier. Mais, qu'à cela ne tienne. Qui voudra maintenant s'y conformer?

Il apparaissait hier que plus rien n'allait, que tout un chacun était maintenant déterminé à agir comme il lui plaît, à excéder son quota de production et couper les prix à sa convenance, pour sauver les meubles.

Et, dans tout cela, l'Arabie saoudite, le plus gros producteur et chef de file, tente tous les efforts pour maintenir la discipline au sein de l'organisation. Il y a 23 mois, au début du conflit irano-irakien, elle avait consenti à augmenter sa production pour pallier l'absence iranienne. Maintenant, elle menace de tout faire sauter, après avoir réduit sa production à 50 pour 100 de son potentiel, en vendant son pétrole jusqu'à \$5 le baril.

• • •

En fait, l'échec de Genève ouvre la porte à une période d'incertitude plus grande que celle qui existait, il y a quelques mois, sur les marchés pétroliers internationaux. Que l'on songe seulement au Tiers-monde qui a absolument besoin de pétrole pour assurer l'épanouissement de son développement économique et qui ne peut même plus payer les intérêts de ses exorbitantes dettes énergétiques.

Pour le moment, nombre de pays importateurs pourraient s'illusionner sur une baisse des prix du pétrole. Mais il n'est pas dit que l'OPEP va se laisser couler et ne trouvera pas un compromis dont nous aurons à payer la note, "salée", cette fois encore. Que sortira-t-il de ce nouveau "choc pétrolier"?

Dans cette conjoncture, l'économie mondiale pourrait prendre un sérieux coup d'une variation trop importante des prix du baril. Les pays consommateurs savent trop bien qu'un pétrole trop bon marché met en péril leurs efforts d'économie d'énergie et de développement des sources énergétiques alternatives.

Et c'est ce qui, dans les circonstances, effraie le plus les investisseurs que cette épée de Damoclès suspendue sur les variations à la hausse et à la baisse des prix de l'or noir. On en voit déjà les conséquences, chez nous, dans tous les grands mégaprojets qui se sont évanouis.

Non, ne souhaitons pas que les producteurs s'enlisent dans la brouille. Notre dépendance s'avère encore plus dramatique que leurs mésaventures. Et le profit que nous penserions en tirer n'est plus à la portée de nos moyens.



revue de presse

Pour une mutation syndicale

Après quelques heures de dialogue, le premier ministre René Lévesque et ses deux gardiens de la caisse (vide...) du gouvernement québécois, le titulaire des Finances Jacques Parizeau et le président du Conseil du trésor, Yves Bérubé, n'ont évidemment pas réussi à "convertir" les dirigeants du Front commun inter-syndical.

Mais ils sont parvenus à détendre un peu l'atmosphère. Le coloré Louis Laberge, de la FTQ, paraissait un peu moins agressif. Fidèle à son style, le nouveau président de la CSN, Donatien Corriveau avait le verbe pondéré. Seul Yvon Charbonneau, de la CEQ, n'avait pas desserré les dents.

C'est évidemment compréhensible puisque ces sont les enseignants qui seront, quoi qu'il en soit, les grands perdants de l'affrontement avec l'Etat-patron. Ils sont les mieux rémunérés et en outre, la dénatalité gruge leur sécurité d'emploi.

Depuis le début de la Révolution tranquille, c'est probablement le groupe d'employés du secteur public qui a fait les plus grands pas. Jadis, les enseignants du Québec étaient exploités...

Aujourd'hui, ou du moins avant les décrets imposés par le gouvernement Lévesque, ils figuraient parmi les mieux rémunérés du monde occidental.

Les comparaisons sont toujours odieuses, mais le quotidien anglophone de la métropole, The Gazette, avait, en décembre dernier, donné l'exemple de deux enseignantes, l'une travaillant à Toronto et l'autre à Montréal. Elles avaient chacune 14 ans de scolarité.

La Montréalaise touchait \$42,896; elle enseignait à 170 élèves dans six classes (moyenne de 28); elle consacrait 200 minutes quotidiennement à ses cours et sa présence à l'école devait totaliser 34 heures par semaine. La Torontoise gagnait beaucoup moins, soit \$36,720, mais sa charge de travail était différente: quatre élèves de plus dans les six classes avec une moyenne de 27 comparativement à 28 et une présence moins longue d'une heure par semaine à l'école. Les périodes dépassaient cependant de 40 minutes, quotidiennement, celles de la consœur montréalaise.

L'odieuse dans la situation présente, tous les observateurs l'ont indiqué, c'est la coupure de

20 pour cent durant trois mois. Le gouvernement enlève aujourd'hui ce qu'il a accordé hier afin d'obtenir l'appui des syndicats de l'Etat dans la poursuite de ses deux objectifs: le pouvoir et l'autorisation de "négocier" la souveraineté-association.

Le professeur Gérard Dion, spécialiste en relations industrielles de Laval, a présenté probablement, sur le sujet, l'analyse la plus lucide, dans une entrevue publiée lundi. Le Parti québécois gouverne à court terme, prétend-il, parce qu'il est animé par une idéologie "qui justifie n'importe quoi". Il a donc accru considérablement la puissance syndicale qui se retourne maintenant contre lui. Sa solution, c'est de modifier la régie de négociation, mais le professeur Dion considère naïf d'espérer mériter la collaboration des centrales syndicales dans une telle opération. Jamais elles n'accepteront une réduction de leur influence; elles refuseront même de soumettre des recommandations visant l'amélioration du système actuel.

(Le 19 janvier)

Le Quotidien, Chicoutimi

Intéressé, mais prudent

Robert Bourassa fait penser un peu à un coureur trop pressé qui a été rappelé à l'ordre après avoir provoqué quelques faux départs. Toujours aussi anxieux et fébrile, mais un peu penaud, et résolu à ne pas partir le premier, il n'ose plus bouger et, attentif, n'attend qu'un mouvement sur la ligne de départ pour bondir. Il lui faut s'asseoir de nouveau dans le fauteuil de chef de parti avant de logner celui de premier ministre, et M. Bourassa, c'est évident, ver-

ra à ne pas répéter l'erreur du dernier congrès où son travail en coulisse a été autant remarqué que réprouvé.

Mais si M. Bourassa n'ose pas ou n'ose plus crier sur les toits ses intentions mal dissimulées de participer à une éventuelle course au leadership libéral, il n'en accepte pas moins de se mettre pour les besoins d'un interview dans la peau d'un chef de parti ou mieux d'un premier ministre pour décrier en bref ce qui adviendrait d'un

Québec sous Bourassa.

Il est possible que le purgatoire politique de M. Bourassa qui a suivi sa chute de 1976 ait purifié l'image de l'ex-premier ministre. Il est en tout cas certain que l'aventure politique le tente encore. Et la pire erreur qu'on pourrait commettre serait de trop insister sur le passé politique et les erreurs de M. Bourassa, ou, inversement, d'oublier complètement ce qu'il fut. (Le 18 janvier)

La Tribune, Sherbrooke

point de vue
Camara, Bracewell et... E.T.jean-claude
rivard

Récemment, une émission télédiffusée par câble et consacrée à l'ésotérisme affirmait que le monde extraterrestre s'est choisi des prophètes, sur notre planète. Par télépathie, il les amène à préparer l'humanité à bien recevoir, un jour, ses ambassadeurs.

A peu près en même temps, un astronome écossais, Duncan Lunan, affirmait avoir décodé des messages restés secrets depuis 60 ans et provenant d'un astronef en route vers la Terre, à quelque 103 années-lumière. Un lien s'est vite établi entre cette découverte et la théorie de l'Américain R.N. Bracewell voulant qu'il se lance, actuellement, du monde sidéral, un message codé du genre: "E.T. téléphone Terre".

Un éclair a aussitôt associé, dans ma tête, les noms de Lunan, et de Bracewell, à ceux de Dom Helder Camara, de passage à Québec, en fin de semaine, et du réalisateur Steven Spielberg, le "père" de E.T.

On connaît la parole ardente de l'archevêque de Recife, Brésil. "Evêque communiste", pour certains, "évêque des pauvres" pour d'autres, "simple frère des défavorisés" pour lui-même, il secoue la conscience sociale, chaque fois qu'il passe. Il dénonce l'exploitation et l'injustice. Il mène la guerre contre l'oppression et l'esclavage, surtout celui qui émane du capitalisme et des multinationales.

Lorsqu'il est venu au Québec, en juillet 1981, participant à un congrès international d'éducateurs, tenu à Trois-Rivières, son message a clairement reflété ces préoccupations: "Il faut former des jeunes capables de lutter contre l'esclavage sous toutes ses formes".

Mais ce prélat sexagénaire, haut comme trois pommes, au visage ridé comme une pomme de reinette flétrie, a ajouté des propos qui ont fait sursauter. Il s'en est même trouvé pour se demander s'il n'avait pas commencé, un peu, à faire du chapeau, à "avoir mal aux reins", comme dirait Nestor.

"En plus de rétablir des ponts au sein de l'humanité, les éducateurs doivent préparer nos enfants et nos petits-enfants aux découvertes de l'homme voyageant sur les forces de la nature ainsi qu'au dialogue avec l'homme de demain", a-t-il dit.

Il affirmait sa foi en l'existence de vies, "au-delà de notre soleil, fussent-elles humaines, surhumaines ou sous-humaines".

"Elles existent, ces vies, et l'esclavage du temps passé ne doit plus se répéter."

De façon non équivoque, c'était une allusion à ce qui s'est produit lorsque les Européens ont découvert, l'Afrique puis l'Amérique, surtout latine.

L'éclair qui avait instantanément traversé ma tête a associé le père de "E.T.", le réalisateur Steven Spielberg, au visage de Dom Helder. N'est-ce pas l'homme qui a réussi à faire déferler des foules inédites dans les cinémas pour les faire traverser par toute la gamme des émotions: la peur et l'horreur avec l'apparition d'une effroyable créature (pattes de canard, corps de lézard, bec de tortue, yeux de crabe et un cou en... boyau d'aspirateur); la sympathie, avec le retour d'une orange qu'un garçon lance dans une remise; l'identification à un groupe d'enfants qui offrent affection, sécurité et aide matérielle à un être en détresse; la révolte et la conspiration contre une NASA impitoyable; les larmes et l'apparition des mouchoirs quand le botaniste multiséculaire monte finalement dans son vaisseau pour le grand départ.

S'il existe vraiment des prophètes de l'ordre extraterrestre, Dom Helder, Bracewell et Spielberg en sont sans doute, sans le savoir.

le point

Le virage américain de Bernard Landry

raymond
giroux

Tout se passe comme si le syndrome de Porto Rico refaisait une apparition subite dans le ciel politique québécois: le ministre du Commerce extérieur, M. Bernard Landry, vient en effet de signifier publiquement son intention de pousser l'idée d'un marché commun entre le Québec, le Canada et les Etats-Unis.

Traiter M. Landry de Portoricain politique fait dans la caricature, bien sûr, car les citoyens de cette île des Antilles, associée plus ou moins librement aux Etats-Unis après une occupation militaire qui date de la fin du siècle dernier, méritent toute notre sympathie.

Il n'en demeure pas moins

qu'il y a là un exemple de gouvernement à moitié souverain et à moitié colonial totalement intégré à l'économie américaine, et que le ministre québécois relance un débat fort dangereux en souhaitant une étroite association avec le puissant voisin du sud.

M. Landry devrait faire bien attention à ne pas mélanges les choux et les carottes: dire que l'industriel de la Beauce préfère Boston à Vancouver, et que celui de Seattle se sent plus à l'aise sur la côte ouest du Canada qu'à Drummondville, ressort de la logique géographique et se place bien dans une conversation.

Mais le ministre, en acceptant de fonder l'économie québécoise dans le grand tout nord-américain, doit réaliser qu'il abandonnera également tout pouvoir politique sur le développement économique du Québec.

Nous contrôlons une part relativement minime de notre

économie. Un gouvernement nationaliste a-t-il le mandat de brader la portion congrue qui nous reste dans le grand bol désiré au plus haut point par le président Reagan et ses conseillers "libéraux" à la sauce de l'école de Chicago, celle qui a notamment causé la ruine des milliers de petites entreprises, par la hausse des taux d'intérêts, et de quelques pays, même dont le Chili et l'Argentine?

Il ne faut pas oublier que la disparition progressive des tarifs douaniers par les accords du GATT feront avancer d'un cran supplémentaire l'intégration de l'économie du Rio Grande à la rivière La Grande, comme dit M. Landry.

Une telle éventualité ne peut tomber plus à point pour les autorités américaines qui ne cessent de rêver à la création d'un espace continental incluant le Mexique et le Canada. Les avantages sautent à la vue, si on habite Washington ou New York.

Rien de plus attirant que les richesses naturelles du Grand Nord canadien ou québécois: pétrole, gaz naturel et surtout, plus concrètement, électricité. Les Etats-Unis sont prêts à tout moment à payer au complet les travaux de harnachement de toute rivière encore libre, à la condition évidente que le contrat d'approvisionnement dure une bonne cinquantaine d'années, et ce sans révision.

Pas besoin d'être fier devin pour comprendre le rapport de forces réel entre Québec et Washington, le jour où M. Landry ira négocier une association avec un quelconque homologue américain. L'harmonisation nécessaire des politiques, dans ce nouveau cadre, s'effectuerait à sens unique, le Québec devenant américain en un tour de main, alors que notre apport aura un poids semblable à celui du Wisconsin, par exemple.

Les Américains, de leur côté, penseront facilement que M.

Landry tente une fois de plus de leur soutirer une entente quelconque en faveur de la souveraineté du Québec, alors qu'ils n'en veulent rien savoir. Mais ils auront beau jeu de lancer la carte québécoise dans les coulisses diplomatiques dans la crise profonde qui secoue en ce moment les relations entre eux et le gouvernement canadien.

Qu'il y ait un mouvement naturel nord-sud, soit. Que l'économie canadienne orientée de l'est à l'ouest n'ait aucun sens, personne ne l'ignore. Les accords internationaux et le libre jeu du marché vont de toute manière accrocher de plus en plus notre économie à celle du grand maître américain.

M. Landry aurait plutôt intérêt, dans ce contexte, à se poser en contrepoids aux courants naturels et à chercher de nouveaux marchés. Le développement économique du Québec ne s'en porterait que mieux.

LA PAGE DES LECTEURS

La crise

Un bleu et intervient

De Bangkok, Trudeau a réprimandé les évêques du Lac-Saint-Jean, un bleu et l'enguirlander.

Mon cher Pierre, je t'imagine très indigné, offensé, en apprenant cette turpitude de l'épiscopat de ton cher Canada; heureusement que le cardinal Emmett Carter, archevêque de Toronto en a atténué les néfastes effets.

Cependant, nul n'a déclaré que cette fois en guise de conclusion, tu avais fait ta volte-face habituelle en élevant gracieusement ton majeur droit! Mon cher Pierre tu négliges ton image, car c'est cette stépette qui a fait ta célébrité, ne l'oublie donc pas à l'avenir!

Qui aurait pensé que ces simplistes auraient osé aborder le sujet de la situation économique! Eux qui ne sont même pas des novices en ce domaine!

Oh oui! On les aime bien ces évêques en tant qu'ils ne dérangent personne et qu'ils approuvent d'un éloquent silence le saint "establishment" de la finance!

Aussi fallait-il un chevalier sans peur et sans reproche de ce monde interlope, un puriste et un érudit de cette science pour répondre adéquatement et laconiquement à ces naïfs de l'épiscopat canadien!

L'intépride Ghislain Dufour, président du haut conseil patronal s'y est consacré de toute son éloquence! Il leur a démontré sans équivoque que le but ultime d'une âme bien née, c'est la recherche

des bénéfices toujours multipliés! Hors de cette thèse point de salut capitaliste! Eternel vérité du tout-puissant Mammon!

Ce chevalier du monde des affaires aurait-il oublié que ces prélats ne peuvent se payer le luxe de l'égoïsme et que leur intelligence et leur rayonnement sont au service de leurs ouailles.

Oui simplistes ils le sont, de vouloir éveiller les esprits bornés des gens de la finance! Ils le sont doublement lorsqu'ils demandent la création d'emplois, et un rôle accru pour les syndicats, pour établir un juste équilibre entre le monde du travail et le patronat.

Naïfs il le sont, de dénoncer cette crise économique factice, créée de toutes pièces par quelques hauts financiers diaboliques, avec la complicité des gouvernements. Ceux-ci savent bien que ce n'est pas l'effet du hasard que les taux d'intérêt aient atteint des sommets sans précédent. Cela prouve également qu'ils ont su déceler l'enjeu, le dessein inavoué des promoteurs, soit l'anéantissement du syndicalisme, seul obstacle à leur domination!

M. Ghislain Dufour a sans doute oublié que si les évêques sont simplistes, ils ont eu le courage de jouer leur rôle, comme lui a joué le sien... au service de la finance.

Gérard Savard
Directeur, Syndicat
des policiers
de l'Alcan
L'Ascension

Ni Trudeau, ni les évêques...

D'un côté, le premier ministre Trudeau et le Conseil du patronat, par incompétence ou par manque d'imagination, continuent à croire aveuglément à la politique monétariste de Ronald Reagan et mettent la priorité sur les chiffres (l'inflation) plutôt que sur les gens qui les font vivre (les travailleurs et les travailleuses). Il est vrai que lorsqu'on a leur fortune, il est bien difficile de se mettre dans la peau d'un assisté social qui avec \$140 par mois n'arrivera pas à boucler son budget même si l'inflation tombe à 0 pour 100.

De l'autre côté, les évêques catholiques du Canada et les syndicats, conscients de cet aspect, réclament en priorité la lutte au chômage plutôt qu'à l'inflation. Cette prise de position serait certes louable si elle ne passait sous silence certaines réalités pourtant essentielles à la compréhension du système économique.

Alors que 15 pour 100 du PNB québécois est dû à la production d'armements (les populations civiles du Salvador sont bombardées par les hélicoptères US dont les moteurs sont assemblés à Longueuil) et que les paysans brésiliens souffrent de malnutrition depuis que les terres qui les faisaient vivre ont été "nationalisées" pour la production de soja servant à alimenter le bétail dont se nourrissent les Québécois, le silence des évêques et des syndicats sur ce genre de réalité m'inquiète.

Comment en effet des évêques peuvent-ils s'insurger contre les injustices d'ici et réclamer de nouveaux emplois sans dénoncer des compagnies telles que Carnation, Sears, Nestlé, ITT, Massey-Ferguson ou McDonald's qui maintiennent en place les dictatures du Tiers-monde afin de mieux exploiter les travailleurs de ces pays? (Del Monte tire à la fois ses revenus de la production alimentaire et des armements.)

En brisant les syndicats locaux (Coca-Cola), ou par la répression utilisée par les dictatures mises en place, ces multinationales s'assurent une main-d'œuvre sous-payée et parviennent ainsi à produire à des coûts minimes, éliminant toute concurrence possible dans les pays industrialisés où existent des lois sur le salaire minimal.

Bien des emplois peu spécialisés ou nécessitant peu d'infrastructure industrielle ou énergétique sont ainsi perdus au Canada; on tente tant bien que mal de les combler par la production de biens de consommation dignes de notre égaré collectif (gadgets jetables après usage (publicité), produits polluants (automobiles), gaspillage institutionnalisés afin de faire fonctionner les industries, armements, produits de luxe, etc.).

Combattre l'inflation ou réclamer simplement de nouveaux emplois, c'est non seulement contribuer au maintien des injustices planétaires actuelles et des illusions de rétablissement de l'ordre

social, mais c'est continuer à se regarder le nombril. La crise économique passera que traversent les pays occidentaux (25 pour 100 de la population mondiale) n'est qu'une farce quand on songe à celle qui, depuis plusieurs décennies, touche les trois quarts de l'humanité et qui se traduit entre autres par l'analphabétisme, la sous-alimentation et la maladie. (A ce sujet, l'exode des médecins haïtiens vers le Québec est à retenir.)

Mais le maintien de cette disparité nord-sud soutient ici notre sacro-saint niveau de vie (les travailleurs du Tiers-monde travaillent pour nous) et protège la zone d'influence et d'approvisionnement en ressources du monde libre; ce dernier, sans trop vouloir comprendre pourquoi, s'inquiète de la montée des tensions internationales et rejette tous les torts sur les méchants communistes...

Si on veut du travail au Canada, cessons d'entretenir les emplois qui contribuent directement à détruire la planète (armements, pollution, gaspillage) et éliminons du pays les multinationales qui survivent grâce aux abus qu'elles font dans le Tiers-monde.

Nous recyclerons les nouveaux chômeurs ainsi créés dans des emplois rapatriés de l'étranger, éliminerons les véritables entraves au développement du Tiers-monde (multinationales et dictatures), réapprendrons à vivre en harmonie avec la nature et selon nos moyens

(actuellement 80 pour 100 des ressources du globe sont consommées par 25 pour 100 de la population mondiale); le climat social s'améliorera, nous rouverons des marchés actuellement "monopolisés" par les multinationales et nous cesserons de prendre nos travailleurs pour des écurieils en cage affairés à courir sur place dans une roue. La collectivité travaillera ainsi à l'édification d'un projet social global plus sain et plus juste.

Les vieux concepts du capitalisme et du communisme étant dépassés par les événements (situation en Pologne, crise économique en Occident), le monde a plus que jamais besoin de l'établissement d'un ordre planétaire nouveau. Et tant que les dirigeants essaieront d'agir sur les effets (inflation, chômage) plutôt que sur les causes du problème, nous continuerons de tourner en rond.

Dans l'immédiat, la meilleure façon de régler l'inflation et le chômage tout en se dirigeant vers un assainissement du climat mondial, c'est de favoriser les emplois à temps partiel. En fractionnant les emplois disponibles, nous aurons moins de chômeurs et d'assistés sociaux; la moyenne des revenus baissant, la demande baissera et l'inflation aussi.

Un citoyen de la planète Terre qui refuse de jouer à l'atruche.

Denis Gravel
Québec

Ici et là

Un vol vers Anticosti

(Lettre adressée au député fédéral de Manicouagan, M. André Maltais)

La compagnie Régional qui dessert présentement Port-Menier, a adopté, depuis le 3 janvier 1983, un nouvel horaire. Les départs se font de Sept-Îles d'où on est relié par la voie des airs. Il y a navette les lundis et vendredis, par contre le mercredi devait être aussi sur l'horaire. Mais non, l'envolée se fait de Mont-Joli afin d'apporter de la marchandise périssable.

Donc, le mercredi, si nous devons revenir à Port-Menier de Sept-Îles, nous devons prendre l'avion qui part de Sept-Îles jusqu'à Mont-Joli, ensuite de Mont-Joli à Port-Menier. Le détour ça passe, on en a vu bien d'autres avec Régional. Mais ce qui n'est pas normal, c'est le tarif. Au lieu d'être \$67

comme le tarif régulier de Sept-Îles à Port-Menier, nous devons payer \$87 de Sept-Îles à Mont-Joli, plus \$101 de Mont-Joli à Port-Menier, ce qui fait avec la taxe une jolie somme de \$203.04.

Nous sommes dans une période de difficultés économiques, je suis d'accord. Mais je ne crois pas que ce soit à nous d'absorber le déficit d'opération de Régional. Par ailleurs, vous n'êtes pas sans savoir que nous n'avons pas d'autre moyen de transport pour voyager en saison hivernale.

En espérant, M. le député, que vous achèverez ma requête vers les services compétents, afin de remédier au plus tôt à cette situation inacceptable pour nous.

Mireille Malouin, déléguée
Conseil Communication Côte-Nord
pour Port-Menier
Anticosti

Je cherche ma mère

Je ne peux comprendre pourquoi, que l'on donne tant de droits, de privilèges et d'aide à tant de personnes et de domaines dans ce siècle avancé et que nous, enfants adoptés, on nous empêche de retrouver la personne chère, sans toutefois faire de mal à personne, surtout quand on sait que si les mères ou filles naturelles ne le désirent aucunement, il n'y aurait jamais de suites pour ne pas nuire à leur vie présente.

Mais pour celles qui le veulent, elles n'ont aucun moyen de retracer la personne en question à moins de payer très cher en frais

d'avocats. Je crois fermement qu'elles ont assez payé pour ne plus déboursier aujourd'hui.

Je demande que l'on abolisse la loi qui nous bloque. Moi-même je suis une fille adoptive, je recherche ma mère depuis 3 ans. Je suis née le 14 mars 1953 à l'hôpital Miséricorde de Montréal. Etant donné que mes parents adoptifs sont décédés depuis longtemps, je crois avoir le droit de savoir.

Marie-Johanne St-Laurent
(Papier d'adoption)
C.P. 1812
Station B, Shawinigan

Exclus de la télé

Comme nous le savons tous, la télé prend une place de plus en plus importante dans notre vie quotidienne. Nous retrouvons dans cette clientèle un grand nombre de personnes handicapées. Pourtant, quelle place le petit écran réserve-t-il à ces individus?

L'autre jour, un enfant handicapé alla voir sa mère en pleurant et disait ne jamais voir d'enfant handicapé, comme lui, dans PASSE-PARTOUT. Il est évident que cet enfant ne s'était pas encore reconnu dans cette émission télévisée. C'est pourquoi nous croyons important que la nouvelle série d'émissions (que nous jugeons d'ailleurs souhaitable) prenne en considération son rôle primordial qui est de sensibiliser les enfants à différents problèmes, y compris celui des personnes handicapées.

Le problème de PASSE-PARTOUT n'est pas un cas isolé et c'est pourquoi nous considérons important aussi le fait de voir cette situation disparaître dans l'ensemble des émissions télévisées.

Gaëtan Poulin
Christiane Doray
Comité des étudiants et étudiantes handicapés du Québec
Montréal

Et la lune a parlé...

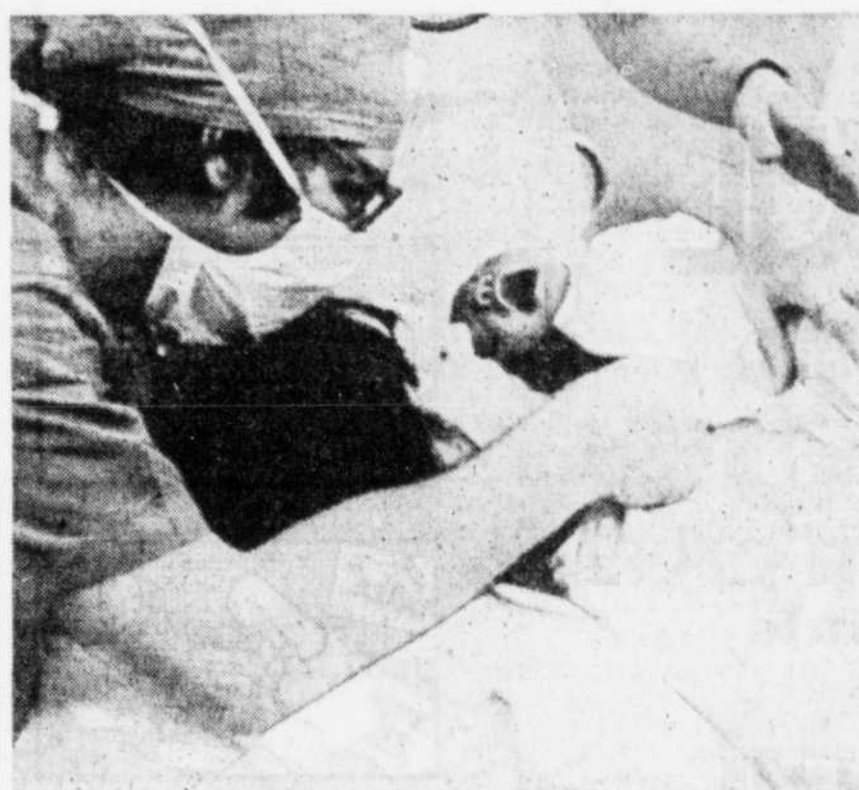
Je dédie ce poème à ceux qui aiment et admirent la lune. Qu'ils la demandent ou bien la savourent avec du miel. Pour ceux qui sont sur ou dans la lune ou bien les deux. Car bien souvent, on y pense sans y penser...

Une des plus belles beautés à admirer. C'est voir la lune quand elle est pleine. Se miroiter sur l'eau. Elle séduit n'importe quel regard. Puisqu'elle reflète la simplicité même. En se révélant telle qu'elle est. Et non comme elle voudrait être. Tel un charbon ardent. Elle scintille de tous ses feux. En déposant son napperon circulaire.

Sur cette source de vie limpide qu'est l'eau. Ce napperon contient mille et un filaments d'argent. Brodés de diamants, plus brillants les uns que les autres. Dans une lutte inlassable de s'élever sous d'autres cieux. Les pierres précieuses autant qu'elles soient. Ne pourront se libérer de l'emprise de cette broderie. Celui-ci va errer toute la nuit. Au gré de la douce houle. Sous l'accumulation des infimes poussières célestes. Il se noiera à l'aurore sous un ciel qui se déchire.

Alain Gagnon
Hauterive
étudiant à l'université Laval

La condition humaine



Une femme au foyer

(Lettre adressée à Mme J. Erola, ministre fédérale responsable de la condition féminine)

Madame, êtes-vous l'une des femmes qui a été obligée de retourner sur le marché du travail, n'ayant pas les qualités et exigences qu'une femme au foyer a besoin pour régner en sagesse, avec intelligence et liberté, en compagnie d'un homme comme seul pourvoyeur?

Vous parlez d'injustices de la femme au foyer vis-à-vis de celle au travail; n'avez-vous jamais pensé que si les couples ou individus vivaient selon leurs moyens financiers, un salaire suffirait et permettrait à toutes les femmes de rester au foyer, sans juger les autres et notre jeunesse.

Nos femmes célibataires ou seules, auraient leur place dans les emplois publics rémunérateurs.

Quant aux moins nantis, ils ont des avantages fiscaux (allocations, centre de dépannage pour vêtements, etc.) dont les gagnemoyens sont coupés. Je comprends et sympathise avec celles qui

ont été obligées de reprendre le travail à l'extérieur, dû à la crise économique que nous traversons.

Et les enfants!... Lorsqu'une meute de loups n'a pas suffisamment de nourriture, la louve ne féconde pas pour l'année, ce qui ne met pas le reste de la meute en danger; c'est la loi de la nature.

Chère madame Erola, la femme au foyer est la fourmi de la société, travailleuse silencieuse, sans journaliste, ni photographe. Sachant équilibrer son budget, on la retrouve dans les organismes à but non lucratif (scolaire, municipal, religieux, récréatif, oeuvres bénévoles, campagnes de bienfaisance, garde à l'occasion l'enfant de la voisine ou du voisin retenu au travail ou hospitalisé, etc.).

C'est aussi la femme au foyer qui, n'ayant plus de responsabilité maternelle, se recycle à temps plein ou partiel, qui loin de nuire à la société, rajoute cette dernière par des connaissances nouvelles, etc.

Mme Gertrude S. Turmel
"Soldat(e) au repos"
Charlesbourg

Récit de "notre" bon accouchement

Attendre un premier enfant fut pour nous une expérience merveilleuse. Lorsque vint le moment d'envisager comment se déroulerait la naissance de notre enfant, nous hésitâmes. Les premières visites médicales prénatales et la visite à la salle d'accouchement à l'hôpital Saint-Joseph de Rimouski furent une grande déception: manque d'information, froideur des lieux et, de plus, impossibilité d'accoucher à ma façon (car il existe différentes façons d'accoucher). Les seules possibilités que l'on nous y offrait étaient une ambiance très médicalisée avec tout l'équipement stérilisé et préventif. Nous refusâmes ce rôle que l'on voulait nous faire jouer vis-à-vis de notre enfant. Nous aurions voulu vivre cette fête de famille le plus naturellement possible, tout en étant assurés d'une aide médicale si des complications survenaient.

Nous avions entendu parler que quelques couples de Rimouski s'étaient déjà rendus à Sainte-Anne-des-Monts pour y accoucher. A 7 mois de grossesse, nous décidâmes donc d'y aller pour y rencontrer une femme-médecin. Pour cette dernière et son équipe, la naissance est considérée avant tout comme un acte naturel et surtout familial. Le couple a le droit de vivre cet événement avec toute l'intimité, la chaleur et le bien-être possibles. Il était évident que pour elle, c'était le confort de la future mère qui comptait avant tout.

J'accouchai dans la position où j'étais le plus à l'aise, semi-assise, sans rasage, sans lavement, sans

soluté, sans épisiotomie mais avec massage du périnée (que je m'étais d'ailleurs fait aussi durant la grossesse). Bien sûr, j'ai gardé mon fils sur moi autant que je l'ai voulu. Réjean, vêtu normalement, a pu couper le cordon. Comme il voulait s'occuper lui-même de son bébé, il lui donna son premier bain avec fierté tout près de moi, sous l'œil attentionné de l'infirmière et, ensuite, il est allé le bercer. Après quelques minutes à la pouponnière, on nous le ramena et nous l'avons eu à nos côtés aussi longtemps que nous le désirions. A noter que nous sommes les seules de l'espèce animale à qui on enlève son bébé à la naissance.

Durant les 2 jours qui suivirent, nous avons beaucoup apprécié l'entière autonomie que l'on nous accorda. On avait installé un petit lit dans ma chambre, nous pouvions avoir notre bébé (cohabitation) 24 heures sur 24. Si j'étais trop fatiguée, nous allions tout simplement le faire garder à la pouponnière ou l'infirmière venait le chercher. On pouvait également avoir le service de douche, bain de siège et même aller donner le bain à notre bébé à la pouponnière. Deux jours plus tard, à la sortie de l'hôpital, notre médecin est venue faire le dernier examen de bébé Marc dans ma chambre.

Certains diront que ce n'est pas sécuritaire, (on dramatise beaucoup l'accouchement), mais nous pensons que si c'est sécuritaire à Sainte-Anne-des-Monts et dans certains autres endroits, qui ont su s'approcher vis-à-vis de l'accouchement, pourquoi ça ne le serait pas à Rimouski? Nous disons "merci" aux 2 médecins qui nous ont suivis durant la fin de ma grossesse et qui encouragent l'autonomie de la femme et du couple lors de la naissance de leur enfant. Notre plus cher désir est, qu'à Rimouski, chaque parent puisse avoir le choix de mettre au monde son enfant selon ses goûts et ses attentes, car ça devrait être pour tous et pour toutes vraiment un choix.

Marie Beaulieu et Réjean Côté
Rimouski

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6

La garderie pour une belle enfance

(Lettre en réponse à celle de Mme Louise Trotter, de Sainte-Marie de Beauce)

De retour d'une réunion à la garderie, je lis votre lettre au SOLEIL et il me vient l'envie de vous répondre.

Voyez-vous à ma garderie aussi nous nous inquiétons des politiques familiales du gouvernement mais peut-être pour d'autres raisons que vous, et je voudrais confronter certains faits avec cette question que vous posez sur les garderies: "Pourquoi paie-t-on la garderie pour la femme qui travaille et qu'aucune rémunération n'est donnée à celle qui demeure au foyer pour élever ses enfants?"

Laissez-moi vous expliquer qu'en réalité le gouvernement ne paie pas la garderie pour la femme qui travaille. L'Office de services de garde à l'enfance lui-même estime qu'il en coûte environ \$18 par jour par enfant pour organiser un service de garde décent en garderie avec des salaires à peine décentes pour les personnes qui y travaillent; or ce même office ne subventionne en ce moment les garderies que pour un montant de \$3 par jour par enfant; c'est ce qui fait qu'à ma garderie la contribution des parents est fixée par l'assemblée générale des parents, car nous sommes une coopérative, à un montant de \$11 par jour par enfant et c'est ainsi que nous nous débrouillons pour faire fonctionner une garderie de 30 enfants en dessous même des estimations minimales établies par l'office.

Pour que vous puissiez bien vous figurer ce que de tels chiffres signifient, je peux vous dire qu'il m'en coûte \$2,750 par année pour envoyer ma fille de bientôt 4 ans à la garderie, c'est-à-dire environ deux fois plus que ce qu'il m'en coûterait pour l'envoyer à l'université. Bien sûr il existe aussi une échelle dégressive d'aide aux parents à faible revenu mais il faut

finir un dessin, terminer un casse-tête ou jouer encore un peu avec les copains. Moi je ne demande pas mieux car alors j'en profite pour discuter un peu avec les autres parents ou avec les travailleuses. Nous parlons souvent de notre façon d'élever nos enfants: en fait je crois que je l'éleve mieux depuis que je vais à la garderie...

Et puis à force de fréquenter la garderie, j'en viens à comprendre une chose: les garderies ne sont pas là pour remplacer les femmes, elles sont là pour faire une belle enfance aux enfants et à leurs parents, pour permettre à ces derniers de mettre en pratique ces qualités humaines trop souvent oubliées qu'on appelle l'entraide et la coopération, et qui pourraient justement être à la base de la société solide, heureuse et unie que vous souhaitez.

Vivian Labrie
parent à la garderie coopérative
St-Jean-Baptiste
Québec

Hôtel-Dieu: projet de \$2.5 millions, rue Collins



Le directeur général de l'Hôtel-Dieu, M. Laurin, fournissant des explications sur le projet de reconstruction et de restauration.

par Léonce GAUDREAU

Pour souligner à sa manière le premier anniversaire de l'incendie dévastateur qui avait fait, il y a exactement un an aujourd'hui, une nouvelle trouée dans le décor du Vieux-Québec, la direction de l'Hôtel-Dieu de Québec a rencontré la presse, hier, pour faire part de ses projets de reconstruction et de restauration à l'angle des rues Collins, Saint-Jean et Couillard.

Bien qu'on en soit qu'à l'état d'avant-projet et qu'il puisse se passer plus qu'un autre anniversaire avant que la construction soit mise en marche, on a appris que ces travaux coûteraient quelque \$2.5 millions et exigeraient la participation financière de tous les ordres de gouvernement en raison de l'aspect historique des lieux.

Comme on l'avait déjà indiqué, l'Hôtel-Dieu s'est formellement engagé à conserver les fonctions commerciale et d'habitation des anciens immeubles, comme le réclamaient instamment les divers organismes impliqués dans le milieu. Elle compte aussi y installer

un nouveau service de santé auxiliaire.

C'est ainsi que le rez-de-chaussée de ces maisons sera conservé à des fins commerciales, devant respecter les besoins des citoyens du quartier. L'étage suivant serait réservé aux services de l'hôpital, tandis que les étages supérieurs (c'est-à-dire les deuxième et troisième étages) seraient destinés à des fins d'habitation.

On y aménagerait en effet 10 logements de grandeurs moyennes (2 1/2 et 3 1/4 pièces) pour

remplacer les sept perdus lors de l'incendie dans la partie des immeubles appartenant à cet établissement.

Les grandes lignes de ce projet soumis en septembre dernier ont été bien reçues par les autorités municipales, mais des problèmes majeurs restent à être surmontés, comme l'a indiqué, hier, le directeur général de l'établissement hospitalier, M. Victorin B.-Laurin.

En effet, la maquette soumise par l'hôpital

prévoit des maisons plus larges (en profondeur) que les maisons incendiées, alors que le Comité consultatif du Vieux-Québec et du patrimoine préférerait qu'on maintienne le gabarit des anciennes maisons et qu'ainsi, on conserve et restaure les vieilles annexes dans les cours arrière aménagées au fil du temps.

Les spécialistes du patrimoine soulèvent aussi des réserves importantes au concept d'occupation à l'horizontale. Les autorités

hospitalières voudraient, en effet, pouvoir relier tous les premiers étages, destinés à des services auxiliaires de santé, à leur pavillon hôtelier. Carleton-Auger situé à l'autre partie de la rue Collins et s'étendant dans la rue Charlevoix.

Le directeur du comité consultatif, M. Michel Bonnette, a affirmé au SOLEIL, hier, qu'il n'entendait pas faire la guerre là-dessus, mais qu'il demandait qu'on étudie l'hypothèse d'une occupation à la verticale (les maisons ayant chacune leur fonction spécifique).

L'occupation à l'horizontale impliquerait en effet qu'on fasse des percées dans les murs mitoyens des maisons reconstruites et imposerait aussi que les planchers soient au même niveau, ce qui ne serait pas conforme à ce qui existait auparavant.

Tout le quadrilatère avait été acheté par l'hôpital vers la fin des années 50, à la même époque où on a construit pour fin d'agrandissement l'édifice de 14 étages qui dépare le ciel du Vieux-Québec. Ces maisons étaient destinées à la démolition pour faire place à une école d'infirmières.

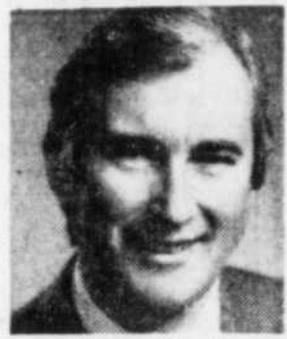
Mais depuis ce temps, l'Hôtel-Dieu a construit son pavillon hôtelier Carleton-Auger à l'angle des rues Collins et Charlevoix, en respectant un peu mieux le style architectural du secteur. Dans la rue Collins, le bâtiment ancien avait été complètement refait de l'intérieur. On n'avait conservé que les murs extérieurs.

Au-delà de toutes ces considérations, le problème de taille demeure le financement

du projet en ces temps difficiles, surtout pour un établissement qui relève plus ou moins directement du Conseil du trésor.



La Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec
Section de Québec
Diner-causerie
Les CGA 1908-1983,
75 ans au Québec



Me Richard Drouin, cr. de chez Langlois, Drouin et Ass. et président de la Corporation Québec 1534-1984, inc. sera notre conférencier invité le 26 janvier 1983 à 18h à l'Auberge des Gouverneurs Centre-Ville. Il nous entretiendra des activités entourant les festivités, les investissements et de l'impact économique pour la région de Québec.
Pour réservation: 667-7040 (ANP)

LADA
1982
Neuf

\$4 698

+ TRANSPORT

GRATUIT
PROLONGATION
GARANTIE
3 ans ou 80 000 km

LESSARD LEE

49, boul. Saint-Joseph
Québec
(district Charlesbourg-Ouest)
623-5471

Depuis 36 ans
au service des
automobilistes
québécois

Début possible de travaux ce printemps

par Léonce GAUDREAU

Du côté ouest de la rue Collins, sur des terrains appartenant à l'homme d'affaires Jean-Claude Drapeau, la reconstruction pourrait se faire beaucoup plus rapidement, peut-être même dès ce printemps pour ce qui est de l'immeuble au coin de la rue Collins et de la rue Saint-Jean.

Les architectes de M. Drapeau ont soumis diverses hypothèses aux services municipaux. Selon M. Michel Bonnette, du Comité consultatif du Vieux-Québec et du patrimoine, il y a entente sur l'une de ces hypothèses

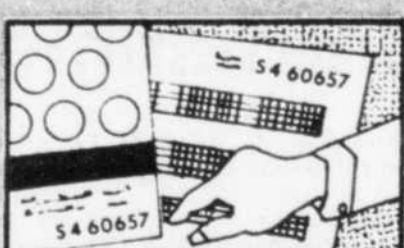
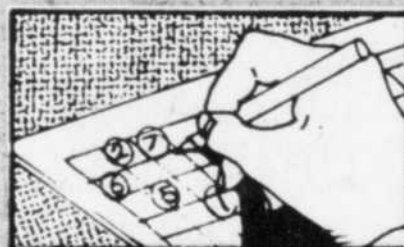
qui prévoit la construction d'une maison à quatre étages (incluant le rez-de-chaussée) avec toiture à doubles versants. Deux étages seraient destinés à des fonctions commerciales et les deux autres à l'habitation.

Aucun projet immédiat n'est prévu sur l'emplacement voisin du côté ouest de la rue Collins, que M. Drapeau avait acquis après l'incendie. En cours de travaux de curetage et de reconstruction sur les structures de la maison incendiée, tout s'était effondré. Il lui faut maintenant tout reconstruire de bas en haut.

JOUEZ au
BINGO SOLEIL
41 000 \$
Un total de ~~35 000 \$~~ en prix!
Vous voulez avoir une carte

BINGO SOLEIL
Abonnez-vous maintenant à:
647-3333

COMMENT JOUER!



Votre carte comprend 15 parties. On joue une partie par semaine.

ON JOUE:

La partie débute toujours le samedi et se termine le vendredi. Chaque jour, Le Soleil publie une série de numéros. Vérifiez quelle partie est en jeu.

ENCERCLEZ LES NUMEROS!

Si les numéros publiés dans Le Soleil correspondent aux numéros sur votre carte, encerclez-les.

VOUS GAGNEZ!

Lorsque tous les numéros sont encerclés sur votre carte pour la partie en cours, vous avez BINGO-SOLEIL!

TELEPHONEZ!

Téléphonez immédiatement au quotidien Le Soleil à 647-3473. Vous avez jusqu'à 19 heures pour vous déclarer gagnant(e).

IMPORTANT!

Lorsque vous téléphonez, vous devez avoir votre carte en main, pour donner vos numéros. Après vérification, nous vous rappellerons, dans les jours suivants.

LE NUMERO CHANCEUX:

Sur votre carte (en haut à droite), vous avez un numéro chanceux. Chaque jour paraîtront dans Le Soleil des numéros chanceux. Si l'un de ceux-ci correspond à celui de votre carte, vous êtes gagnant(e). Téléphonez immédiatement à 647-3473. Vous avez jusqu'à vendredi à midi pour téléphoner. Les gagnants des numéros paraissant le samedi ont jusqu'à lundi 12 heures pour réclamer leur prix.

Pour avoir votre carte,
ABONNEZ-VOUS MAINTENANT à: **647-3333**

jouez au

BINGO SOLEIL

35 000 \$

41 000 \$

Chaque semaine, gagnez ou partagez **2 000 \$**

à gagner

aujourd'hui

partie 1

COMMENT JOUER:
Votre carte comprend 15 parties. On joue une partie par semaine.

ON JOUE:
La partie débute toujours le samedi et se termine le vendredi. Chaque jour, Le Soleil publie une série de numéros. Vérifiez quelle partie est en jeu.

ENCERCLEZ LES NUMEROS!
Si les numéros publiés dans Le Soleil correspondent aux numéros sur votre carte, encerclez-les.

VOUS GAGNEZ!
Lorsque tous les numéros sont encerclés sur votre carte pour la partie en cours, vous avez BINGO-SOLEIL!

TELEPHONEZ!
Téléphonez immédiatement au quotidien Le Soleil à 647-3473. Vous avez jusqu'à 19 heures pour vous déclarer gagnant(e).

IMPORTANT!
Lorsque vous téléphonez, vous devez avoir votre carte en main, pour donner vos numéros. Après vérification, nous vous rappellerons, dans les jours suivants.

LE NUMERO CHANCEUX:
Sur votre carte (en haut à droite), vous avez un numéro chanceux. Chaque jour paraîtront dans Le Soleil des numéros chanceux. Si l'un de ceux-ci correspond à celui de votre carte, vous êtes gagnant(e). Téléphonez immédiatement à 647-3473. Vous avez jusqu'à vendredi à midi pour téléphoner. Les gagnants des numéros paraissant le samedi ont jusqu'à lundi 12 heures pour réclamer leur prix.

NUMERO CHANCEUX
100 \$ PAR JOUR à partager!

SURVEILLEZ-LES BIEN, DES NUMEROS NOUVEAUX CHAQUE JOUR!

numéros chanceux

\$ 369151
\$ 352105
\$ 228316
\$ 383165